Vol. XVI SAINT-HYACINTHE, 16 DECEMBRE 1927 No. 50

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

UN HOPITAL MODERNE A SAINT- HYACINTHE

Grâce au travail conjoint de Sa Grandeur Mgr. Decelles, des Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu, des médecins de l'Hôpital Saint-Charles et du Maire Bouchard, député du comté à la Législature Saint-Hyacinthe sera bientôt dotée d'un superbe hôpital muni de toutes les améliorations modernes.

Depuis un grand nombre d'années nous avons à Saint-Hyacinthe l'Hôpital Saint-Charles qui, installé dans un local de fortune, a rendu d'importants services à la population de la ville et du diocèse. Cet hôpital est cependant loin de répondre aux exigences de la science moderne. La bâtisse et le site ne sont pas convenables pour un établissement de ce genre et le service a beaucoup souffert des ennuis qui ont été occasionnés de ces deux chefs. Aussi tous les intéressés se sont-ils mis à l'oeuvre pour tâcher d'améliorer la situation et doter Saint-Hyacinthe d'un hôpital pouvant répondre à l'importance de notre région.

Sur la demande de Monseigneur Decelles et des Soeurs de l'Hôtel-Dieu qui avaient fait préparer des plans préliminaires le maire Bouchard, en sa qualité de représentant du comté, a entrepris des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir une subvention qui rendrait possible la construction d'un hôpital moderne dans notre ville. Sur la demande de notre député le Dr. Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène, est venu étudier sur les lieux cette importante question. Il a rencontré Monseigneur, la direction de l'Hôtel-Dieu et le Maire Bouchard.

Monsieur Bouchard s'est ensuite adressé à l'Honorable M. Taschereau et ce dernier a recommandé au gouvernement d'accorder un octroi de cent mille dollars. L'ordre en conseil accordant cet octroi au nouvel hôpital a été adopté à la suite de cette recommandation.

Les révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu se sont ensuite mises en pourparlers avec la Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe et cette corporation a consenti à leur vendre un lopin de terre de six cents pieds par mille donnant sur le Boulevard Laframboise sur lequel sera établi le nouvel hôpital.

Ce lopin est situé dans un endroit idéal pour un établissement de ce genre. Il est à une faible distance de la gare centrale et dans un endroit où les patients ne seront pas ennuyés par aucun bruit et auront tout le soleil et la lumière nécessaires.

Les plans définitifs de la nouvelle construction qui coûtera environ trois cents mille dollars seront faits incessamment et on espère pouvoir commencer les travaux au printemps prochain.

Voilà une nouvelle qui sera accueillie avec plaisir par les citoyens de la ville et toute la population de la région qui l'entoure.

LE POIDS DU PAIN

La question du poids du pain est venu devant le conseil à la séance spéciale de corps échevinal qui a eu lieu lundi soir sur convocation du Maire Bouchard.

Certains boulangers se plaigaient qu'il y avait dans la ville des boulangeries qui vendaient du pain dont la pesanteur n'était pas celle exigée par la loi. Le chef de police venait de faire une inspection qui a démontré que ces plaintes étaient en partie bien fondées. Le chef n'a pas cru devoir sévir mais les boulangers ont été avertis d'avoir à se conformer strictement à la loi.

Un des plaignants qui avait porté des plaintes très sérieuses a été mis en demeure d'avoir à les prouver. Le conseil municipal avait l'intention d'aller jusqu'au bout dans cette affaire pour connaître la vérité mais le boulanger en question a rétracté par écrit les plaintes qu'il avait portées.

Les échevins ont l'intention de faire respecter la loi pour protéger le public sur la question de la quantité de pain qui doit être livré aux consommateurs.

Le poids du pain est réglé par une loi provinciale. Nous croyons devoir la publier en entier pour mettre les boulangers et le public au courant de ses dispositions. La voici telle qu'elle se trouve aux Statuts Refondus de la Province de Québec :

S. R. P. Q., 1925, CHAPITRE 269

Loi Concernant La Fabrication Du Pain Dans Certaines Municipalités.

1. La présente loi peut être citée sous le titre de Loi de la fabrication du pain.

2. Nonobstant toute loi ou tout règlement à ce contraire, tout pain vendu ou fabriqué pour être vendu dans les limites de la province, sera fait avec de la bonne et saine farine et cuit en pain de douze onces, ou de vingt-quatre onces et ses multiples ; ledit pain devra peser ces différents poids huit heures après avoir été cuit, vendu ou exposé en vente. 1. Geo. V (1911) c. 40, s. 1 ; 9 Geo. V c. 60, s. 1.

3. Toute personne exerçant le commerce ou l'industrie de boulanger contrairement aux dispositions de la présente loi, est coupable d'une infraction, d'une amende n'excédant pas vingt dollars et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours. 1 Geo. V (1911) c. 40, s. 4.

4. Les poursuites en vertu de la présente loi sont intentées, instruites et jugées conformément aux dispositions du Code municipal, excepté pour les cités et villes qui restent soumises aux conditions de leur charte respective ou de Loi des cités et villes. (chap. 102). 1 Geo. V (1911), c. 40, s. 5.

Comme on le voit cette loi est très claire. Elle a été faite pour que quand une personne achète tant de livres de pain on lui livre la pesanteur exacte. La loi ne fait pas de distinction entre ce qu'on est convenu d'appeler le pain ordinaire et le pain de fantaisie. Quand un client demande une livre et demie de pain on doit lui livrer vingt-quatre onces de pain et non vingt-trois ou vingt-deux onces, que ce soit du pain ordinaire ou du pain de fantaisie.

Le conseil municipal verra à faire faire des inspections du pain assez fréquentes pour que le public soit assuré qu'à Saint-Hyacinthe la loi provinciale sur la vente du pain est respectée.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal a siégé lundi en séance spéciale sur convocation de Son Honneur le Maire Bouchard. Le conseil était au complet et M. Arthur Flibotte le nouvel échevin du quartier numéro Trois a assisté pour la première fois à une séance du conseil municipal.

La séance a débuté par le rapport de l'élection de monsieur Flibotte fait par le greffier qui a agi comme officier-rapporteur. Ce rapport et l'assermentation de M. Flibotte ont été déposés aux archives.

M. Payan a ensuite proposé un règlement pour abolir à Saint-Hyacinthe les charges d'eau faites sur les cabinets d'"aisance et les bains. Ces charges ont été abolies dans les bâtisses de tous genres. Ceci représente une diminution dans les taxes d'eau de huit mille dollars environ, réduction dont le public de Saint-Hyacinthe bénéficiera à partir du premier janvier prochain.

Le règlement a été secondé par M. Victor Hébert et adopté à l'unanimité.

Le conseil a ensuite adopté deux requêtes du greffier de la ville demandant certaines corrections au rôle de perception des taxes et la remise d'arrérages à un certain nombre de personnes pauvres de la ville.

Avant la séance publique le conseil a étudié chaque cas en particulier et en a rejeté un certain nombre. Cette étude a été très longue et le conseil ne s'est ajourné que vers minuit.

Le conseil a aussi pris connaissance des amendements que l'on suggère de faire à la charte. Les avis publics seront publiés cette semaine et les amendements reviendront devant le conseil dans leur forme définitive pour qu'ils soient régulièrement approuvés avant d'être soumis à la législature.

Nous publions dans une autre colonne l'avis qui donne une idée des amendements suggérés.

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu mercredi de la semaine prochaine.

LA VIE RURALE

L'agriculture comporte actuellement des problèmes plus difficiles et plus compliqués qu'autrefois. On se préoccupe à bon droit du retour à la terre, de la vulgarisation de la culture intense et perfectionnée, du défrichement courageux des régions fertiles, du développement de l'industrie laitière, etc.

Non seulement pour assurer la sauvegarde de nos meilleures traditions, mais aussi pour développer de plus en plus l'agriculture dans toutes ses ramifications, il faut le concours de tous.

Et d'abord, le gouvernement doit agir. Grâce à Dieu, le gouvernement Taschereau a conscience de ses responsabilités et accorde à l'agriculture, toute l'attention qu'elle mérite. Nous avons en l'honorable M. J.-E. Caron, une compétence, un ministre de l'Agriculture qui connaît à fond le grand département qu'il administre, homme d'action, d'initiative, doublé d'un ardent patriote, il sait ce qu'il faut faire et il le fait.

Pour rendre à la vie rurale sa vigueur d'autrefois, qui, par moment, semble diminuer ici comme partout ailleurs, l'école a un rôle important à jouer, le plus important après l'influence du foyer familial.

Nous sommes sûrs que le gouvernement Taschereau saisit bien l'oeuvre que l'école rurale est appelée à accomplir dans l'éducation agricole, dans la préparation de l'agriculture de demain.

Avoir des écoles rurales efficaces au point de vue de l'enseignement agricole est un des pressants problèmes du moment. Quatre-vingt-quinze pour cent, peut-être, des garçons et des filles de fermiers reçoivent dans les écoles rurales, la seule instruction qu'ils auront dans leur vie.

Nous croyons que nos écoles actuelles pourraient être plus efficaces pour renseigner les enfants sur l'agriculture et les retenir au sol paternel.

De louables efforts ont été faits, depuis quelques années, pour donner aux enfants qui fréquentent les écoles de campagne, une véritable orientation vers l'agriculture qu'ils doivent mieux connaître et aimer davantage dès le début de leur vie. Les jardins scolaires, établis en quelques endroits, ont fait beaucoup dans ce sens, mais ils ne sont pas assez répandus et vulgarisés. Le programme de l'école primaire a été retouché avec le souci d'éduquer comme il convient, les fils et les filles du cultivateur, mais ce programme est suivi trop faiblement par des instituteurs et des institutrices pas toujours préparés à cet enseignement.

Nous ne croyons pas, non plus, que nos écoles soient équipées dans ce but et de manière à répondre efficacement au besoin présent de la vie rurale.

Sur ces écoles, retombe en grande partie, la responsabilité de la culture routinière, de l'absence d'idéal et de la migration vers les grands centres. La question des écoles rurales, à ce point de vue, est d'une primordiale importance, car on ne peut exagérer la portée de l'éducation première du citoyen à l'école rurale.

L'école primaire doit former de futurs agriculteurs et non produire des manoeuvres pour les manufactures, des candidats à des emplois bureaucratiques ou de simples fonctionnaires. Tels ne sont pas le but et le rôle de l'éducation donnée dans les écoles rurales. Par leur programme, par leur enseignement, par leur esprit et dans la pratique, elles ont à former et à préparer des producteurs du sol.

Elles se détournent de leur fin quand elles éloignent les enfants des travaux de production agricole et les dirigent du côté des villes, de la bureaucratie et du fonctionnarisme.

Nous croyons fermement que la culture et la mentalité que l'enfant reçoit à l'école, disposent de son avenir pour toujours.

L'enseignement rudimentaire que l'on donne à l'école du rang doit être imprégné d'un esprit qui inspire l'amour du sol. Pour cela, une méthode rationnelle, précise, appropriée à l'enfant doit être suivie.

Cette méthode doit non seulement se préoccuper de fournir les connaissances essentielles, mais aussi d'éduquer, de façonner l'esprit, d'inculquer à l'enfant l'amour de l'agriculture et l'ensemble des qualités qui font le bon travailleur de la terre. Il faut que cette méthode comporte des travaux manuels qui soient comme une ébauche d'apprentissage du noble labeur de l'agriculteur.

Tout cela ne devrait pas seulement être inscrit dans le programme, mais surtout être appliqué scrupuleusement dans toutes les écoles.

Nos "petites écoles" devraient être, en pratique des petites écoles d'agriculture, en ce sens que tout en enseignant aux fils de cultivateurs, à lire, à écrire et à compter, on doit s'y efforcer de leur révéler la grandeur et la beauté du travail du sol, diriger tout de suite vers ce travail leur talent, leurs aptitudes, leur goût et leur activité.

On ne peut assez s'intéresser à tout ce qui peut conserver forte et indéfectible, notre vie rurale. C'est là qu'est le secret de notre développement national, de l'expansion de notre influence, de la conservation des traditions ancestrales, dans la lutte que nous avons à soutenir pour garder le véritable caractère de notre nationalité et lui assurer la prépondérance légitime qu'elle ambitionne.

N'oublions pas que c'est dans l'agriculture qu'une nation trouve sa vraie source de vie. C'est par elle que les soixante mille Français de 1760 ont pu vivre et survivre sur la terre canadienne.

Ceux qui travaillent à l'agriculture, à faire plus abondante et meilleure la production agricole, contribuent à affermir la base même de notre édifice national.

Le Canada-Français.

LE CANADA PAYS DES SPORTS D'HIVER

L'HIVER CANADIEN FOURNIT D'INNOMBRABLES OCCASIONS DE SE RECREER SAINEMENT

Hiver ou été, le Canada est le pays des sports de plein air. L'arrivée de la saison des neiges et des glaces ne fait que modifier le genre sans diminuer l'intensité des divertissements. Certaines activités de la vie industrielle du pays ne peuvent être entreprises que durant cette période de l'année. Chaque automne, des milliers de bûcherons pénètrent dans nos forêts pour abattre le bois de construction et le bois à pulpe destinés à l'alimentation des scieries et des papeteries en été. Le transport d'approvisionnements aux nouveaux groupements de colonisation et aux postes de tous genres établis dans le nord du pays se fait en grande partie en hiver et bien d'autres opérations de la vie économique du Dominion sont effectuées durant cette même saison.

Mais c'est surtout les conditions idéales règnant au Canada pour les sports de plein air qui ont fait à son hiver la réputation dont il jouit et le public se rend de plus en plus compte qu'il peut se livrer à toutes les formes de divertissements. Carnavals, tournois de curling et de ski, joutes de hockey et autres événements et concours sportifs qui ont lieu en grand nombre contribuent dans une large mesure à maintenir la santé de la population.

Le toboggan et la raquette qui comptent aujourd'hui parmi les sports d'hiver les plus populaires, ont été aux premiers temps de la Colonie les principaux modes de transport et de voyage. Toutefois, comme on l'a bien souvent constaté auparavant, ce qui était une tâche pour une génération est devenu un divertissement pour une autre et c'est pourquoi au vingtième siècle ces deux moyens de locomotion transportent loin de leurs habitations un nombre de plus en plus considérable de personnes en quête de plaisir et de santé.

L'accroissement de la population urbaine a eu pour effet d'intensifier les travaux d'intérieur et de multiplier les occupations sédentaires, de sorte que les exercices de plein air sont devenus une nécessité et c'est pourquoi le patin, le ski, le curling, le traîneau à voile et le hockey ont été substitués aux anciennes formes de sport. La plupart de ces sports peuvent s'adapter à toutes les conditions de la vie et, de l'enfance à la vieillesse, l'un et l'autre sexe peuvent goûter le plaisir que procurent un ou plusieurs de ces genres de récréation. Le hockey, sport national, est probablement celui qui exige le plus d'efforts, bien que le ski, le toboggan, le patin et la raquette puissent se pratiquer avec tout l'entrain ou toute la modération que leurs fervents veulent y mettre. Le curling est peut-être de tous les sports d'hiver celui qui impose le moins de fatigue et il peut se comparer au golf ou au jeu de boules.

Etre témoin des sports d'hiver canadiens a pour effet presque infaillible de susciter chez le spectateur le désir d'y participer. La preuve en est dans les centaines de clubs de hockey amateur et les milliers de fervents du ski, du curling, du patin, de la raquette et du toboggan. C'est à l'universalité de cet attrait qu'il faut attribuer le fait qu'il y a peut-être autant de skieurs ayant dépassé la quarantaine qu'il y en a au-dessous de cet âge et que les sports les plus modérés trouvent des partisans parmi les sommités du commerce, des professions libérales et de l'Etat.

Plusieurs régions du Canada ont des sports qui leur sont propres, tels les traîneaux à voile et à chiens. Les premiers exigent des conditions toutes particulières telles que de grandes surfaces de glace unie ; ce sport procure alors des sensations comparables seulement à celles de l'aviation. Il y avait un temps où les courses de traîneaux à chiens ne pouvaient avoir lieu qu'aux limites des terres colonisées où l'attelage de chiens formaient partie importante des modes de transport. Au cours des dernières années ce sport a été introduit partout où se tiennent des carnavals d'hiver et le public lui accorde de plus en plus de faveur. Le golf, le tennis et autres sports festivaux se pratiquent durant tout l'hiver sur les îles et la terre ferme de la partie sud-ouest de la Colombie-Britannique où la douceur du climat et la proximité des hautes montagnes permettent de se livrer indifféremment aux sports d'été ou d'hiver.

Les divertissements d'extérieur, dans des conditions où se combinent l'air vif, le soleil brillant et les sites pittoresques concourent à élever l'âme, à affermir la santé, à stimuler l'intelligence toutes choses nécessaires à notre époque de vie fiévreuse. Le Canada offre sous ce rapport des avantages que peu d'autres pays possèdent ; tous, jeunes et vieux, riches ou pauvres peuvent prendre leur part de santé et de joie dans l'air chargé d'ozone de nos prairies, de nos forêts et de nos collines couvertes de neige.

Les Ressources Naturelles.

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

LA CASQUETTE VERTE

Jusqu'à ses quatre-vingts ans sonnés, oncques ne vit le grand-père Théodore, terrien convaincu et sédentaire endurci, hors du territoire d'Origny-Sainte-Benoîte, canton de Ribemont (Aisne), où il était né à la fin du siècle dernier, où il s'était marié, à la Restauration, où il comptait bien mourir le plus tard possible. Différent du paysan de Nadaud qui voulait voir Carcassonne, il n'avait même pas eu la curiosité de pousser jusqu'à Saint-Quentin, distant de quelques lieues, où était cependant mariée sa fille cadette et lorsque les rouliers en passant à l'auberge de son aînée, l'invitaient, par manière de plaisanterie à monter dans leur "carrosse' pour venir à la ville, il leur répondait avec sa bonhomie narquoise.

— A quoi bon, mein fieu ! Le soleil ne brille point mieux là-bas qu'ici !... Au contraire !...

Chaque jour, au plein midi, il allait s'asseoir dans le clos contre la margelle de son puits, sous les rayons tièdes ou brûlants ; son front chauve était abrité par une immuable casquette verte à visière et oreillettes, d'un modèle particulier, aussi connue que le tricorne du garde-champêtre. Il demeurait là dans une béatitude extasiée, tel un dévot devant le Saint-Sacrement ; mal venu qui le dérangeait et, une fois qu'il rissolait par trente-huit degrés, m'étant avisé de lui demander avec l'aplomb d'un rhétoricien :

— Que faites-vous donc là, bon papa ?

Il me répondit gravement :

— J'adore le soleil, mon fieu, ne me fais point d'ombre.

Et je m'écartai, aussi respectueux qu'Alexandre devant Diogène.

Aussi n'avait-il que mépris pour les grandes villes où, selon le refrain naïf :

La hauteur des maisons
Empêche de voir la lune,
Et le soleil itou !

Il avait pourtant épousé une demoiselle de Paris, mais qui n'avait jamais quitté Origny plus que lui, assurait-il d'un air finaud.

On pouvait lire l'explication de ce rébus sur la tombe de la défunte née Marguerite Deparis. C'était son seul rapport avec la capitale.

Sa fille aînée s'était mariée à un enfant du pays, comme elle ; et il en voulait un tantinet à sa cadette d'avoir préféré un "monsieur" de la ville, gendre exécré s'il en fut à quelque bon cultivateur faisant souche de solides terriens. Mais ma chère mère, délicate et frêle, n'avait aucune des qualités nécessaires pour bien conduire une ferme, son fils pas davantage ; aussi grand-père me trouvait-il quelque peu gringalet, bon tout au plus à faire un écrivassier. Chaque année, aux vacances, lorsque j'arrivais tout fier de mes petits succès, il me toisait avec une moue des plus humiliantes et, reportant un oeil complaisant sur mes robustes cousins, il semblait dire :

— Tout ce qu'on vous met dans la tête ne vaut pas ce qu'ils ont dans les bras.

Il me présentait à ses amis et connaissances, disant :

— C'est le fieu d'Adeline, un petit de la ville :

Comme il eût dit : Un petit de la Défaite ! selon la belle expression de Daudet.

Quand je fus étudiant au quartier Latin, il ajouta à sa formule : "Il travaille dans les livres !" avec la compassion un peu dédaigneuse des terriens pour la faible ou l'infirme incapable de manier une bêche ou une pioche. Lorsque je lui écrivais au jour de l'An ou à sa fête, j'avais beau lui vanter les merveilles de la capitale, je ne recevais jamais d'autre réponse que ses remerciements enveloppés d'un mandat-poste pour me consoler de mon insuccès, et je dois avouer que j'appréciais grandement ce genre de prose !

Grand fut donc mon ahurissement, en me réveillant certain matin à la voix bien connue du grand-père.

— Holà ! paresseux ! on ne se lève donc pas à Paris ! (Il était à peine six heures !)

Je me frottai les yeux, croyant rêver :

— Comment, grand-père, c'est vous !

— Ben sûr ! c'est moi ! Ouvre donc !...

J'obéis.

Il avait sa tenue des grands jours : redingote noire dont les pans dépassaient la blouse bleue aux broderies blanches ; chapeau haut de forme remontant vraisemblablement aux premiers jours de l'Empire.

Comme je le félicitais de sa visite tardive à la capitale, il m'interrompit brusquement :

— As-tu un chapelier ?

Je le regardais sans comprendre.

— Oui, un marchand de chapeaux, de bonnets, de casquettes ? reprit-il avec impatience.

— Certainement ! Boulevard Saint-Michel.

— C'est là que tu vas me conduire de suite.

— C'est qu'il ne doit pas encore être levé.

— Pas levé ! quand le soleil l'est déjà depuis deux heures !... Enfin, j'attendrai pendant que tu t'habilleras.

Allant, venant à travers la pièce, il lançait un coup d'oeil furieux sur la glace, qui lui renvoyait son image irritée, sourcils froncés sous le lourd chapeau tromblon.

— Mettez-donc votre casquette, grand-père, vous serez plus à l'aise, insinuai-je pour flatter ses préférences.

Il se retourna comme si une mouche l'eût piqué.

— Ma casquette ! ma casquette ! répéta-t-il tragique. On m'a volé ma casquette !

* * *

Quelques jours auparavant, faisant sa sieste au bord de son puits, selon son ordinaire, il s'était réveillé, le chef découvert, exposé aux rayons brûlants de juillet. Un autre y eût attrapé une insolation, mais il avait le crâne solide et la peau si bien tannée qu'elle défiait les coups de soleil. Il n'en réclama pas moins à cors et à cris sa précieuse coiffure. Avait-elle été dérobée par un chemineau ? cachée par un mauvais plaisant ? emportée par le vent ?

— Achetez-en une autre, disait ma tante.

Mais ce n'était pas chose facile ! D'une forme, d'une couleur spéciale, c'était un modèle inconnu au village ; seul, un colporteur qui passait à la Saint-Jean d'été, en avait dans sa roulotte... et c'était onze mois à attendre ! car il n'en voulait point d'autres et s'emportait contre le chapelier-mercier-sabotier d'Origny, lui vantant ses "nouveautés".

— Faut voir à la ville, alors !

Le bonhomme fit la grimace. Fort têtu de son naturel, il tenait à ses idées, presque autant qu'à sa casquette ; cependant cette dernière l'emporta et, un matin, mon père, aussi stupéfié que moi, l'aperçut, de son étude, qui montait la rue d'Isle en examinant les enseignes. Ma chère mère descendit bien vite au devant de lui et l'engagea à entrer. Mais ce n'était point chez son gendre qu'il venait, il cherchait un chapelier capable, c'est-à-dire ayant tous les genres de casquettes. Las ! on eut beau bouleverser les fonds de magasin, dénicher des "rossignols" qui n'avaient pas vu la lumière depuis un quart de siècle, aucun ne répondait absolument au type exigé, et à moins qu'à Paris ?...

Il ne faut pas mettre un Picard au défi !

Et voilà comment grand-père foulait maintenant, en ma compagnie, le boulevard Saint-Michel, sans daigner accorder un regard au Panthéon, au Luxembourg, à la Sorbonne ou à Cluny, me répondant d'un air impératif :

—Tout ça, ce ne sont point des chapeliers !

* * *

A midi nous avions rendu visite à deux douzaines de chapeliers de la rive gauche, avec un égal insuccès, du reste ; le nez du grand père s'allongeait, mais ma patience ni ses jambes ne se lassaient. En revanche, je commençais à éprouver des crispations nerveuses en l'entendant pour la vingtième fois demander de son air paterne :

— Vous n'auriez point une casquette verte avec une visière et des oreillettes ?

Passant les ponts, nous arpentions la rue de Rivoli et autres rues avoisinantes ; lui, les yeux en l'air, moi, tête basse, fredonnant machinalement la Ronde du Brésilien, alors à la mode. Tout à coup nous entrons dans une boutique, grand-père répète sa sempiternelle question : rire général ! C'est l'occasion de me fâcher, je la saisis, heureux de soulager ma bile : N'a-t-on plus de respect pour les cheveux blancs d'un vieillard ?

En quoi sa demande est-elle ridicule ?

Très poli, le commis s'excuse. Nous ne sommes pas chez un chapelier, mais un teinturier dont l'enseigne a causé l'erreur. Nous sommes dans notre tort... ce qui est loin de me calmer !

Quant à grand-père, sans s'émouvoir pour si peu, il hausse les épaules et me désignant le Chapeau Rouge qui se balance au soleil :

— Alors pourquoi prendre un chapeau pour enseigne ?

Je suis à bout ! Heureusement un bon déjeuner a raison de mon affaissement et nous repartons de plus belle !

Est-ce l'influence d'un certain vin blanc, mais je suis résigné à mon sort ; mieux que cela, je me passionne pour cette chasse nouvelle après un introuvable gibier ! Je réclame haut et clair la casquette ! la casquette ! et le bon vieux m'adresse un sourire attendri. Nous marchons, nous marchons avec le courage du désespoir ; nous fouillons le Marais, le Temple, les Décrochez-moi-ça. Je pourrais passer un examen sur la question des "chapeaux" et Aristote était, certes, moins ferré que moi ! Peine inutile ! Ni en vieux, ni en neuf, nous ne découvrons rien se rapprochant de ce modèle, unique, sans doute, et après deux jours de courses stériles, grand-père, plein de rancune, secoua la poussière de ses souliers sur la Ville-Lumière, qui ne l'avait nullement ébloui, et repartit pour Origny.

Avoir manqué à tous ses principes, avoir fait cinquante lieues aller et retour, avoir été à Saint-Quentin, poussé jusqu'à Paris, tout ça en pure perte ! Bien sûr, il en ferait une maladie !

De fait, était-ce fatigue, courroux, mauvaise honte ? mais, pendant huit jours, il s'obstina à ne pas quitter la chambre où il demeurait mélancolique, en simple bonnet de soie noire, contemplant un prunier voisin où son ex-casquette de l'année précédente coiffait un épouvantail aux moineaux. Peut-être songeait-il tout bas à la lui réclamer.

La semaine suivante, un voiturier de Saint-Quentin apporta une caisse et une lettre à l'adresse du grand-père.

C'était de son gendre, aussi fit-il la grimace en assurant ses bésicles, et lut :

Mon cher beau-père,

En instrumentant contre un colporteur des environs, le vôtre, c'est probable, j'ai saisi un lot de casquettes, soeurs jumelles de celle que vous pleurez, et je les ai achetées à votre intention, souhaitant de bon coeur que vous les usiez toutes l'une après l'autre pendant de longues années encore.

Votre bien affectionné,

Victorice.

Grand-père lâcha la lettre, ouvrit la caisse ; elle contenait deux douzaines de casquettes absolument pareilles à celle qui se balançait dans les branches.

Il en prit une d'une main tremblante, s'en coiffa avec la joie d'un fumeur privé de tabac en retrouvant sa pipe, et, depuis lors, oncques ne l'entendit plus médire de son gendre.

Il avait gagné son coeur.

Arthur Dourliac.

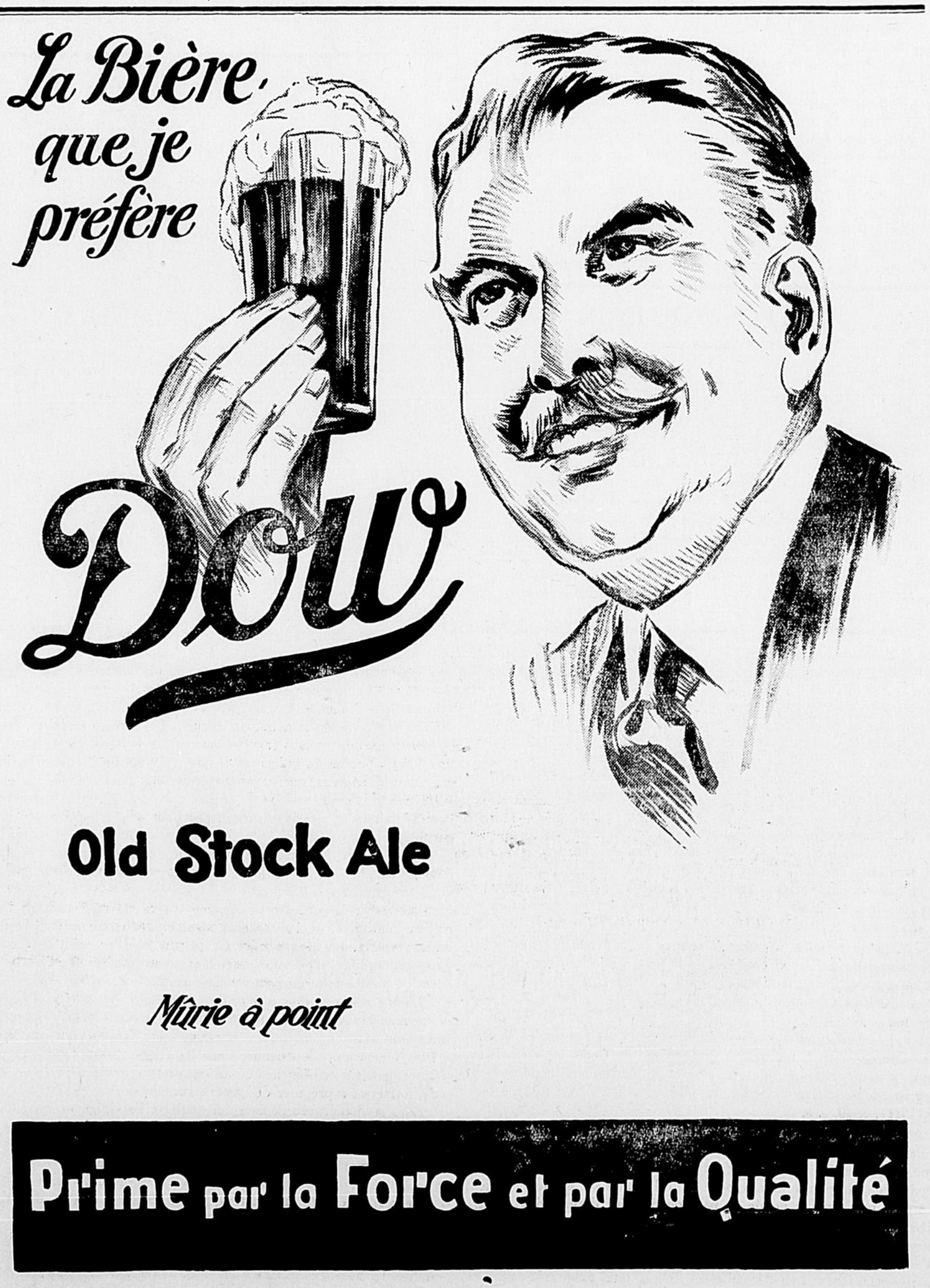
L'amour d'un père fortifie le coeur et corobore la volonté de ses enfants : son travail les enrichit, et il se fatigue pendant sa vie, pour leur laisser après sa mort le repos dont il n'a pas voulu jouir lui-même.

* * *

Avec plus de temps perdu, plus de forces gaspillées ou employées à rebours l'oeuvre des générations humaines fait pour un travail obscur de ces infusoires innombrables qui construisent un archipel, perdu dans l'immensité de l'océan, qu'ils ne verront jamais émerger.

* * *

La facilité tue l'amour, comme la difficulté le plaisir.



COLONNES FEMININES

L'AMOUR

On dit que c'est un feu dont la brûlante flamme
Eclaire, vivifie et transfigure l'âme
Que pour l'homme exilé, c'est là le plus grand bien,
Mais moi... je n'en sais rien !

On dit que c'est un phare à la lumière ardente
Qui dirige le coeur au fort de la tourmente,
Un baume à la souffrance, à l'effort à un soutien
Mais moi... je n'en sais rien !

On dit que c'est un dieu puissant et magnanime
Qui combie les désirs et les rêves intimes
Et forge entre les coeurs d'indissolubles liens,
Mais moi... je n'en sais rien !

On dit que c'est encore une fleur délicate
Qui dans tous les pays aisément s'acclimate
Mais qui mendie un regard, un mot vague, un rien,
Mais moi... je n'en sais rien !

L'un médit de l'amour, l'autre en fait des louanges
Un l'appelle démon et l'autre l'appelle ange ;
Je pense qu'on l'ignore... et pour moi : je crois bien
Que je n'en saurai jamais rien !

YOLAINE

LE TRAVAIL PERSONNEL

Contraste singulier ! Jusqu'à 18 ou 20 ans, la femme consacre à l'étude six, huit, dix heures par jour. Après cet âge, quand elle a conquis quelque diplôme, elle ferme ses livres : c'est fini d'apprendre ! Beaucoup se retrouvent à l'âge mûr ignorantes et futiles, comme si jamais elles n'avaient rien appris. Pourquoi cesse-t-on de travailler ? Pourrrait-on continuer à s'instruire ?

On cesse d'étudier par lassitude. Avouons-le, ce métier d'écolière fut assez dur. Ballottée de professeur en professeur, la fillette soupirait après quelques loisirs. Et, ma foi, devenue bachelière, elle a mis de côté tous les bouquins.

Assez travaillé !

On cesse d'étudier par vanité facilement satisfaite. La bachelière se croit fort savante. Elle connaît ou croit connaître l'histoire, la géographie, les sciences exactes, les langues vivantes, le latin, un peu de philosophie. N'est-ce pas un bagage suffisant pour voyager toute la vie ? Témoin des livres qui n'ont plus rien à nous apprendre.

On cesse d'étudier par frivolité. Le pauvre esprit humain a un goût étrange pour le médiocre. Les grands et beaux enseignements traditionnels, les révélations de la science moderne, furent acceptés par la jeune fille et compris... à peu près. Mais à présent, ils l'ennuient. Elle rêve à d'autres choses, des choses brillantes, gaies, amusantes. N'est-il point temps de choisir ses robes et d'aller dans le monde ? Adieu, maîtres austères. Dansons !

...On n'a pas le courage de faire la part de l'esprit. On a laissé les préoccupations matérielles, semblables à des herbes folles, envahir le jardin si bien cultivé jadis. Et l'on s'étonne que les conversations entre femmes restent futiles, insignifiantes. Pourtant, ces mondaines firent de bonnes études. Mais il y a longtemps ! Elles savent encore "rosa, la rose", et la généalogie des rois de France. Elles ont retenu quelques principes, mais des principes où ne circule plus la sève. Elles n'acquièrent plus rien.

Péguy prétendait laisser perpétuellement à son âme "la fraîcheur des choses qui commencent". Ses méditations, ses travaux avaient la vie joyeuse d'une eau courante. Avouons-le, une telle jeunesse de pensée est bien rare. Vous me direz que les hommes sont aussi coupables que nous, car ils ne lisent guère. Mais leur esprit semble beaucoup plus ouvert aux courants d'idées qui passent. Regardez-les quand ils lisent le journal ; nous autres, femmes, nous cherchons les articles plaisants et faciles, la chronique mondaine, voire le feuilleton. Ces messieurs lisent les études sérieuses, ils s'intéressent à la politique, aux questions de science ou de finance. Ils savent lire le journal qui ennuie les trois quarts des femmes.

Que faire pour rendre à nos pensées la fraîcheur de l'eau courante ? Travailler, travailler toujours. Sans doute, une mère de famille, une femme prise par les affaires auront peu ou point de loisirs. mais elles peuvent toujours, il me semble continuer d'apprendre.

On apprend par les journaux et par les livres : au lieu de choisir le médiocre employons nos rares moments tranquilles à méditer quelques lignes très bien choisies. Il est tel article de journal ou de revue qui, lu avec attention, plume en main peut-être, nous donnera sur une question scientifique ou morale des notions justes, précises, "nutritives". On apprend par les conversations entendues : choisissons mieux nos interlocuteurs, essayons d'élever le niveau de causeries dans notre salon ; interrogeons volontiers ceux qui sont compétents en quelque matière. On aprend par les voyages : avant de visiter une contrée, consultons l'atlas, le dictionnaire, relisons les livres qui décrivirent cette région, ses paysages, les richesses d'art qu'il renferme. On apprend par la réflexion personnel, en voulant comprendre, en rejetant les idées toutes faites, en cherchant le pourquoi des choses. On apprend en accomplissant à la perfection toute besogne. Au lieu d'agir comme une machine, essayons de mettre tant d'intelligence, d'initiative, de souci de réussir dans nos moindres actions, qu'elles deviennent de l'or.

On apprend enfin par la persévérance à fournir du travail personnel. Beaucoup de femmes pourraient supprimer quelques visites, quelques flâneries, dans les magasins, et lire, prendre des notes, entendre des cours. Gedardt raconte que le cardinal Farnèse rencontra, un jour d'hiver Michel Ange déjà vieilli, errant dans la neige autour du Colisée : "Où allez-vous par si mauvais temps ? A l'école, répondit Michel-Ange, pour tâcher d'apprendre quelque chose".

Les grands esprits sont plus humbles que nous : ils reconnaissent leur ignorance. Ils sont plus courageux ils marchent tout droit à la recherche de la vérité.

Si tu as beaucoup, donne de ton bien ; et si tu as peu, donne de ton coeur...

L'homme complet est plus rare que l'homme de génie.

LES DIX COMMANDEMENTS
DE LA MENAGERE

De bonne heure tu te lèveras,
Pour tout ranger soigneusement.

Les repas, tu prépareras,
Toujours exactement.

La basse-cour surveilleras,
Tous les jours attentivement.

Des légumes cultiveras,
Ainsi que des fleurs pareillement.

Recettes et comptes tiendra,
De tes emplettes sûrement.

Tout commérage éviteras,
Propos mauvais également.

Les pauvres soulageras,
Selon tes moyens dignement.

Sur tes peines saupouderas,
Des graines d'espoir stoïquement.

Ton "home" tu préfèreras,
Aux théâtres loyalement.

Tes enfants tu élèveras,
Dans l'amour de Dieu sagement.

LA FEMME

Etonnante organisation de la femme. Tant de gloire et de mensuétude unies à tant de force morale ! L'esprit souvent le plus juste, le jugement le plus fin et les plus sérieuses intuitions, sous les apparences les plus frivoles ; souvent aussi la raison la plus ferme, les résolutions les plus inébranlables avec la plus vive mobilité d'impression ! Quels singulier contrastes ! Et quel admirable assemblage ! L'homme n'acquiert toute sa valeur que par l'éducation et dans son orgueil n'aspire qu'à faire voir le plus tôt possible, jusqu'où vont ses facultés. Mais il y a dans l'âme de la femme des qualités exquises qu'elle ne doit à aucun instituteur, que Dieu lui-même lui données.

Il y a dans cette âme harmonieuse, des cordes délicates qui ne vibrent point à tout moment et de mystérieux trésors d'intelligence qui ne se révèlent que dans les grandes circonstances. Alors la femme la plus importante trouve tout à coup pour exprimer ses émotions un langage poétique, image saisissante que nul professeur de rhétorique n'a pu lui enseigner; la femme la plus modeste se lève avec le regard enflammé et la parole d'une prophétesse.

LA MODE ET LA CUISINE

L'examen des modifications suivies par les menus de nos repas depuis deux siècles nous révèle un allègement progressif dans le nombre des mets. La liste des plats offerts à un banquet moderne équivaut à peine à la liste des plats qui étaient offerts jadis au moindre des dîners de bonne compagnie. Par contre, nous pouvons nous vanter d'avoir apporté une amélioration progressive dans la finesse des plats.

Cette évolution de la mode culinaire répond à une évolution de l'organisme. Nos estomacs, moins vigoureux, ont d'autres exigences que ceux de nos aïeux ; ce n'est plus la quantité qui les satisfait, mais la qualité.

Des changements sociaux ont aussi favorisé l'établissement de cette mode. Nous avons un personnel restreint, des cuisines peu spacieuses, nous avons aussi moins d'heures de loisir à consacrer à des digestions laborieuses ; enfin, nous sommes tous plus ou moins tributaires de régimes et nous avons toutes la prétention, plus ou moins avouée, de garder une silhouette mince.

La vie fiévreuse d'aujourd'hui ne nous permet pas plus de rester très longtemps à table. Il y a quelques années, on essayait d'abréger la durée des repas tout en conservant encore une liste assez longue des mets. Une émulation maladroite des maîtresses de maison qui voulaient paraître dans le ton, s'ingéniait à précipiter le service, ne laissant pas aux convives le temps de manger, si par hasard l'un deux entreprenait de conter une anecdote ou d'entamer une discussion, il était considéré comme un importun, presque comme un homme mal élevé. A peine un domestique avait-il présenté le plat à un invité, qu'un autre surgissait pour enlever l'assiette qui n'était pas encore vide ; on se serait cru dans un buffet de gare.

Le bon goût français a vite eu raison de cette erreur d'orientation, on a compris qu'il convenait de servir, à toutes ces personnes pressées par de trop nombreuses occupations, un menu plus court et composé intelligemment ; il peut d'ailleurs être très substantiel sans être interminable.

La politesse s'efforce aussi d'établir le menu d'après le genre des convives, leurs habitudes, leur manière de vivre.

Pour un dîner d'hommes, le menu comportera des plats substantiels, des mets épicés, des gibiers au fumet accentué. Entremets, gâteaux, sucreries seront très réduits. Des vins chauds, forts, y seront servis. Si, au contraire, c'est un repas où les dames sont en majorité, les entremets, les glaces les desserts, les sucreries y seront en abondance ; les vins doux et les vins mousseux aussi. Des viandes légères, des mets peu épicés, des légumes, auront une large part dans le menu.

Nos repas sont rarement ce qu'ils étaient autrefois : des réunions gastronomiques où l'on venait pour bien manger. La plupart du temps on se réunit à une même table pour d'autres objets : pour faire ample connaissance, pour traiter une affaire, discuter un projet, pour obtenir une adhésion, trouver des commanditaires, etc., etc. Ces sortes de repas réclament un menu savamment combiné. Une digestion trop pénible, un cerveau congestionné feraient manquer aux convives le but qu'ils visent. Les facultés intellectuelles sont surexcitées par une nourriture substantielle, mais légère ; tandis qu'elles sont déplorablement alourdies par un trop copieux repas.

Une autre considération doit influer sur la composition des menus faits pour nos contemporains si délicats. L'état de la température qui modifie la circulation, modifie leur appétit, et tel repas qui leur paraît agréable en hiver leur serait insupportable à la canicule. Il ne convient pas de servir un civet en sauce au moment des grandes chaleurs, ni de lourdes viandes de boucherie. De même il est très adroit de devancer un peu le calendrier dans les plats que l'on offre : les premières cerises, les premières asperges font toujours aux convives une surprise qui leur paraît savoureuse, alors que la primeur elle-même est encore légèrement insipide.

La mode étant aux régimes, il est de bon goût d'organiser les plats de façon qu'un convive astreint à un régime trouve dans le menu de quoi faire un repas suffisant. Il peut y avoir un plat de pâtes ou de riz, des pommes de terre à l'anglaise, une viande blanche ou une viande grillée, des poissons maigres, des fruits cuits, des purées, tous mets d'amis dans la plupart des régimes et si usités maintenant que la plupart des convives sans régime s'en accommodent fort bien. Dans la corbeille à pain, quelques biscottes peuvent être mélangées au pain.

La maîtresse de maison, si elle n'a pas été prévenue à l'avance, ne peut offrir l'eau minérale qui convient à chacun des régimes de ses convives ; du moins, elle aura une eau minérale neutre qui ne puisse nuire à aucun.



CADEAUX ELECTRIQUES
Jolis et Utiles
à portée de tous

Donnez cette année, des cadeaux vraiment distinctifs, qui seront vivement appréciés par vos parents et amis. Les cadeaux électriques sont fort peu coûteux et une variété considérable de ces articles s'offrent à votre choix. Dressez votre liste dès maintenant.

Profitez de ces prix exceptionnels

Fer à repasser	$4.90	Thermoplasme	6.00	Percolateur	7.75
Grille-pain	3.50	Réchaud	5.25	Immerseur	5.75
Fer à friser	1.35	Lampe portative	3.25	Ondulateur Marcel	2.50
Grils	7.25	Poêle pour table	1.00	Vibrateur	7.00

Ainsi que de nombr ux articles plus considérables à prix raisonnables et conditions très faciles.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

DES AUJOURD'HUI
Envoyez-nous votre commande pour
Cartes de Noël
ET DU.... Jour de l'An
Nous venons de recevoir un assortiment considérable de magnifiques cartes appropriées pour les fêtes. Beau choix des plus récents modèles.
CARTES DE VISITE ET ENVELOPPES
"LE CLAIRON"
173 Girouard St-Hyacinthe.
Tel. 143

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
Dividende privilégié no. 32

UN dividende de un et demi pour cent (1½%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1927. Ce dividende est payable le 16 janvier 1928, aux actionnaires enregistrés le 24 décembre 1927.

Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASKELL,
Secrétaire
Montréal, 25 novembre 1927

NOTES LOCALES

LE DEMON DE LA NUIT

Devant une foule de 700 personnes, la troupe Rollin-Nohcor, a remporté un éclatant succès samedi dernier au théâtre Corona. C'est que la pièce qu'elle a interprétée quoique très vieille, a toujours suscité le même intérêt, causé par une profonde émotion. La popularité immense de cette pièce s'explique par la vérité du sujet, qui est encore de date et qui le sera toujours. En effet, de nos jours encore, l'on peut lire dans les grands journaux, le récit des misères qu'endurent des jeunes enfants. Certains parents n'ont aucune pitié pour leurs enfants et souvent, ces pauvres petits êtres sont maltraités aussi brutalement que l'était la petite "Aurore" de la pièce. Mais cette pièce qui a fait couler bien des larmes a aussi sans doute fait voir aux spectateurs, le terrible châtiment qu'impose cette cruauté des parents envers leurs enfants.

Tous les acteurs sans exception méritent de sincères félicitations mais nous nous devons de féliciter plus spécialement la petite Laurette de la manière dont elle a interprêté son rôle, aussi du beau chant qu'elle a offert aux spectateurs.

Samedi prochain, le 17 courant, cette même troupe viendra nous offrir une nouvelle pièce jouée pour la première fois à Saint-Hyacinthe.

Cette pièce est intitulée "Le Démon de la nuit" et est un grand mélodrame en 5 actes. A cette occasion M. Marty, de la troupe Dorziat du Théâtre St-Denis, aussi la fameuse Comique Mlle Lippé, feront partie de la troupe Rollin-Nohcor. Ce sera donc une agréable soirée pour tous ceux qui y assisteront. Cependant nous tenons à avertir tous ceux qui n'ont pu se procurer des billets la dernière fois, feront bien de se les procurer immédiatement. Les billets sont en vente à la pharmacie Brodeur où le plan y est déposé. Qu'on ne tarde pas car ils s'enlèvent rapidement, et du train où vont les choses, plusieurs personnes se verront encore dans l'obligation de ne pas assister à ce grand mélodrame.

DE PASSAGE

La semaine dernière, monsieur et madame Romuald Girard et leurs enfants, de Waterloo, étaient de passage en notre ville chez des parents et des amis de notre ville. Ils sont retournés à Waterloo au commencement de cette semaine.

A DES FUNERAILLES

Monsieur Xavier Paradis, M. François Racine et M. et Mme Victor Sylvestre, ont assisté, ces jours derniers, aux funérailles de Mme veuve Hercule Marcotte, née (Olive Généreux) de Saint-Simon de Bagot, décédée à l'âge de 82 ans. La défunte laisse 2 fils, 3 filles, 1 frère, 4 soeurs et plusieurs petits enfants.

ECOLE D'ELOCUTION FRANCAISE

Les élèves réguliers et auditeurs actuellement inscrits à l'Ecole d'Elocution française voudront prendre note que les cours réguliers sont suspendus durant la vacance universitaire. C'est dire que les cours seront continués à partir du 14 janvier prochain, 1928, au même endroit. Qu'on se rappelle aussi que la somme versée lors de l'inscription, le 9 décembre dernier, couvre la période d'un mois de cours : les élèves actuels sont donc en règle jusqu'à la fin de janvier, sans aucun autre déboursés.

Il est à espérer qu'après les vacances de la Noël l'inscription sera beaucoup augmentée. Nous encourageons encore une fois nos jeunes filles et jeunes gens instruits de profiter de ces cours si utiles à plus d'un point de vue. St-Hyacinthe se doit de posséder une Ecole d'Elocution aussi florissante que n'importe où ailleurs.

EN VISITE

La semaine dernière monsieur et madame A. Boulay, de Waterloo était en promenade chez des parents et des amis de notre ville. Ils ont aussi visité des parents à Roxton-Falls.

RECOMMANDATION

Avec la venue de l'hiver il faut prévenir les enfants des dangers qu'ils peuvent courir des amusements de cette saison.

Dans notre ville le patinage est un sport de toute sécurité. Mais il y a la rivière Yamaska qui bientôt gèlera et c'est une tentation pour les patineurs. C'est là un grand péril, car chaque année l'on apprend que plusieurs enfants se noient sous la glace des rivières de nos campagnes.

La glissade est un amusement moins dangereux, mais encore faut-il que les enfants sachent choisir leur terrain. Nos rues offrent de jolie pentes toutes prêtes... Mais il y a les voitures et les piétons. Le petit imprudent qui va se jeter dans les jambes des chevaux, sous les roues d'un automobile ou bien fait culbuter un piéton, peut occasionner des accidents qui auraient des conséquences très graves. D'un autre côté, notre conseil municipal a déjà passé un règlement défendant aux enfants de glisser dans les rues de la ville.

C'est donc aux mères de familles de voir à surveiller les amusements de leurs enfants durant cette saison. Qu'ils n'oublient pas aussi de les avertir de ne pas glisser dans les rues de la ville car ceux qui seront pris sont passibles d'une amende assez grave. Que les mères de famille n'oublient pas cette recommandation et agissent en conséquence et de cette manière ils n'auront certainement pas à s'en repentir et nous n'auront pas de pertes de vie à déplorer.

CONSTRUCTION AU SEMINAIRE

Les travaux de reconstruction du Séminaire de notre ville, se poursuivent très activement. Deux équipes d'hommes y travaillent continuellement, l'une le jour et l'autre la nuit.

Le nouveau Séminaire sera aménagé pour y recevoir au-delà de 600 élèves et sera un digne monument qui rehaussera encore plus la beauté de notre ville. La reconstruction de l'aile Sud comprendra 1° la très riche bibliothèque. 2° L'installation des laboratoires de chimie et de physique. 3° Un local spacieux pour classer et exposer les objets du musée. 4° Un réfectoire capable de recevoir à table les anciens élèves lors des réunions annuelles. Depuis longtemps les professeurs et les élèves désiraient organiser l'Amicale du Séminaire, mais l'absence d'un local propre retardait l'exécution de ce projet. Dans un an ce local sera construit et le Séminaire pourra recevoir dignement ses anciens élèves et vivre en quelques heures des jours d'antan. Tout le séminaire sera construit à l'épreuve du feu.

Mgr. Desranleau nous informe que la campagne de souscription va très bien et le montant de $500,000 sera bientôt atteint. Cette souscription reçoit partout un accueil très chaleureux. Espérons que bientôt nous assisterons à la bénédiction de ce nouveau séminaire.

RAFLE DE DINDES

Monsieur le dentiste A. Bédard nous fait part que la grande rafle annuelle de dindes, aura lieu dans les salles du Club des Chevaliers de Colomb, le lundi 19 décembre prochain. Les exhibits sont, paraît-il, de toute beauté.

LE PERE NOEL

A la suite d'arrangements spéciaux et après de longues démarches, M. François Jetté nous annonce que le Père Noël sera à St-Hyacinthe le 26 décembre prochain. Une réception spéciale sera donnée aux petits orphelins de l'Hôtel-Dieu de notre ville. Il rencontrera aussi, dans les salles du Club des Chevaliers de Colomb, tous les enfants des C. de C. qui viendront le voir dans le cours de l'après-midi du 26 décembre prochain.

PERSONNEL

M. et Mme L. C. Chevalt partiront le 22 du mois courant pour Rochelle Park, New Jersey.

M.et Mme Chevalt s'en vont aux Etats-Unis pour célébrer le 50ième anniversaire de leur mariage et le 70ième anniversaire de naissance de monsieur Chevalt.

Ils seront de retour au pays au commencement du mois de mars de l'année prochaine. Nous nous joignons aux parents et amis pour leur souhaiter un heureux voyage et un prompt retour.

PROCHAIN MARIAGE

Le 22 décembre prochain aura lieu, en la Chapelle Saint-Vincent de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire, le mariage de Mlle Elianne Picard du village de La Providence, fille de Mme J.-B. Picard avec M. J. Emery Lalonde, fils de Mme W. Lavoie de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé J.-E. Chagnon cousin de la mariée.

A WATERLOO

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le Révérend Père Labelle, Dominicain, de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire de notre ville, est allé prêcher un triduum aux jeunes filles de Waterloo.

NOTRE DEPUTE

Monsieur T.-D. Bouchard, député du comté de Saint-Hyacinthe à la Législature de Québec, est allé mercredi et jeudi de cette semaine, à Québec pour affaires concernant la ville et le comté de Saint-Hyacinthe.

Il est revenu aujourd'hui.

SEANCE DU CONSEIL

La dernière séance régulière de notre conseil municipal pour l'année 1927, aura lieu le mercredi soir 21 décembre prochain.

IMMEUBLE DE LA PENMAN

On a presque complété l'installation des diverses machines dans le nouvel édifice de la Penman et déjà plusieurs sont en opération.

Les dimensions de cette nouvelle construction sont les suivantes : 177 pieds de longueur sur 81 pieds de largeur sur la rue Cascades, et de 206 pieds de longueur par 81 de largeur sur la rue Saint-Joseph.

Cette bâtisse a 4 étages et il y a une hauteur de 14 pieds entre chaque plancher.

Le sous-sol est en béton armé. Il y a des escaliers en fer à l'intérieur et à l'extérieur. La bâtisse est pourvue d'un ascenseur pour le transport du matériel sur chaque étage, avec portes se fermant automatiquement. Il y a aussi un système de protection contre l'incendie.

Le coût de la construction est d'environ $200,000.

A SON POSTE

Pour la première fois, monsieur Arthur Flibotte, élu par acclamation échevin du quartier numéro trois en remplacement du Dr J. L. H. Pagé, démissionnaire, était à son siège à la séance du conseil municipal tenue lundi soir dernier.

PARTIE DE CARTES

La grande partie de cartes des Chevaliers de Colomb aura lieu cette année dans la salle des Bazars de l'Hôtel-Dieu de notre ville, dans la dernière quinzaine de janvier. La date définitive sera fixée sous peu et le public en sera averti en temps.

Elle sera organisée par M. le professeur Côté.

L'EGLISE DU CHRIST-ROI

La construction de la nouvelle église du Christ-Roi avance très rapidement et dans quelques mois nous nous réunirons pour en fêter la dédicace et on y célébrera la première messe.

Cette église est construite en briques rouges et mesure 145 pieds de longueur par 60 de largeur. Elle coûtera environ 65,000 dollars. Les plans ont été tracés par les architectes D. Désilets et René Richer et M. Omer Dumont, d'Acton-Vale a été chargé d'exécuter les plans et devis. Le contremaître est M. Bazile Dufresne de notre ville ; charpentiers, MM. Hormisdas Dufresne et Arthur Brodeur ; Briquetier, J.-Bte. Godbout ; plombier, Arthur Archambault ; Poseur du Fer structural, J.-B. Grosselliers ; ferblantier, Louis Granger, ingénieur, Albert Fournier et Laurent Dumont, comptable.

CONSTRUCTION D'UN HOPITAL

C'est grâce au travail ardu de Sa Grandeur Mgr Decelles, des Révérendes Soeurs de l'Hôtel Dieu, des médecins de l'Hôpital Saint-Charles et du Maire T.-D. Bouchard, député du comté de St-Hyacinthe, si l'on espère commencer au printemps prochain la construction d'un hôpital muni de toutes les améliorations modernes, dans les limites de notre ville. Il est vrai que l'hôpital que nous avons actuellement a rendu d'immenses services à la population de la ville et de la région, mais il est loin de répondre aux exigences de la science moderne.

Notre député, M. T.-D. Bouchard, a rencontré dernièrement l'Honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, au sujet d'un octroi du gouvernement provincial pour la construction de cet hôpital et monsieur le Premier Ministre a recommandé au gouvernement d'accorder un octroi de cent mille dollars.

Cette nouvelle construction coûtera environ $300,000 et sera sise sur le Boulevard Laframboise, site idéal pour un hôpital. La Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe a consenti à vendre aux révérendes Soeurs de l'Hôtel Dieu, un terrain de 600 pieds par 1000.

Espérons voir s'élever bientôt la construction de ce digne monument de notre ville.

COUR SUPERIEURE

Le terme de la Cour Supérieure pour le mois de décembre 1927 s'ouvrira lundi le 19 décembre courant sous la présidence de l'Honorable Juge A. Trahan, de Montréal et se terminera le 23 décembre.

Les causes inscrites pour ce terme sont les suivantes : le 19, 643. — Picard vs Robert. Action en séparation de corps et de biens fondée sur les causes ordinaires.

730. — Mailloux vs Brisebois. Cette cause a été ajournée au terme de mai.

647. — Société de Beurre et de Fromage de Corbin, St-Damase vs Beauregard. La demanderesse se plaint du fait que le défendeur qui était l'un de ses membres n'a pas exercé les obligations imposées par la loi et ses règlements à chacun de ses membres et de ce chef elle réclame les dommages par elle subis.

Le 20, 608. — Poulin vs Gélinas. Le demandeur réclame du défendeur $220. à titre de dommages-intérêts parce que le défendeur ne lui aurait pas remis le cheval et les trois vaches qu'il lui avait livrés en vertu d'un bail consenti au défendeur. Le défendeur déclare qu'il a été empêché de livrer le cheval en question parce que cet animal, âgé de 19 ans, se serait étranglé en cherchant à se coucher ; qu'il aurait été empêché de livrer les vaches parce qu'elles seraient mortes par suite de la maladie dont elles souffraient au moment où il en a pris possession.

776. — Provincial Bldg. vs Corp. Ste-Marie de Monnoir. Cause ajournée au prochain terme.

624. — Lapointe vs Goodyear Cotton Co. Cause également ajournée au prochain terme.

Le 21, 695. — Leroux vs Gaudet. Il s'agit en cette cause simplement d'un débat de compte entre les parties. Le demandeur prétendant que le défendeur lui doit la somme de $224.00 et le défendeur prétendant que c'est le demandeur qui lui doit la somme de $200.00.

606 A. — Savard vs Aubertin. La cause de cette action est un accident d'automobile suivant un habitude qui a une tendance à devenir une tradition, les dommages causés l'auraient été par une faute qui ne serait pas la faute du demandeur ni celle du défendeur ; c'est du moins ce qu'ils prétendent.

Le 22, 727. — Sansoucy vs Larocque. Il s'agit en cette cause également d'un accident d'automobile.

605. — Archambault vs Deslandes. Le demandeur veut forcer le défendeur à signer un acte constatant la vente des biens mobiliers et immobiliers faite par le demandeur au défendeur vers le 3 octobre dernier. Le défendeur se déclare prêt à signer cet acte à la condition que le demandeur remplisse les obligations imposées au vendeur par la loi.

611A. — Chagnon vs Chagnon. Action en séparation de corps et de biens fondée sur les causes ordinaires.

717.— McDuff vs Flibotte. Il s'agit en cette cause d'un accident d'automobile.

LA GUIGNOLEE

A la dernière séance de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, les membres ont décidé de former un comité spécial pour courir "La Guignolée" cette année. A cette séance tenue dimanche dernier au Club Ouvrier de notre ville, la direction a décidé d'en fixer les dates du 23 et 27 décembre courant.

Le vendredi 23 décembre, elle se courra au Marché dans l'après-midi et le mardi 27 décembre, dans la soirée, par les rues de la ville.

Sera-t-elle plus belle, plus fructueuse, que les précédentes, c'est le désir de tous les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, qui s'intéressent si passionnément à cette oeuvre de charité.

La misère est grande. Celle qui est cachée surtout, les mendiants de profession vivent bien, ceux qui souffrent le plus, ce sont les pauvres honteux. Qui peut mieux les connaître et qui les connaît mieux que notre vaillant clergé, toujours sur la brèche, pansant des maux que nos médecins ne peuvent atteindre, qui sait toutes les misères cachées et qui les traitent avec une discrétion que nul ne songe à nier.

Quelle gloire pour les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de pouvoir remettre entre les mains de ces vaillants pionniers de l'humanité souffrante les montants collectés qui servent tant dans les familles pauvres pour égayer les jours de Noël et du Jour de l'An.

Que l'on songe au bonheur des petits et de leurs parents quand ils reçoivent un peu de bien être à l'heure ou d'autres, favorisés, recueillent ces jouets et des friandises en abondance ; c'est un devoir bien humain de verser son obole dans le bas des quêteurs de "La Guignolée".

C'est aussi un devoir pour tous les membres de la Saint-Vincent de Paul de s'unir dans cette oeuvre de charité, qu'est pour eux une soirée par année, ce n'est pas une soirée perdue, la Providence qui veille sur tous ses enfants, leur comptera ces quelques heures de dévouement et eux-mêmes seront fiers de dire "J'en étais", comme d'autres ont dit "J'y suis".

Plus d'hésitations, citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe, que pas un ne tire de l'arrière les 23 et 27 décembre ; que tous répondent à l'appel et que personne ne vienne dire, que les autres sont là. Donnez selon vos moyens, mais donnez généreusement et de bon coeur.

REPARATIONS

Monsieur Léopold Gendreau est actuellement à faire diverses réparations modernes à son magasin sis sur la rue Cascades. Il espère pouvoir compléter ces divers travaux au printemps prochain.

LA GARDE D'HONNEUR

Afin de pouvoir se procurer les fonds nécessaires pour l'achat de costumes pour les nouveaux membres qui font maintenant partie de la Garde d'Honneur, cette Garde organise une grande soirée. Elle aura lieu demain soir dans les salles des Zouaves de notre ville. Espérons que beaucoup de personnes répondront à leur appel et les encouragerons.

LES ANCIENS ELEVES DU SEMINAIRE

La réunion des anciens élèves du séminaire de St-Hyacinthe a eu lieu au commencement de cette semaine dans le diocèse de Sherbrooke. Cette réunion a été tenue à l'hôtel de ville, de Sherbrooke, sous la présidence de Mgr J.-P.-A. Lefebvre, supérieur du séminaire Saint-Charles Borromée. Mgr P.-S. Desranleau, vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, président du comité de reconstruction, était présent, de même que l'abbé Rosario Vadnais, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, secrétaire.

Les anciens du diocèse de Sherbrooke s'étaient rendus nombreux et tout porte à croire que la souscription en faveur de l'Alma Mater, comme partout, remportera un excellent succès.

Parmi ceux qui assistaient à la réunion, on remarquait, outre ceux nommés plus haut : les chanoines V. Vincent, archidiacre du diocèse de Sherbrooke ; J.-S. Larocque, curé de Bromptonville, A.-A. Gervais, curé de Danville, Eugène Dufresne, de Sherbrooke ; les docteurs O. Ledoux, O. Chagnon ; MM. S. Tétrault, de Sherbrooke; A. Durocher, de Coaticook ; M. Desnoyers, trésorier de la ville de Sherbrooke ; Me E. St-Pierre, de Sherbrooke ; M. A. Richer, MM. les abbés C.-E. Chartier, curé à Sherbrooke ; N.-Arsène Goyette, curé de Rock-Forest.

ETAT CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Décembre 8 : Louis Marie Guy, fils de Alfred Tessier et de Albina Archambault. Parrain et marraine : Wilbrod Auger et Anna Archambault. — Décembre 8 : Marie Pauline, fille de Joseph Cabana et de Dora Plante. Parrain et marraine : Lucien Plante et Germaine Plante. — Décembre 11 : Joseph, Dieudonnée, Lionel, fils de François Lefrançois et de Eva Collette. Parrain et marraine : Herménégilde Lavigueur et Olymphie Collette. — Décembre 12 : Jean-Marie Clément, fils de Doria Hamelin et de Annette Pelletier. Parrain et marraine : Antoine Pelletier et Elphégina Lamarche. — Décembre 13 : Joseph Hervé Dominique, fils de Alide Mineau et de Alphonsine Savoie. Parrain et marraine : Hervé Lachance et Blanche Savoie.

Mariage. — Décembre 10 : Entre Hervé Gravel, veuf de Euphrasie Larocque ; avec Albina Létourneau veuve de Alfred Desmarais.

Sépultures. — Décembre 9 : Joseph, Basile, Marcel Fortin, fils de Laurette Fortin décédé à l'âge de 2 ans et 2 mois. — Décembre 10 : Augustin Tétreault, époux de Sophie Quintal décédé à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 95 ans.

L'ABBE P.-A. TRUDEAU

A l'occasion du 25ième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé P.-A. Trudeau, chapelain des RR. SS. au Monastère du Précieux Sang de cette ville, il y aura mardi 20 courant, une messe chantée dans la chapelle de ce monastère. Les parents et les amis du jubilaire assisteront à cette fête religieuse. M. l'abbé Trudeau est né à Henryville, le 25 novembre 1876, fils de Louis Hormisdas Trudeau, notaire, et d'Adelphine Maynard. Il fit ses études classiques et théologiques à Montréal, chez les Sulpiciens, moins une année à Marieville, il fut ordonné à Montréal, le 29 décembre 1902, par Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield. Avant de devenir aumônier des RR. SS. du Précieux Sang, M. Trudeau fut successivement auxiliaire au Petit Séminaire de Montréal, vicaire à Iberville, à St-Pierre de Sorel, de nouveau à Iberville, aumônier du Précieux Sang à Saint-Hyacinthe, de 1917 à 1927. Il avait été curé précédemment de 1912 à 1917 à St-Thomas d'Aquin près de St-Hyacinthe.

VITRINES DES FETES

A l'approche des grandes fêtes, le commerce reprend d'habitude un regain de vie. Déjà, l'on voit, un peu partout, les vitrines de nos magasins se parer de marchandises diverses, s'égayer d'étalages attrayants, se garnir d'habits et de vêtements de coupe supérieure, s'efforcer d'attirer l'oeil de l'enfant par une multiplication de jouets multiformes. C'est l'invite du commerce à nos bourses. Car Noël et la fin de l'année annonce, chez nos marchands une heure d'heureux profits, chez le client l'occasion de se refaire en neuf et de songer au bonheur de ses petits.

S'il est une suggestion utile — et c'est la meilleure — c'est que nous devons nous faire un devoir d'encourager notre commerce local.

La plus part du temps ceux qui achètent en dehors de notre ville ne se sont pas donnés la peine de visiter les étalages que nos marchands font à frais considérables pour accommoder la clientèle, ou bien ils ne se sont pas enquis des prix de notre marché pour se rendre compte que nos marchands et commerçants sont capables d'offrir leurs marchandises a aussi bas prix que les marchands et commerçants étrangers. Pourquoi, à égalité de prix ne pas acheter des choses tenues ici par nos marchands.

Un peu de réflexion fera voir quels dommages on peut causer, en n'encourageant pas nos marchands, à ses concitoyens et à soi-même. Ce ne sont pas les maisons du dehors qui contribuent au maintient de nos institutions et aux besoins de notre ville. Ce sont là des dépenses que seuls les contribuables de la place supportent. Or, comme nos commerçants sont elle plus souvent de gros contribuables, ils portent généralement leur large part du fardeau de l'administration publique. Nous nous devons donc de leur faciliter le succès en leur accordant le patronage de nos achats, non séulement des grandes fêtes, mais durant tout le cours de l'année. De cette façon, la part de la masse, la part de chacun, la part du consommateur, la part même de celui qui se demande aujourd'hui s'il va acheter ses effets chez nous ou ailleurs se trouve diminuée, et ainsi nous gardons chez nous notre argent.

Nous ne saurions conseiller trop à notre population d'accorder sa confiance à nos marchands. Elle trouvera son bénéfice à tous les points de vue. Il y va de l'intérêt de tous et de chacun.

"Veux-tu être sage, Sache que tout est mauvais, CCrois que tout est bon."

* * *

Si vous voulez acquérir de l'autorité parlez peu.

LES CADEAUX

FAIT-ON ENCORE DES CADEAUX ?

On se donne toujours des étrennes, mais ce n'est pas la même chose. Dans un cadeau, on met un peu de son coeur ; il vaut surtout par la pensée qu'il reflète, généralement en raison inverse de sa valeur.

Le choix d'un cadeau !

C'était jadis une grosse affaire ! On s'y prenait longtemps d'avance ; on cherchait à deviner quelque secret désir ; on s'ingéniait à de discrètes enquêtes ; on questionnait les proches ; on risquait de timides allusions plus ou moins adroites, avec des malices cousués de fil blanc mais chacun y mettait du sien. Naturellement on ne tombait pas toujours juste ; n'importe, l'intention y était et c'était alors l'essentiel.

"Nous avons changé tout cela."

En ce temps lointain, l'attente de la surprise faisait battre les coeurs et doublait le plaisir : petits et grands, femmes et enfants étaient dans une sorte de fièvre joyeuse ; on guettait un mot, un signe, une indiscrétion ; on tressaillait au moindre coup de sonnette ; on louchait vers de mystérieux paquets introduits furtivement et enfouis bien vite au fond d'une armoire dont on enlevait la clef...

Et quand arrivait la distribution, quelle émotion délicieuse en dénouant les ficelles, en développant les triples papiers...

Droz a écrit la dessus une page charmante.

Sans doute, il y avait parfois de petites déceptions, mais il eut été malséant de les laisser voir. La première éducation enseignait aux enfants que rien ne leur était dû ; que les remerciements ne se mesuraient pas à la valeur du présent et qu'une simple orange (cadeau des humbles à cette époque) méritait autant de reconnaissance qu'un cheval mécanique.

Il n'était pas encore question d'aréoplane !

Pour le donateur aussi, il y avait plus de peine et plus de plaisir. Les courses dans les magasins manquaient de charme : on était pressé, bousculé ; on ne pouvait se faire servir ; on pestait, ou bougonnait ; on était content tout de même. Derrière la figure banale de l'employé, on évoquait quelque cher visage souriant... et l'on se laissait parfois entraîner à quelque folie !

En ce temps, si près et si loin, l'argent n'était pas tout et il se faisait pardonner à force de bonne grâce.

Malgré le vers fameux :

Jamais surintendant ne connut de cruelles

la pluie d'or ne suffisait pas à séduire toutes les Danaë ; il fallait encore quelques roses et les Fermiers Généraux se frottaient aux poètes.

On était pénétré de la jolie maxime :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Alors Potemkim offrait à la Grande Catherine, pour ses étrennes, une assiette de fraises qu'elle aimait et qu'il payait deux milles roubles : délicatesse et magnificence mêlées.

Le bon Louis XVI accompagnait le don de Trianon de ce madrigal, gentiment tourné pour un lourdaud :

Vous aimez les fleurs ; je vous en offre un bouquet ; c'est Trianon. Il a toujours été le séjour des favorites ; il est juste qu'il soit le vôtre.

Louis XVIII, lui-même, sachant sa belle amie, la comtesse du Cayla, un peu gênée, lui envoyait, au Jour de l'An, une simple boîte de chocolat mais dont chaque bonbon était enveloppé dans un billet de mille francs.

Aujourd'hui, l'argent n'a plus de ces pudeurs ; il n'a plus besoin de se parer, de se dissimuler sous les fleurs ; toutes les mains se tendent avidement vers lui, sans vergogne. Même en famille, les cadeaux ne sont plus qu'un chapitre des dépenses, inscrit au budget comme les gratifications des domestiques. On ne cherche plus à faire plaisir ; on n'y réussirait pas. Les enfants vous disent tranquillement :

— J'aime mieux l'argent.

Bientôt, ils en demanderont au petit Jésus !

Nous sommes loin de l'époque où un bambin indigné de recevoir un billet de banque au lieu d'un joujou, le jetait au feu, devant ses parents consternés, en disant :

— C'est pas un cadeau !

Ceux de la génération actuelle sont plus pratiques !

Pourtant n'avait-il pas raison ? L'argent n'est pas un cadeau. C'est un aide, un secours, un bienfait, un service, une largesse ; ce n'est qu'un geste à la portée de tout le monde. Puiser dans sa bourse est plus facile que de puiser dans son coeur et un cadeau est une fleur de l'âme ; un peu de soi-même mêlé à ce que l'on donne dans le parfum d'un bouquet de deux sous, dans le pantin de la boutique à treize comme dans une gerbe d'un louis ou une parure de diamants...mais ni dans le billet de banque ni dans le chèque.

Avec eux, il y a peut-être plus de plaisir, mais certainement moins de bonheur.

Trop rares les maisons où le plus modeste cadeau est encore le plus fêté et où l'humble poupée de la nourrice occupe une place d'honneur.

H.-A. Dourliac.

L'ECOLE DU BONHEUR

(Suite)

La famille est une barque qu'elle doit préserver des écueils, qu'elle ne doit pas laisser chavirer ou échouer.

Elle veille à ce que le capitaine du bord, le mari, soit toujours digne dans sa tenue, à ce que les enfants soient bien portants et convenablement orientés dans leur éducation.

Elle n'a pas une minute de tranquillité ni de repos, parce que sa vigilance doit être constamment en exercice.

Le gouvernement de la maison exige tant de clairvoyance, d'assiduité, de perspicacité et d'intelligence !

Cependant, elle ne se rebute pas, à condition que son courage soit ranimé par une bonne parole et, de temps en temps, par une preuve de sincère attachement.

Elle n'est pas l'esclave de son devoir, celui-ci comporte tant de complications et exige tant de dévouement et de zèle qu'elle succomberait à la peine, mais elle est esclave de son amour qui lui impose cent fois plus de charges.

C'est cet amour qu'un époux intelligent doit savoir alimenter, entretenir comme un feu sacré qui purifie, qui rayonne, qui réchauffe et qui embellit tout.

Heureuses les maisons où la femme est aimée et comprise.

Heureuses les maisons où la femme est incrustée dans la vie de ceux qui l'occupent comme la statue d'une sainte dans la niche creusée au flanc du grand mur triste qu'il faut suivre jusqu'au bout.

Heureuses les maisons où l'on sait qu'il faut bbien peu de choses pour que les yeux et le front d'une femme rayonnent de bonheur : une attention délicate, un mot de reconnaissance, une approbation discrète.

Heureuses les maisons où l'on sait encourager une femme à rester courageuse, vaillante et dévouée, tout simplement en acceptant avec un peu de gratitude les grâces et les bienfaits qu'elle prodigue si généreusement.

Claude MONTORGE.

NUMERO SPECIAL

C'est la semaine prochaine que "Le Clairon" apparaîtra, à l'occasion de la grande fête de Noël, sous une belle toilette. En effet notre numéro de Noël sera un numéro de luxe et comprendra 16 pages au lieu de 8. Il sera en deux sections, et imprimé en trois couleurs différentes.

Comprenant divers Comtes et Poésies de Noël des articles très instructifs, il sera très intéressant pour tous nos nombreux lecteurs.

Qu'on n'oublie pas de se le procurer chez les marchands de journaux, où il est en vente régulièrement.

GERBE DE PENSEES

Ah ! que d'âmes arriveraient à une haute sainteté si, dès le principe, elles étaient bien dirigées !

Ste-Thérèse de Lisieux.

* * *

Plus une femme est belle, moins elle doit user de coquetterie ; sachant que mon sabre est tranchant, je le laisse au fourreau.

* * *

Avec une bonne santé, on n'est jamais tout à fait malheureux en amour. Il y a un égoïsme physique qui échappe aux catastrophes.

* * *

Savoir vivre avec soi-même en bonne amitié, c'est peut-être le talent le plus utile ; on ne s'ennuie jamais et on n'ennuie personne.

* * *

Les hommes que la faveur des circonstances élève seule à la fortune ou la réputation sont comme les joueurs heureux. Ils n'avouent jamais qu'ils ont été servis par la chance : ils s'en vantent.

* * *

Nous mettons plus de nous-mêmes dans la critique, parce qu'elle fait honneur à notre esprit, que dans la louange, qui ne fait honneur à nos sentiments que lorsqu'elle est sincère.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de trains supplémentaires pour Noël et le Jour de l'An

Pour le confort des nombreux voyageurs qu'elle s'attend de transporter, la compagnie du Canadien National, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, fera circuler des trains spéciaux entre Montréal St-Hyacinthe et Portland, comme suit. Samedi le 24 décembre et le 31 décembre, un train spécial quittera Montréal à 3.15 P. M. St-Hyacinthe à 4.40 P. M. et arrivera à Richmond 6.15 P. M.

Lundi le 26 décembre et le 2 janvier, le spécial laissera Richmond à 6.50 P. M. St-Hyacinthe à 8.23 P. M. arrivant à Montréal à 9.50 P. M. et faisant tous les arrêts en route.

Le train No 12 de Montréal à 4.25 P. M. pour Island Pond, circulera d'après son horaire régulier samedi le 24 et samedi le 31.

Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville ,35 rue Laframboise, Tel Bell 354.

23-30 D.

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. No. 743. District de Saint-Hyacinthe.

PALMIRE SENECAL, épouse de feu Alp. Lussier, Demanderesse; contre HORACE ST-GERMAIN, en sa qualité de Syndic à Joseph Messier, failli, Defendeur; et Come Grégoire, Curateur au délaissement.

Saisi comme étant en charge du dit Come Grégoire, le curateur nommé au dit délaissement, l'immeuble suivant; Une terre située en la paroisse de St-Charles, au premier rang, étant le lot No. 29 aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, avec bâtisses y érigées; à distraire de cette terre la partie vendue à Omer Blanchard.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-CHARLES, mardi, le TROIS JANVIER prochain (1928), à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi.

St-Hyacinthe, 12 décembre 1927.
JOS. L. CORMIER, Shérif.

Mesdames

Vous êtes cordialement invitées à venir visiter mon salon de chapeaux.

VENDREDI et SAMEDI 16-17 décembre, je fais une grande vente à des prix réduits.

C'est une occasion dont vous devez profiter à l'approche des fêtes.

SALON LUCIENNE

61 rue St-François, ST-HYACINTHE.
Ancienne Place de Mlle Dansereau

SHERIFF'S SALE

S. C. 743. District of St. Hyacinthe.

PALMIRE SENECAL, wife of the late Alp. Lussier, Plaintiff; against HORACE ST-GERMAIN, in his quality of Trustee to the bankrupt Joseph Messier, Defendant; and COME GREGOIRE, Curator to the surrender.

Seized as being in charge of the said Come Grégoire, curator to the said surrender, the following immovable, to wit;

A land situate in the parish of St. Charles, on the first range, being lot No. 29 on the official plan and book of reference of the said parish, with buildings thereon erected; to withdraw the part sold to Omer Blanchard.

To be sold at the parochial church door of ST. CHARLES, tuesday, on the THIRD day of JANUARY next (1928), at HALF passed TEN o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, December 12th 1927.
JOS L. CORMIER, Sheriff.

16d

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. 604-A. District de Saint-Hyacinthe.

LOUIS A. DYON, Demandeur; contre HORACE ST-GERMAIN, es-qualité de Syndic à Joseph Messier, failli, Defendeur; et COME GREGOIRE, Curateur au délaissement.

Saisi comme étant en charge du dit Come Grégoire, le Curateur nommé au dit délaissement, l'immeuble suivant, savoir;

Une terre située en la paroisse de St. Charles, sur le 2me rang, de 2 arp. par 40, connue sous le lot No. 197 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-CHARLES, mardi, le TROIS JANVIER prochain (1928), à DIX heures de l'avant-midi.

Saint-Hyacinthe, 12 Décembre 1927.
JOS. L. CORMIER, Shérif.

SHERIFF'S SALE

S. C. 604.A. District of St. Hyacinthe.

LOUIS A. DYON, Plaintiff; against HORACE ST-GERMAIN, in his quality of TRUSTEE to the bankrupt Joseph Messier, defendant; and COME GREGOIRE, Curator to the surrender.

Seized as being in charge of the said Come Grégoire, curator to the said surrender, the following immovable to wit;

A land situate in the parish of St. Charles, on the second range, containing 2 arp. by 40, known under lot No. 197 on the official cadastre of said parish, with buildings.

To be sold at the parochial church door of ST. CHARLES, tuesday, on the THIRD day of JANUARY next (1928), at TEN o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, December 12th 1927.
JOS. L. CORMIER, Sheriff.

16d

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Saint-Hyacinthe, s'adressera à la législature de Québec pour faire amender sa charte et décréter: (1) que partie du lot 7296 du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, dans la municipalité de St-Thomas d'Aquin est annexé à la cité; (2) que l'article 136, ch. 102, S. R. P. Q. 1925 tel qu'amendé est amendé en remplaçant le mot novembre par le mot avril; (3) qu'il est défendu de construire sur des bâtisses des escaliers extérieurs sauf sur les faces donnant sur une cour; (4) que le conseil peut voter un octroi de dix mille dollars à la corporation du Séminaire de St-Hyacinthe; (5) que le conseil peut emprunter la somme de quatre vingt mille dollars pour rembourser un pareil montant échéant le 1er novembre 1928; (6) que le conseil peut imposer une license sur les pompes servant à la vente d'essence; (7) que le conseil peut adopter un règlement concernant la responsabilité des propriétaires des bâtisses s'égoutant sur les trottoirs; (8) que l'article 12 de la loi 17 George V, chapitre 84 est amendé en remplaçant le deuxième paragraphe par le deuxième paragraphe de l'article 523, chapitre 102, R. S. P. Q. 1925 tel qu'amendé par l'article 34 de la loi 5 George V, chapitre 95; (9) que le conseil peut adopter un règlement libérant la cité de responsabilité pour dommages causés par inondations envers les propriétaires de bâtisses dont les égouts ne seront pas construits suivant les devis prescrits dans le dit règlement; (10) que les argents empruntés pour la construction de systèmes d'aqueduc et d'éclairage ne comptent pas dans la dette de la municipalité pour les fins de déterminer le montant de la dette nette municipale dans les cas de vote sur règlements d'emprunt; (11) que le conseil peut accorder une franchise pour opérer pendant 20 ans un service d'autobus dans les limites de la cité.

Saint-Hyacinthe, 13 décembre 1927.
JOHN G. AHERN,
Procureur.

16-23-30d—6j.

COURRIERS

ST-BARNABE-NORD

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Suzanne Bourassa, fille de M. Nestor Bourassa, maire de la paroisse, décédée à l'âge de 14 ans. Elle laisse son père et sa mère, deux soeurs, Marie-Thérèse et Mme Wellie Gauthier, de Shawinigan Falls ; sept frères, Thomas de Trois-Rivières ; Auguste, Paul-Emile, de Waterbury, Conn. ; Emmanuel, Joseph, Maurice et Laurent.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

ST-SIMON DE BAGOT

—Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, à St-Simon de Bagot, les funérailles de Mme Vve Hercule Marcotte, née (Olive Généreux), décédée à l'âge de 82 ans. La défunte laisse deux fils, Alexandre, de St-Liboire, et Louis, de St-Simon de Bagot, ses filles, Mmes Philéas Laflamme Wilfrid Fournier, Albert Cardin, un frère, M. Isidore Généreux, de Manitoba, et quatre soeurs, Mmes Godfroid Fontaine, de Piney, Manitoba, Charles Allard, d'Upton, Edmond Fournier de St-Simon, Omer Forest, de St-Simon, ses beaux-frères, MM. Edmond Fournier et Omer Forest, de St-Simon et plusieurs petits-enfants.

La levée du corps a été faite par l'abbé M. Messier, curé de St-Hugues. Le service a été chanté par l'abbé Beaudry, curé de St-Simon, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés Guertin, vicaire de St-Hugues et Pierre Loiselle vicaire de St-Simon. La bannière de St-François était portée par les conseillers et conseillères de l'ordre.

Le choeur était sous la direction de M. J.-B. Delorme. Parmi les chantres on remarquait MM. Félix Dandenault, Edmond Delorme, Arthur Beauregard, Alcide Bouvier, Armand Péloquin, Henri Labonté, Hugues Fournier Wilfrid Fournier, Arthur Guertin, J.-B. Delorme, Théofred et Montcalm Côté, St-Hugues, Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe. Le deuil était conduit par le Dr Arsène Lafrenière. Les porteurs étaient les petits-enfants de la défunte ; MM. Hercule Marcotte, de St-Liboire, Gaston Marcotte, de Lyster, Raoul Chartier, de St-Hyacinthe, et Elie Beauregard, d'Upton.

ST-CHARLES

—Dimanche dernier M. Paul Phaneuf et M. Augustin Lapierre de Ste-Madeleine étaient en voyage d'affaire à l'Hôtel Bourassa.

—Samedi une petite âme est venue ensoleiller la demeure de M. Joseph Loiselle, laquelle fut baptisée sous le nom de Joseph Ephrem Laurent. Parrain et marraine : Ephrem Bousquet et Thérèse Bousquet Grand-père et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ephrem Bousquet fils, sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les nom de Marie Malvina Marguerite. Parrain et marraine : Ephrem et Thérèse Bousquet, grand-père et tante de l'enfant.

—M.Jean Guertin de St-Thomas d'Aquin de retour d'un voyage de l'Ouest était en visite à l'Hôtel chez M. E. Bourassa ces jours derniers. Il est aussi allé rendre visite a un ami Etienne Hébert gravement blessé dans un accident d'automobile.

Mlle Léontine Meunier est revenue dans sa famille après avoir passé une vacance chez son grand-père à Ste-Madeleine.

COLONNES AGRICOLES

OU METTRE LES CONSERVES MENAGERES

Les conserves de fruits et de légumes faites à la maison devraient être déposées dans un endroit frais, sombre et sec. La chaleur favorise la croissance des bactéries, la lumière déclare les produits et l'humidité provoque la croissance des moisissûres et même de la rouille sur les attaches en métal des bocaux de verre. Tous ces conseils utiles pour la ménagère sont donnés dans un nouveau bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les Conserves de fruits et de légumes faites à la maison. Si l'on n'a pas d'endroit obscur, on peut envelopper les bocaux dans du papier pour exclure la lumière. Lorsque les produits en conserves sont enlevés du bocal cest une sage précaution de les faire bouillir pendant quelques minutes. Lorsqu'ils doivent être employés froid, on peut les faire bouillir d'abord et les faire refroidir ensuite.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, O T T A W A.)

LA GRAINE DE TREFLE

Depuis bien des années, la Division fédérale des semences insiste sur le fait que la seule graine de trèfle que les cultivateurs canadiens puissent employer en toute confiance est la graine produite au pays même. Des essais qui viennent d'être faits à la Station expérimentale de Fredericton, Nouveau-Brunswick viennent encore d'en donner une preuve éclatante. On avait ensemencé des parcelles de la graine venant de bien des pays différents et on avait obtenu d'excellentes levées. Mais le printemps suivant on constata que toutes les variétés de provenance italienne avaient été fortement endommagées par l'hiver. De même, aucun des trèfles d'origine française n'avait résisté à l'hiver. La seule graine étrangère qui a résisté à l'épreuve est celle qui venait de la Suède, où les conditions d'hiver sont à peu près semblables à celles du Canada.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

AU ROYAUME DU BLE

En arrivant à Vancouver, après avoir traversé les trois provinces de l'Ouest, sir John Aird, président de la Banque Canadienne de Commerce, déclarait, dernièrement, que la récolte probable des Prairies serait de 400,000,000 de boisseaux, dont 175,000,000 dans l'Alberta seulement. Cette annonce de l'abondance est de nature à réjouir tous les Canadiens, car la prospérité d'une partie du pays profite au tout. De même qu'une récolte manquée dans l'Ouest créerait une dépression dans l'Est, de même une moisson fructueuse bénéficie au territoire oriental du Canada.

Pour nous, de Québec, la récolte du royaume du blé devra nous intéresser davantage, depuis que la Commission des chemins de fer a établi, sur le Transcontinental, le tarif de 11 cents le boisseau de soixante livres, tarif diminué de près de 50 pour cent et nous permettant de faire la concurrence, au point de vue du transport par voie maritime, aux Grands Lacs, aux ports américains et à Montréal même.

C'est ici que nous admirons la sagesse des hommes qui ont ouvert l'Ouest à la grande culture comme à ceux qui par des voies ferrées, ont su relier Winnipeg à Québec et à Halifax. Il est intéressant de tracer un court historique des activités qui ont donné naissance à un pays nouveau, où les grains poussent avec une vigueur sans égale et d'où partent ces immenses quantités de blé à destination des plus grands marchés du monde.

La province du Manitoba a été la première à être créée. Sa population était alors de 12,228 âmes, sauvages compris. Après deux accroissements successifs de territoire, en 1881 et 1912, le Manitoba a à présent une superficie de 251,832 milles carrés ,avec des couvertures importantes sur l'océan, par voie de la baie d'Hudson.

C'est la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien qui a assumé la tâche, en 1881, d'ouvrir à la colonisation cette nouvelle province, et l'entreprise nationale de relier cette région à celles de l'est. Ce travail a été terminé en 1885. Les colons de l'est du Canada se sont mis à y affluer, et il en vint aussi beaucoup des Iles Britanniques. Ils ont saisi tout le Manitoba pour pénétrer bien plus avant vers l'ouest. En 1876 on avait instalé dans cette région un gouverneur territorial et un Conseil en partie électif. En 1882 la partie sud de ce territoire a été organisée en districts provisoires, avec Régina comme capitale. Six ans plus tard une assemblée législative régulière, qui n'avait pas encore tous les pouvoirs d'une province, a été créée.

Les progrès ont été à ce point rapides, qu'en 1905 le gouvernement fédéral a créé les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Chacune est, comme le Manitoba, plus considérable que la France ou l'Allemagne. En 1906 le relevé de la population donnait 365,688 âmes dans le Manitoba, 257,763 âmes dans la Saskatchewan et 185,412 âmes dans l'Alberta. En dépit de la guerre et de conditions anormales qui la suivirent, en 1926, on constatait qu'en cinq ans le Manitoba avait augmenté sa population de 610,118 âmes à 639,056 ; la Saskatchewan, de 757,510 âmes à 821,042 ; enfin l'Alberta, de 588,454 âmes à 607,584. La population totale des trois provinces s'est trouvée augmentée, dans ces cinq années, de 1,956,082 à 2,067,682 âmes.

Partie de très bas, l'agriculture dans les provinces des Prairies a progressé à ce point qu'en 1926 les récoltes avaient une valeur de $1647,282,000 ce qui est un peu plus que la moitié de toute la production totale de tout le Dominion. La production du blé seule a donné $407,000,000. La récolte abondante de 1923 a rapporté $474,000,000.

Les progrès de cette partie du pays ne font que commencer. La terre y est non seulement propre à la culture du grain, mais à la culture mixte, à l'élevage, à l'industrie laitière, et, en certaines parties, à l'exploitation minière. On voit par là que, de l'Atlantique au Pacifique, le Canada possède des trésors incomparables. Les mines et les pêcheries des Provinces Maritimes, les ressources de toute sorte, agricoles, forestières, minières et hydro-électriques de Québec et de l'Ontario, les mers de blé, d'orge et d'avoine de l'Ouest, les forêts, les mines et les pêcheries de la Colombie britannique, tout cet ensemble de richesses à peine exploitées, constituent pour nous la promesse d'un avenir immense.

(Le Soleil)



Les Vapeurs Soulagent les Rhumes de Cerveau

Reniflez un peu de Vicks par le nez ou bien inhalez-en les vapeurs aprés en avoir fait fondre dans de l'eau chaude.

Les vapeurs médicinales atteignent les voies respiratoires directement.

Pour d'autres refroidissements, frictionnez la gorge et la poitrine avec le Vicks.

VICKS VAPORUB

NOURRITURE DES RENARDEAUX

De leur naissance jusque vers la quatrième semaine, les petits renards ne reçoivent aucune autre nourriture que le lait de la mère. Si la renarde est en bonne santé et convenablement nourrie, ils n'ont besoin d'aucun autre aliment pour se développer normalement.

Vers la quatrième semaine, la mère commence à apporter de la viande à ses petits, ce qui n'est guère favorable à leur santé ; aussi, pour obvier à cet inconvénient, est-il préférable de retrancher complètement la viande de la nourriture de la mère et d'augmenter les rations de céréales, de légumes et de lait.

Il arrive fréquemment chez les jeunes renards que les intestins fonctionnent difficilement, parce que les excréments sont durcis et l'évacuation difficile. Pour combattre cette maladie très dangereuse et qui peut entraîner rapidement la mort, on doit donner aux jeunes sujets un purgatif doux, tel que l'huile de foie de morue mélangée à des oeufs crus, ce qui donne toujours d'excellents résultats.

Les éleveurs ne sont pas d'accord sur l'âge auquel il convient de séparer les petits de la mère. Les uns croient devoir les sevrer dès l'âge de cinq ou six semaines, les autres préfèrent les laisser avec la mère pendant plusieurs semaines après qu'ils ont commencé à les soigner. Mais les plus expérimentés croient qu'à partir de la huitième semaine de leur naissance, il est préférable qu'ils soient séparés ; ils considèrent la chose comme économique et plus avantageuse pour la mère et les petits.

La nourriture des renardeaux doit être aussi variée que possible, c'est-à-dire qu'on ne doit pas se contenter d'une seule espèce de céréale ou d'une seule variété de viande. Le boeuf, cependant, doit toujours entrer pour une large proportion dans la nourriture distribuée, attendu que la viande de boeuf possède des qualités chimiques assez bien balancées. Les os hachés, les poissons et autre nourriture riche en chaux sont absolument indispensables pour que les jeunes renards atteignent rapidement leur plein développement.

L'eau de chaux, quoique n'ayant aucune valeur au point de vue nutritif, devrait cependant être donnée assez fréquemment aux jeunes renards, parce que ce breuvage, en combattant l'acidité de l'estomac, rend la digestion plus facile et plus complète.

Les rations suivantes ont donné d'excellents résultats à la renardière expérimentale canadienne de Hull, province de Québec. Avec ces rations, il n'y a pa eu de rachitisme, la taille s'est bien développée et on a obtenu de belles fourrures. Voici, tel que recommandé par Monsieur Smith : pour les renardeaux de deux mois, la tion quotidienne se compose de trois huitièmes d'une chopine de lait, une once (poids sec) de céréales cuites, une once de pain, une once de viande hachée et la moitié d'un oeuf. A deux mois et demi, une demi-chopine de lait, une once et demie de céréales cuites (p. s.), une once de pain, 2 onces de viande hachée et la moitié d'un oeuf. A trois mois, une demi-chopine de lait, une once et demie de céréales cuites (p.s.), une once de pain, 4 onces de viande, une demi-once de gras ou d'huile et la moitié d'un oeuf. A quatre mois, une demi-chopine de lait, 2 onces de céréales cuites (p.s.), 6 onces de viande, une once de gras ou d'huile et la moitié d'un oeuf. A cinq mois, une demi-chopine de lait 2 onces de céréales cuites (p.s.), 8 onces de viande, une once de gras ou d'huile et la moitié d'un oeuf.

AGRICOLA.

LA RHUBARBE EN HIVER

La rhubarbe vient très bien dans les caves chaudes pendant l'hiver, et celle qu'on obtient de cette façon est encore beaucoup plus tendre et beaucoup plus délicieuse que les premières tiges de rhubarbe cueillies dans le jardin au printemps.

On choisira les plantes fortes, vigoureuses, de préférence celles qui ont une couleur rouge foncé. En les arrachant au pied et on enlèvera les racines grossières qui font saillie. On exposera alors la touffe jusqu'à ce qu'elle soit gelée bien dur, puis on la mettra dans un hangar jusqu'à ce qu'on soit près à la planter en cave. En rentrant ainsi les touffes de rhubarbe environ tous les deux mois, la famille ordinaire en aura une quantité suffisante pour faire de délicieuses tartes à la rhubarbe pendant tout l'hiver.

Lorsqu'on rentre la rhubarbe, on met les plantes dans des caisses profondes, ou sur une poussière fine de scories de charbon humectées, et on remplit les espaces autour de la touffe jusqu'au niveau du collet avec la même poussière de scories, ou de la terre ordinaire. On recouvre la boîte pour tenir les plants dans l'obscurité, à moins que la cave ne soit obscure. Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut que la température de la cave soit d'environ 60°.

Lorsque les tiges ont environ dix-huit pouces de hauteur, on les arrache ; en les arrachant, on enlève toutes les tiges grosses et petites, car les petites tiges, s'il en reste, peuvent se mettre à pourrir. On fait trois ou quatre cueillettes sur chaque pied, puis on enlève le pied, et on le remplace par un autre qu'on va chercher dans le hangar. Il faut tenir la poussière de scories bien humectée pendant toute la période de forçage.

Les pieds de rhubarbe qui ont été forcés pendant l'hiver peuvent être replantés dans le jardin, mais ce n'est qu'au bout de deux ou trois saisons qu'on peut les employer à nouveau pour le forçage.

Celui qui se plaint et gémit en est-il moins obligé, quoiqu'il agisse à contrecoeur, de se soumettre aux ordres de ses chefs ?

Sénèque.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prélards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

REPRESENTANT DEMANDE

pour la vente de LA BIERE MARTIN dans les tavernes et épiceries licenciées. Ecrivez, donnant tous renseignements, au Gérant des ventes,

Mount Royal Breweries, Limited
286 rue St-Jacques, - Montréal.

Votre téléphoniste **PERSONNELLE**



Le service téléphonique n'est pas fabriqué pour livré au comptoir à la grosse, ni dans un empaquetage spécial.

Chaque appel est "sur commande" — un service spécial destiné à rencontrer les besoins personnels à un moment d'avis.

Votre téléphoniste est une personnalité multiple. Elle préside à plusieurs tableaux distributeurs—local, longue distance—avec des lignes pour signaler ses soeurs "à l'autre bout de la ligne" et prête à choisir la route du voyage que vous choisissez.

Pour elle, votre appel est autre chose qu'un ensemble de manipulations du tableau de distribution. C'est une demande de service *personnel*, à être répondue, complétée et surveillée comme votre commis ou votre secrétaire personnel l'exécuterait.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année $1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire

MONTREAL-TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m., 7 hres 30 a.m. et 11 hres a.m. tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10 hres p.m. sauf le samedi.

Voitures de première classe et wagons-salons aux trains du jour ; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL - DETROIT - CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m. et 11 hres p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première classe et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10 hres a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11 hres p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL NORTH BAY WINNIPEG SASKATOON EDMONTON VANCOUVER

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10 hres 15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à E.-O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel. Bell 354 ; ou à J.P. Lazure chef de gare.



Une friction de la région douloureuse avec une solution de "Minard's" et d'eau tiède procurera un soulagement immédiat.

On recommande aussi le "Minard's" pour les entorses, contusions et foulures.

62F



INFORMATIONS GENERALES

LE POISSON DU LAC MANITOBA

De grandes quantités de poisson frais pêché dans le lac Manitoba sont actuellement dirigées vers l'Est. Samedi, un train spécial du Canadien National est parti avec 1,909 boîtes de poisson. La veille il avait fallu expédier une seconde section du train de Toronto comme train spécial composé de 8 wagons renfermant chacun pour $2,000 de poisson.

Ces expéditions sont confiées au soin de la compagnie de messageries du Canadien National qui emploie des wagons spéciaux où la température de 40 degrés est toujours uniforme.

TEMPLE VIEUX DE 23 SIECLES EN ALBANIE

La mission archéologique italienne en Albanie vient de mettre au jour, dans les environs de l'ancienne citadelle de Feniki, une muraille quatre fois plus longue que celle de l'Acropole d'Athènes.

On y a trouvé un petit temple qui date de 400 ans avant J.-C. et une quantité d'objets de fer et même de témoins de l'âge de la pierre.

APPROVISIONNEMENT DE 60,000 CHEVAUX VAPEUR

La commission hydro-électrique d'Ontario doit passer un contrat avec la Gatineau Power Company, pour un approvisionnement de 60,000 chevaux vapeur, qui doivent être utilisée par bloc de 6.000 h. p., par année, et dont Ottawa aura 20,000 unités par bloc annuel de 2,000 h. p. La commission paiera $15 le h. p. Le nouveau contrat haussera encore la vente de l'électricité à la population d'Ottawa et des navires à un prix peu élevé.

ON TROUVE UN OBJET EN BOIS A POMPEI

De nouvelles fouilles ont amené la découverte d'objets antiques d'une importance particulière pour l'histoire de Pompéi.

Dans l'atrium d'une maison en cours d'excavation, on a trouvé une armoire en bois, très bien conservée.

C'est le premier objet en bois qu'on retrouve à Pompéi.

On a aussi trouvé une petite statue d'Apolou un service en argent et une grande coupe d'argent repoussé, oeuvre d'une grande finesse et de grande valeur.

furent au nombre de 13,847.

INVASION DE LOUPS

La vallée de la Gatineau est envahie par les loups et en plusieurs endroits, on empêche les enfants d'aller à l'école à cause du danger. Dans le nord, la neige est abondante et les loups qui sont encore très nombreux dans cette région cherchent leur nourriture dans le sud où la température est plus clémente. On a vu un loup jusqu'aux approches de la ville d'Aylmer qui est à 100 milles au sud de Maniwaki.

LES STATISTIQUES DE LA DEMOGRAPHIE

Les statistiques de la démographie pour les neuf premiers mois de l'année ont enregistré des taux de natalité et de mortalité moindres et aussi une diminution substantielle des taux de la mortalité infantile.

Durant cette période, il y a 62,607 naissances. Ce taux serait de 32.1 pour cette année. L'an dernier, le taux fut de 33.1, le chiffre total des naissances enregistrées étant de 63,510.

Le nombre des décès au cours de cette période, cette année a été de 27,490 soit une diminution de 1,405 sur la période correspondante de l'an dernier. Le taux cette année est de 14.1 à comparer avec 15.1 l'an dernier pour la même période.

La différence la plus notoire est surtout dans le taux de la mortalité infantile. Au cours des neuf premiers mois de l'an dernier, le nombre des décès d'enfants de moins d'un an fut de 9,164, tandis que cette année le chiffre global fut de 8,164. Les taux comparatifs sont de 132. cette année et furent de 144.3 l'an dernier.

Le nombre des mariages a augmenté cette année. De janvier à septembre 1927, le chiffre total en fut de 14,467, tandis qu'en 1926 pour la période correspondante, ils

FONDS DE $2,000,000 VOULU PAR M. FERGUSON

Toronto. — Une action définitive sur le projet du premier ministre Howard Ferguson d'établir un fonds de $2,000,000 pour des recherches industrielles, dans l'Ontario, dépend, de l'acceptation du projet par l'Association des manufacturiers canadiens. M. Ferguson a annoncé que le gouvernement ontarien verserait $1,000,000 en cinq ans, soit $200,000 par année, si les manufacturiers donnaient l'autre million. De plus, le gouvernement fournira un bâtiment, tant que le fonds n'aura pas été constitué.

UN POT A BEURRE REMPLI D'ARGENT

Brainard, Minn. — Un vieux pot à beurre enterré était l'endroit où avaient été cachés $10,500 par A.-H. Proctor, caissier. On a trouvé cet argent hier, après l'arrestation de Proctor comme complice dans le holdup de la First National Bank, d'Ironton, le 9 novembre. Le tiers de l'argent volé par quatre hommes a ainsi été retrouvé.

123 REBELLES EXTERMINES AU MEXIQUE

Mexico. — Plus de cent rebelles ont été exterminés au cours de l'offensive fédérale, la semaine dernière, dans les Etats de Jalisco, Agura, Calientes et Michoacan. Les autorités s'attendent de pouvoir annoncer dans quelque temps que le district est "pacifié"

Vingt-trois rebelles ont été mis à mort à Cuquio, Etat de Jalisco. Une centaine d'insurgés mordirent la poussière au cours d'un engagement jeudi dernier à Rancho Nuevo. Le prêtre catholique Jose Cabrales serait au nombre des morts. De grandes quantités de munitions ont été également saisies.

CHARRUE ENTERREE DEPUIS 127 ANNEES SORTIE PAR L'EAU

L'histoire la plus étrange d'inondation vient d'être racontée ici, à Hadley Mass. Dans la section de cette municipalité connue comme White's Meadows en l'an 1800, un homme labourait sa terre au printemps. Le soir, il avait reconduit ses boeufs à l'étable et laissa la charrue dans les champs. Lorsqu'il se leva le lendemain matin, les eaux avaient couvert sa terre, transportant trois pieds de terre.

Comme les années se sont passées l'histoire de la charrue est passée de génération en génération. Et maintenant, 127 années plus tard, une autre inondation a enlevé le dessus du sol et la charrue a été découverte.

UN DEMI-MILLION DE PELERINS, A STE-ANNE

Tout près d'un demi-million de pèlerins ont visité le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré au cours de la saison estivale de 1927, c'est-à-dire de mai à octobre.

DE NOMBREUX IMMIGRANTS ETABLIS EN SASKATCHEWAN

Régina, — Près de 6,000 immigrants constituant une augmentation de cinquante pour cent sur 1926 ont été établis, cette année, en Saskatchewan, par les bureaux de colonisation, a-t-il été annoncé à la troisième assemblée annuelle des bureaux de colonisation de la Saskatchewan, ces jours derniers. Il y a eu, cette année, une augmentation de cent pour cent d'immigrants anglais.

TROIS MORTS DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL.

St-Louis Mo. — Trois femmes dont deux sans identité encore établie ont péri dans l'incendie qui a partiellement détruit l'annexe de Buckinkham hôtel vers la fin de la nuit. Une vingtaine d'hôtes ont été blessés.

176 NAVIRES DANS LE PORT DE QUEBEC.

Un rapport que la commission du port de Québec vient de rendre public, accuse, comme il fallait s'y attendre, une augmentation de trafic très substantielle sur la période correspondante des années passées et le port de Québec voit de ce fait ses activités augmenter graduellement en proportion de l'augmentation du commerce maritime sur le Saint-Laurent.

En effet, l'augmentation de ce chef se chiffre à plus de 20 pour cent sur l'an dernier.

176 vaisseaux sont entrés dans le port de Québec, au cours du mois écoulé qui est le mois précédant la fermeture de la navigation, dont 60 transatlantiques angalis, 22 navires étrangers, 41 navires venant des grands lacs et transportant du grain pour notre élévateur et trois autres vaisseaux étrangers. Cela forme un grand total de 176 navires d'un tonnage net de 392,307 tonnes. Pendant le même laps de temps, 173 vaisseaux ont quitté le port. L'an dernier, 140 navires étaient entrés dans le port de Québec et 139 en étaient sortis pendant le mois de novembre. L'année 1927 démontre par conséquent une augmentation de 35 arrivages et de 33 départs avec un tonnage total de 392,307 tonnes à comparer avec 376,491 tonnes pour les arrivages seulement. Le tonnage des navires qui ont quitté Québec a été de 387,555 tonnes à comparer avec 377,612 tonnes en 1926.

GROSSE SAISIE D'ARMES A FEU, A BELFAST

Les autorités viennent d'effectuer la plus grosse saisie d'armes à feu de l'histoire de l'Irlande, dans la banlieue de Belfast, en s'emparant d'une mitrailleuse, de carabines, pistolets automatiques, 85 grenades, 20,000 rondes de munitions et 23 fusées Verey.

Le raid fut effectué à Andersontown, partie ouest de Belfast.

Les autorités ont été sur le qui-vive depuis quelque temps depuis que des révélations faites au cours d'un procès à Dublin leur eurent appris les activités républicaines s'activaient dans le nord de l'Irlande.

LE LOGEMENT A OTTAWA

Il y a 25,000 maisons à Ottawa et seulement 2 pour cent ne sont pas louées, d'après un recensement que vient de faire le bureau général des agents d'immeubles.

Depuis le premier janvier, la construction à Ottawa a atteint une valeur de $5,954,325 comparé à $2,499,568 pendant les premiers onze mois de l'année dernière. On a émis 702 permis au lieu de 600.

CATHOLICISME AU JAPON

Les RR. PP. Jésuites, qui ont la direction de l'Université Catholique de Tokyo, ayant déposé à la Banque du Japon la somme de 800,000 yen ($400,000) l'Université Catholique, d'après une reconnaissance officielle du gouvernement japonais, jouira des mêmes privilèges que les autres institutions du gouvernement. L'oeuvre de la sorte, de rapides progrès sur ce coin de terre ou règne le paganisme.

LA SITUATION DU PAYS

Sur dix rapports indiquant la condition des affaires aux pays, qui sont arrivés aujourd'hui au bureau des statistiques du Dominion, six démontent que le commerce et l'industrie sont aujourd'huisur un meilleur pied qu'à cette date l'an dernier. Dans le tableau qui suit, la situation de l'an dernier est considérée comme 100. Voici les rapports : Main-d'oeuvre105 ; fer en gueuse 54 ; l'acier, 87 ; le Coke, 88 ; les comptes de banques, 124 ; compensations des banques, 120 ; chargement des wagons, 102 ; permis de construction, 129 ; importations, 107 ; exportations 80.

DEMANDE DE PROTECTION PAR LES HORTICULTEURS

Le Canada a importé un million de rosiers en 1926, dont 75 pourcent de la Hollande. C'est pour cela que les horticulteurs canadiens demandent à la commission du tarif une meilleure protection douanière. Ceux qui s'opposent à cette demande disent qu'une augmentation de 10 pour cent dans le tarif signifie une augmentation de 25 pour cent pour le client..

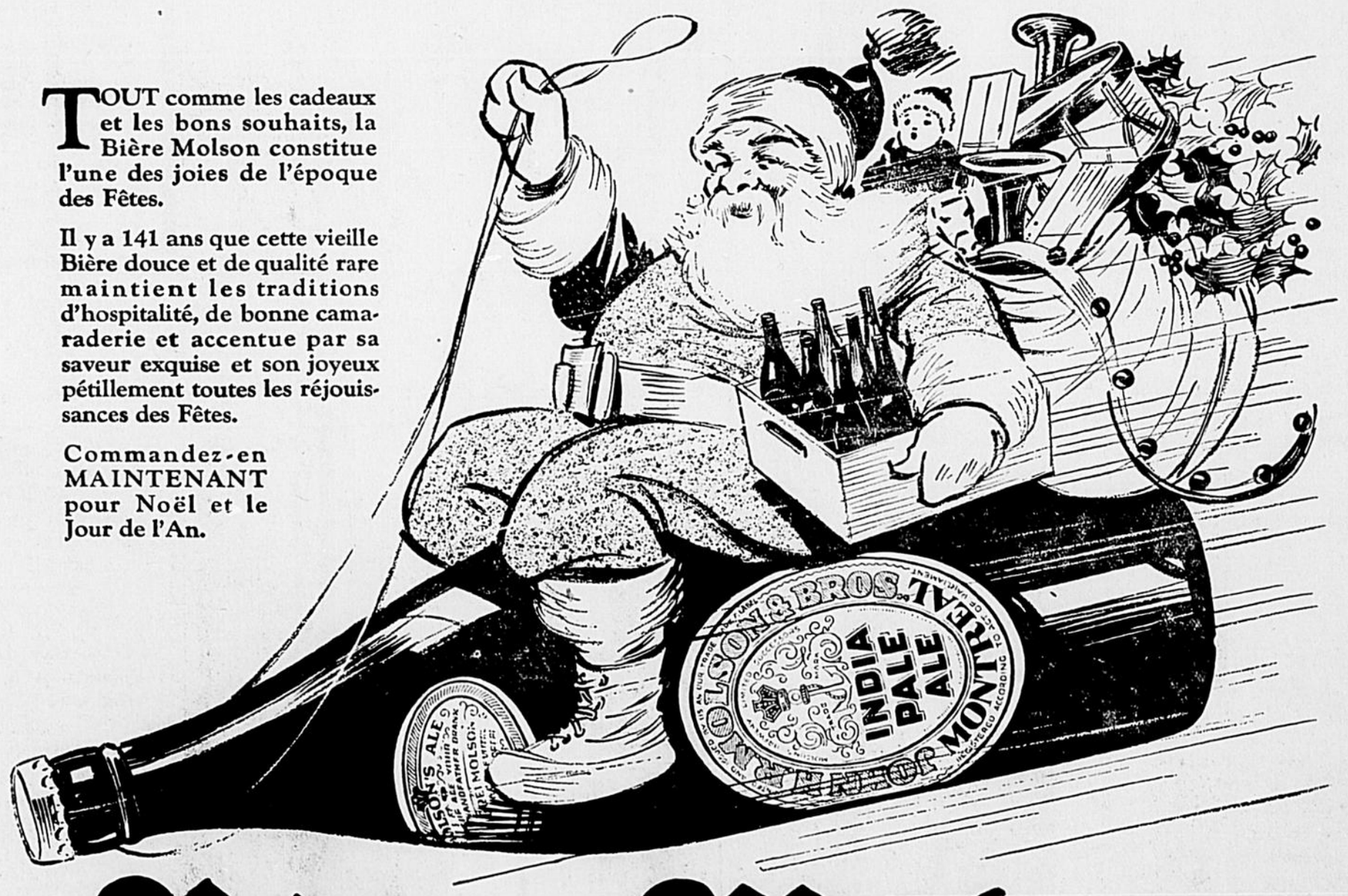
La volupté comme la justice, est aveugle mais c'est la seule ressemblance qu'il y ait entre elles.

Pascal.

TOUT comme les cadeaux et les bons souhaits, la Bière Molson constitue l'une des joies de l'époque des Fêtes.

Il y a 141 ans que cette vieille Bière douce et de qualité rare maintient les traditions d'hospitalité, de bonne camaraderie et accentue par sa saveur exquise et son joyeux pétillement toutes les réjouissances des Fêtes.

Commandez-en MAINTENANT pour Noël et le Jour de l'An.



La Bière Molson

La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvait

Nouvelles d'Autrefois

On lisait dans le CLAIRON il y a 15 ans.

13 DECEMBRE 1912

— La Chorale de Saint-Hyacinthe a chanté à la cathédrale dimanche dernier. Cette organisation qui n'est encore qu'à son début a clairement prouvé par le programme qu'elle a exécuté dimanche dernier qu'elle deviendra sous peu une des plus puissantes chorales de la province, si nous en jugeons par le succès qu'elle a déjà obtenu.

* * *

— Mercredi soir, à la salle de l'académie Girouard, devant un nombreux auditoire M. Joseph Dumais, professeur de diction a donné une intéressante conférence avec projections lumineuses sur Samuel de Champlain fondateur de la ville de Québec.

A plusieurs reprises le conférencier a été vivement applaudi. Ses déclamations et ses chansons au cours desquels il chanta les gloires du Canada et de la France ont aussi été vivement goûtées.

* * *

— A la demande de M. T.-D. Bouchard, député du comté de St-Hyacinthe, l'Honorable M. Taschereau a présenté hier son projet d'abolition des ponts de péage de Saint-Hyacinthe. Les péages seront abolis sur les ponts Morrisson, Barsalou et de la Société. Le gouvernement paiera la moitié du coût de cette abolition. Les municipalités intéressées paieront l'autre moitié, et l'entretien des ponts, et elles seront mises en état de reconstruire deux de ces ponts.

* * *

— Il y a quelques temps nous annoncions la formation en notre ville d'une importante compagnie de prêts immobiliers. Nous sommes aujourd'hui heureux d'annoncer qu'elle est en pleine opération sous le nom de "La Cie Coopérative d'Immeubles. La nouvelle compagnie tient ses bureaux au No 173½ de la rue Girouard et est sous la gérance de M. Stanislas Picard.

* * *

— M. François Renaud, entrepreneur et ancien échevin de cette ville est décédé dimanche à l'âge de 66 ans et 9 mois. Le défunt laisse outre sa femme née Augustine Gosselin, sept enfants, savoir : Mme L.-F. Philie, Mme Armand Lahaise, Mme E. Bernier, Mlle Olivine Renaud et MM. Esdras, Clodomir et Albert Renaud, tous de cette ville.

* * *

PERSONNELS

— M. Aristide Casavant et sa soeur Mlle Juliette s'embarqueront à New-York le 17 courant pour la Suisse où ils passeront l'hiver.

— Mlle Malo, de Saint-Pie de Bagot, est actuellement de passage en notre ville chez son oncle M. M.A. Connell.

— Mlle Myra Bratford, de cette ville, est de retour d'une vacance de plusieurs semaines à Montréal.

— Mme Brown est partie ces jours derniers pour la Califournie où elle passera l'hiver.

Mme De LaBruyère de Montréal a passé quelques jours chez Mme Louis Lussier.

— M. Verdier, représentant de la maison Pierre Lafitte & Cie de Paris, de passage en notre ville, nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux.

COURRIERS

SAINTE-MADELEINE

Ces jours derniers, M. Avila Sénécal, contremaître, recevait M. et Mme E. Massicotte, entrepreneur de Saint-Hugues, avant leur prochain départ pour la Floride.

—Mme Louis Chabot, de Saint-Hyacinthe, était en visite chez sa belle-soeur, Mme Omer Chagnon, ces jours-ci.

SAINTE-ROSALIE

Un voleur a pénétré dans la maison de M. X. Côté en plein jour, par une fenêtre et a volé un somme de $30. qui était dans une chambre La famille à ce moment était dans la cuisine.

ST-DOMINIQUE, comté Bagot

—M. Albert Michon a vendu sa boulangerie à M. Gilbert Ménard, fromager:

—M. Michel Archambault a vendu sa propriété à M. Exéas Demers, maire de la paroisse.

—M. Joseph Laplante a vendu sa terre et va demeurer au village.

—Mme Paul-Emile Demers de Montréal, a pris quelques jours de repos chez son beau-frère, le Dr E. Archambault.

—M. Gagnon, inspecteur des écoles, est à faire la visite des écoles en compagnie de M. Irenée Côté, secrétaire des écoles.

—M. Pierre Desloges du 7ième rang est venu demeurer au village ayant acheté la propriété de M. Joseph Lambert.

—M. Michel Archambault est allé demeurer à Saint-Hyacinthe.

ANGE-GARDIEN-DE-ROUVILLE

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Dion, née Elmire Gosselin. Le service fut chanté par M. le curé Elie Létourneau. Les dames de Sainte-Anne, bannière en tête précédaient le cortège. La quête fut faite par Mmes Rinfret et Savaria. Un grand nombre de personnes assistaient au service. La défunte laisse son époux et plusieurs frères et soeurs.

—M. et Mme Anthime Gauvin ont été en auto, à Saint-Jovite chez leur fille, Mme Calixte Proulx.

—Mlles Maria et Ernestine Létourneau sont allées passer quelques jours à Farnham.

—Mlle Marie-Louise Dubé a été passer quelque temps à Angeline chez M. G.-A. Dubé.

—M. et Mme Emile Gaudreau de Saint-Hyacinthe sont venus en visite chez M. Hilaire Monty.

—Mlle Yvette Vincent a fait un voyage de plusiurs jours à Saint-Pie et à Saint-Hyacinthe.

ACTON-VALE

—A l'occasion de la fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, les religieuses d'Acton Vale ont donné de magnifiques fêtes aux anciennes élèves et amies du couvent. Après les vêpres, il y eut réception au couvent, avec parties de cartes, Whist, et de beaux prix furent distribués. Le 1er prix fut gagné par Mme D. Viau. Il y eut morceaux de musique, déclamations, opérettes, dialogues par les élèves du couvent, un goûter a été servi et, pour clore la fête, il y eût, à 8 heures p.m., visite à la chapelle, avec chants et prières.

Dans l'assistance, on remarquait Mme Dr Daigneault, Mme J. Jetté, présidente des Dames de Sainte-Anne, Mme Dr Gauthier, Mme Des Landes, Mme Beaudoin, Mme E. Gagnon, Mme Boulay, Mme Dumont, Mme Dr Gariépy, Mme Champagne, Mme Rousseau, Mme Cordeau, Mlle Maynard, Mme Léveillé, Mme R. Blanchard, Mlle Léveillé, Mlle Robillard et autres.

T'a'pas ?

par —RACEY—



dites simplement- "Dawes Black Horse ale, s.v.p."!

Cartes d'Affaires

Tél. 655

S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER.

BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.

Ouvrage garanti à prix modérés.

38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.

Spécialité : Corniches et Ornements d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialemnet les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier.

Laprovidence.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — *Téléphone* 70

23½ Rue Laframboise

P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transfers, etc.

La Corporation d'Obligations Ltée

OBLIGATIONS

ET

ASSURANCES

120 rue St-Jacques Tél Main 8476 suite 311

MONTREAL

Caston Nolin, gérant du dépt. d'obligations

J.O.-E. Duckett, gérant du dépt. d'assurances

Cartes Professionnelles

TEL. 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE Qué.

26f. 1927

Dr J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.

27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer

UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elévateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE

Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE

Garage comprenant accessoires et outillages des plus moderne à vendre à des conditions avantageuses.

Pour informations s'adresser au bureau du Clairon, St-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m.

L. E. CHARRON & Cie,

St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER

Logements à louer, bien propres, $10.00 par mois en montant. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. j.n.o.

A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence. jno.

PROPRIETE A VENDRE

Maison à 2 logis, de 7 et 6 appartements, située rue Ste-Anne, ménage fait à neuf.

S'adresser au Magasin Godard, 207 Cascades. j.n.o.

AGENTS DEMANDES

Voulez-vous faire de $40. à $75.00 par semaine tout en établissant votre propre commerce? Assurez-vous la grande Ligne Watkins pour détailler dans votre localité ou comté. Plus de 175 Produits en demande dans toutes les familles. Détails fournis sans aucune obligation.

THE J. R. WATKINS COMPANY,

Dépt. 35

379 Craig Ouest, Montréal.

25n—2-9-16d

A VENDRE

Un "Bob-Sleigh" à de très bonnes conditions. S'adresser à J.-O. Garceau, E. T. Corset. j.n.o.

A VENDRE

Un piano droit en très bon ordre. S'adresser à M. J.R. Picard, 48 rue St-Pierre, Village Laprovidence. j.n.o.

ARGENT PERDU

Une somme d'argent roulée et attachée a été perdue de chez M. Paul Ravenelle au Gay Store. Récompense promise à la personne qui la rapportera au No. 37½ rue Laframboise, chez M. Patenaude, Ville. 1f

A VENDRE

Une voiture de famille, un express, à bonnes conditions. S'adresser à J.-B. ST-PIERRE, 82 Ste-Anne, Ville ou 63 St-Pierre, La Providence. 16-23d

Vol. XVI DEUXIEME SECTION No. 51

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

Noël !

A l'occasion de la grande fête de Noël nous avons cru devoir publier un numéro spécial de notre journal.

Nous remercions tout particulièrement nos annonceurs qui nous ont permis de faire cette publication. Ils se recrutent tous parmi la meilleure classe de nos marchands et nous espérons que le public de St-Hyacinthe leur accordera tout le patronage qu'ils méritent.

Il ne faut pas oublier que les marchands locaux contribuent pour beaucoup au succès de la ville en général. Les citoyens doivent se le rappeler et il est de leur devoir d'acheter à St-Hyacinthe tout ce dont ils ont besoin. On ne devrait acheter à l'étranger que ce qu'on ne peut pas trouver dans sa ville et comme les marchands de St-Hyacinthe sont fort bien organisés il ne se trouve certainement pas grand'chose qu'on ne peut pas acheter ici.

Ce sera bientôt le temps de prendre de bonnes résolutions. Une des bonnes qu'on pourrait prendre ce serait d'acheter à St-Hyacinthe en 1928 tout ce dont on peut avoir besoin et qu'on trouve dans nos établissements de commerce.

A nos lecteurs, à nos annonceurs et à tous les citoyens de St-Hyacinthe nous souhaitons un joyeux Noël !

SAINT-HYACINTHE MANUFACTURIERE

Les statistiques manufacturières publiées dans le dernier "Annuaire du Canada" qui vient d'être mis en circulation contient des faits intéressants sur la ville de Saint-Hyacinthe.

Cet annuaire contient les statistiques pour l'année 1924.

Au cours de cette année-là nous avions 48 établissements manufacturiers. Le capital investi dans nos manufactures s'élevait à $8,315,516.

Le nombre des ouvriers travaillant dans nos manufactures était de 2,679.

Les salaires annuels payés par les manufacturiers se montaient à $1,742,476.

La valeur des produits manufacturés s'est chiffrée à $7,913,440. Le coût des matières premières utilisées dans ces industries s'est élevé à $4,391,159.

Sous le rapport du nombre des industries, St-Hyacinthe figure au quatrième rang dans la Province :

Montréal,	1,560	établissements.
Québec,	224	"
Sherbrooke,	65	"
St-Hyacinthe,	48	"

Sous le rapport du nombre des ouvriers employés dans les industries nous sommes à la sixième position comme l'indique le tableau suivant :

Montréal,	86,648	ouvriers.
Québec,	8,795	"
Trois-Rivières,	5,365	"
Sherbrooke,	3,243	"
Valleyfield,	2,706	"
St-Hyacinthe,	2,679	"

Comme il y a une quarantaine de villes manufacturières importantes dans la province, notre ville fait donc très bonne figure.

Les trois dernières années ayant été signalées par un progrès manufacturier intense dans la province de Québec, il est probable qu'il y a eu du déplacement dans l'ordre du tableau de 1924 duquel nous avons tiré ces chiffres. Il est probable cependant que ces modifications ne seraient pas défavorables à la ville de St-Hyacinthe pour 1926 car nous avons eu ici une année très prospère au point de vue manufacturier.

Si l'on tient en ligne de compte que nous n'avons aucun pouvoir d'eau important à proximité et que nous n'avons que depuis quelques années l'avantage de pouvoir importer du pouvoir d'eau, la situation de notre ville au point de vue manufacturier, est le plus beau témoignage qui pourrait se donner de l'esprit d'entreprise de nos principaux citoyens du dernier demi-siècle.

Il fallait réellement que ces hommes fussent doués du génie de l'organisation industrielle pour faire prospérer une ville manufacturière dans une situation géographique comme la nôtre. Mais si la nature nous a peu favorisés sous le rapport de la proximité des pouvoirs d'eau il faut dire d'un autre côté que la magnifique région agricole qui nous entoure est, grâce aux nombreuses familles canadiennes-françaises, un réservoir inépuisable de main-d'oeuvre.

Comme une main d'oeuvre intelligente et abondante, est la première condition de succès de la plupart des industries, c'est celle qui nous est fournie par notre population et par la région avoisinante qui nous a permis de voir se réaliser le rêve que firent les fondateurs de notre ville d'établir un des plus importants centres manufacturiers de la province sur les bords de l'Yamaska.

NOTES LOCALES

DANS NOTRE VILLE

Monsieur Rémi Fournier, de New-York, est actuellement de passage chez des parents de cette ville, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An. Il y demeurera au moins trois semaines avant de retourner à New-York. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

L'ACCIDENT AU PONT DE FER

Le maire T.-D. Bouchard vient de recevoir une lettre du surintendant de la division du C. N. R. M. I.-O. Laporte, le priant de remercier ceux qui ont contribué au sauvetage du serre-frein G. W. Rousseau.

Le surintendant remercie aussi les autorités de la ville pour l'aide qu'elles ont fournie d'une façon ou d'une autre à l'occasion de cet accident.

Voici la lettre du surintendant qui nous est communiquée par M. le maire T.-D. Bouchard pour publication.

Richmond, le 16 déc. 1927

Monsieur T.-D. Bouchard,
Maire de la ville de St-Hyacinthe,
Saint-Hyacinthe, Qué.

Bien cher monsieur,

Veuillez me permettre de vous exprimer les remerciements de cette compagnie et les miennes personnellement pour l'aide efficace que nous avons reçue de la police de Saint-Hyacinthe lors de l'accident qui est arrivé récemment au pont de la rivière Yamaska et particulièrement pour celle qui nous a été donnée pour sauver le serre-frein G. W. Rousseau, tombé dans la rivière avec notre locomotive No 2529, de la dangereuse position où il s'est trouvé pendant de si longs moments.

Nous remercions aussi la ville des mesures qu'elle a prises pour nous continuer le service d'eau interrompu par la rupture de la conduite d'eau traversant le pont.

Je vous prie de bien vouloir exprimer mes remerciements les plus sincères à ceux qui ont si généreusement risqué leur santé et leur vie pour recevoir M. Rousseau avant et après qu'il eut été retiré de l'eau.

Votre tout dévoué,
I.O. Laporte,
Surintendant.

NOEL A NOTRE-DAME DU ROSAIRE.

Un programme musical sérieusement préparé et de belle valeur musicale sera exécuté, cette année, à la Messe de Minuit, le 25 décembre, à l'église Notre-Dame du Rosaire, par le Choeur paroissial Notre-Dame et la chorale d'enfants Saint-Dominique. Plusieurs pièces seront entendues pour la première fois à Saint-Hyacinthe, comme ailleurs, car elles sont des primeures. Voici le programme :

Messe de Minuit

Entrée : Minuit, Chrétiens, à 4 voix mixtes, de Adam, par le Choeur polyphonique. Soliste : M. Geo. Langevin.

Messe conventuelle : Kyrie et Gloria, de la Messe en Fa de Merlier, à trois voix égales par le Choeur paroissial.

Credo à 3 voix égales de la Messe en fa de Dierix, primeure, par le Choeur paroissial : soliste, M. J. Gauldreault.

Sanctus et Agnus de la Messe solennelle de C. Franck, à 3 voix égales par le Choeur paroissial. Benedictus "a capella".

Offertoire : Hodie Christus natus est de S. Rousseau, par le Choeur paroissial.

Messe de l'Aurore.

Ca bergers, de R. Oct. Pelletier, primeure à 4 voix Mixtes par le Choeur polyphonique des Hommes et des Enfants : soliste : M. J.A. Bois.

Noël de A. Deslandres, de la Schola Cantorum de Paris, à 3 voix égales avec accompagnement de Celesta : primeure : soliste : M. Oct. Auclair.

Dans cette étable de R. O. Pelletier, par Chorale Pholyphonique : soliste : M. J.A. Archambault.

Il est né, de E. Gagnon, à 4 voix mixtes, par le Choeur polyphonique : soliste, M. O. Boisvert.

Les Anges dans nos campagnes, de E. Gagnon, par le choeur polyphonique : soliste : M. G. Borduas.

Nouvelle agréable, à 4 voix mixtes : soliste : M. D. Lemay.

Ce programme sera exécuté sous la direction de M. le prof. J.-E. Paquin. M. Conrad Letendre sera à la console. Un programme spécial sera aussi exécuté à la messe de Minuit du 1er janvier 1928 par la même chorale. Nous en donnerons le programme détaillé dans notre prochain numéro.

NOEL A LA CATHEDRALE

La chorale de la Cathédrale, sous la direction du professeur Léon Ringuet, exécutera le programme suivant à la Messe de Minuit.

"Minuit Chrétien", d'Adam. Solo par M. Lemaire St-Germain, baryton.

Grand'Messe

Messe à Saint-Joseph, de Léon Ringuet, "Kyrie" La chorale.

"Gloria" "Gratias" solo par M. Gilbert Archambault, ténor, "Domine" solo par M. Adrien Ringuet, baryton, "Qui tollis" solo par M. Lemaire St-Germain, baryton.

"Credo" "Et Incarnatus Est", solo par M. Couillard St-Germain, basse.

"Offertoire" "Nadie Christus Natus Est", de Rousseau. Duo par MM. Gilbert Archambault, ténor et Arthur Ledoux, baryton. Choeur par la chorale.

"Sanctus" "Pleni Sunt", solo par M. Louis Ringuet, ténor.

"Benedictus" Solo par M. Lemaire St-Germain, baryton.

"Agnus" Solo par M. George Tétrault, ténor.

Messe de l'Aurore

Cantiques de Noël.

Messe du Jour

Répétition de la Messe de Minuit.

Madame Paul Fournier touchera l'orgue à la Messe de Minuit et Mademoiselle Marie-Paule Collette, à la Messe du Jour.

25 ANNEES DE PRETRISE

Mardi dernier, le 25ième anniversaire de l'ordination sacerdotale de l'abbé Pierre Antonin Trudeau, chapelain du monastère des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang, a été célébré avec beaucoup d'éclat dans la chapelle du monastère de cette communauté.

A 9.30 heures, une grand'messe solennelle fut chantée par l'abbé Trudeau, assisté comme diacre et sous-diacre. Un nombreux clergé assistait à cette cérémonie religieuse. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr P. S. Desranleau, vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le chant religieux durant la grand'messe fut fourni par la chorale des religieuses de la communauté. A midi un magnifique banquet fut servi en son honneur, auquel assistaient plusieurs prêtres amis du jubilaire. Dans la soirée un second banquet eut lieu pour les parents et amis de l'abbé Trudeau.

A l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales, l'abbé Trudeau a reçu un cablogramme de félicitations de Sa Sainteté Pie XI, lui transmettant en même temps, sa bénédiction.

A ST-HYACINTHE EN 1928

Sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr Decelles, la Semaine Sociale se tiendra en notre ville en 1928. Elle s'ouvrira le 27 août pour se clôturer le 1er septembre. Cette Semaine Sociale en sera la huitième session. Le sujet que la Commission générale a choisi sera le problème économique, considéré du point de vue agricole. Lors de la dernière qui vient d'avoir lieu récemment le R. Père Leduc, O. P. régent des études au couvent des Dominicains d'Ottawa, a été élu membre.

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut.

Noel au Bivouac

...On s'était massacré sur les bords de l'Ukra
Les Russes opérant une retraite lente
Et les corps d'Augereau, de Soult et de Murat
Bivouaquaient, ce soir-là, dans la neige sanglante.

Grenadiers et bouzards, dragons et voltigeurs
Roulés dans leurs manteaux, assis sur leur schabraques,
Ivres de sang, juraient, féroces et rageurs,
D'exterminer, le lendemain, tous les Cosaques !

Quand, tout à coup — songeant par ce soir de Noël
A son petit clocher debout dans la campagne—
Un jeune voltigeur breton nommé Joël
Se mit à fredonner un Noël de Bretagne.

Alors, tous les "grognards" autour des feux rangés
Firent silence et, prêts à marcher vers la Crèche,
Cherchèrent dans les cieux l'Etoile des bergers
Tant l'air était joli, tant la voix était fraîche ;

Et ceux-là qui faisaient — en passant, triomphants—
Trembler le Monde au choc de leur talon colère,
Se prirent à pleurer comme de grands enfants
Au chant naïf et pur d'un Noël populaire !

THEODORE BOTREL

LA CRECHE

CONTE DE NOEL

I

Annette ?

— Monsieur le Curé ?

— Nous voici bientôt à Noël, n'est-il pas vrai ?

— Dame, c'est aujourd'hui le 15 décembre, comptez.

A travers la carafe, la bonne, qui enlevait le couvert, regarda son curé d'un air qui signifiait : "En voilà une question ! Le dernier des enfants de choeur sait ce qu'il demande, ce pauvre cher homme !"

— Dix jours, reprit l'abbé, à qui le coup d'oeil avait échappé et qui se parlait à lui-même.

Puis, tout haut :

— Comment allons-nous faire cette année, Annette ?

Pour le coup, la bonne posa sa pile d'assiettes.

— Comment nous allons faire ? Comme d'habitude, sans doute !

— Mais non, Annette, mais non, pas comme d'habitude. Vous savez bien ce commencement de feu que nous avions eu en juin dernier, la crèche brûlée. Vous n'y pensiez plus, mais moi, j'y songe... Qu'est-ce qu'il en reste ? Avez-vous gardé les morceaux ?

Annette rejeta derrière ses épaules les brides de son bonnet.

— Non, mais vous n'espérez pas que ça puisse resservir, ce qu'il en reste de votre crèche ! L'Enfant-Jésus a eu un pied fondu ; il manque une épaule à la Vierge ; saint Joseph a perdu sa barbe, et sa figure est si noire de fumée qu'on dirait un nègre. Voilà ce qu'il en reste de votre crèche. Quant aux bergers et aux moutons, s'ils avaient été fabriqués en bonne cire on aurait pu peut-être en mouler un cierge. Mais la peinture sentait si mauvais que j'ai été obligée de tout jeter dehors. Montez au grenier, d'ailleurs, vous vous rendrez compte.

— Je vous crois, Annette, je vous crois. Alors, je vous disais bien tout à l'heure ; comment allons-nous faire ? Ma paroisse est trop pauvre ; l'année a été tellement mauvaise que je ne saurais rien demander à ces braves gens, et mes fonds...

— Ah ! oui ! vos fonds, parlons-en. Heureusement pour nous que le boulanger veut bien nous faire crédit.

Là-dessus, la bonne reprit ses assiettes et s'en fut à sa cuisine.

L'abbé resta seul en face de ce problème auquel il songeait depuis longtemps mais qu'il ne pouvait résoudre.

Il avait compté sur quelques économies pour remplacer ce que le feu avait détruit. Malheureusement, depuis un mois, les pauvres étaient venus en grand nombre frapper à sa porte, l'hiver s'annonçait rude.

Tant qu'il lui était resté un liard vaillant, il avait donné. Maintenant, que faire ?

Il se leva, se dirigea vers l'escalier qui conduisait au grenier. La bonne femme exagérait peut-être ? Si l'on avait sauvé l'Enfant-Jésus, la Vierge et le Père nourricier, avec une crèche de sapin qu'il construirait lui-même et un peu de belle paille de seigle, on s'en tirerait malgré tout. Ce ne serait pas beau... beau... ; mais quand on n'est pas riche !...

Hélas ! il fut bien obligé de se rendre à l'évidence, Annette n'avait pas exagéré. Saint Joseph ressemblait à un Ethiopien imberbe ; à la Vierge, il manquait une épaule, et si l'Enfant-Jésus tendait toujours ses menottes roses, toute une jambe semblait rongée par quelque chancre affreux.

Le pauvre curé redescendit les marches, consterné. Il ne lui restait plus qu'un secours : ses châtelains de Beauséjour.

Mais il s'adressait si souvent à eux ! Il craignait de les lasser, à la fin.

Deux jours durant, il hésita devant cette démarche, la seule qui put le tirer d'embarras. Toutefois, il allait se décider. Dans une semaine, c'était Noël.

Le 18 décembre, honteux comme les pauvres qu'il accueillait à sa porte l'abbé prit le chemin de Beauséjour. Une déception l'attendait : l'enfant des châtelains, un bébé de quatre ans, était gravement malade et on ne recevait personne.

Désolé, l'abbé s'en revint au presbytère.

II

Le lendemain pendant que le prêtre visitait un moribond, Annette vit arriver la châtelaine de Beauséjour.

(Suite à la page 14)

Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée, qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands.

• • •

La civilité est un désir d'en recevoir et d'être estimé poli.

Conte de Noël

Les sabots du petit pauvre

Il était une fois—Il y a si longtemps que le monde a oublié la date—dans une ville du nord de l'Europe—dont le nom est si difficile à prononcer que personne ne s'en souvient, il était une fois, un petit garçon de sept ans, nommé Wolff, orphelin de père et de mère, et resté à la charge d'une vieille tante, personne dure et avaricieuse, qui n'embrassait son neveu qu'au jour de l'an, et qui poussait un grand soupir de regret chaque fois qu'elle lui servait une écuellée de soupe.

Mais le pauvre petit était d'un si bon naturel qu'il aimait tout de même la vieille femme, bien qu'elle lui fit grand'peur et qu'il ne put regarder sans trembler la grosse verrue ornée de quatre poils gris qu'elle avait au bout du nez.

Comme la tante de Wolff était connu de toute la ville pour avoir pignon sûr et de l'or plein un vieux bas de laine, elle n'avait pas voulu envoyer son neveu à l'école des pauvres; mais elle avait tellement chicané, pour obtenir un rabais, avec le magister chez qui le petit Wolff allait en classe, que ce méchant pédant, vexé d'avoir un élève si mal vêtu et payant si mal, lui infligeait très souvent et sans justice aucune, l'écriteau dans le dos et le bonnet d'âne, et excitait même contre lui ses camarades, tous fils de bourgeois cossus, qui faisaient de l'orphelin leur souffre douleur.

Le pauvre mignon était donc malheureux comme les pierres du chemin et se cachait dans tous les coins pour pleurer. Quand arrivèrent les fêtes de Noël, la veille du grand jour, le maître devait conduire tous ses élèves à la messe de minuit et les ramener chez leurs parents.

Or, comme l'hiver était très rigoureux cette année-là, et comme depuis plusieurs jours, il était tombé une grande quantité de neige, les écoliers vinrent tous au rendez-vous chaudement emmitouffés, avec bonnets de fourrure enfoncés sur les oreilles, doubles et triples vestes, gants et mitaines en tricots, et bonnes grosses bottines à clous et à semelles fortes. Seul le petit Wolff se présenta grelottant sous ses habits de tous les jours et des dimanches, et n'ayant aux pieds que des chaussons de Strasbourg dans de lourds sabots.

Ses méchants camarades, devant sa triste mine et sa dégaine de paysan, firent sur son compte mille risées ; mais l'orphelin était tant occupé à souffler sur ses doigts et souffrait tant de ses angelures, qu'il n'y prit pas garde. Et la bande de gamins, marchant deux par deux, magister en tête, se mit en route pour la paroisse.

Il faisait bon dans l'église, qui était toute resplendissante de cierges allumés ; et les écoliers, excités par la douce chaleur, profitèrent du tapage de l'orgue et des chants pour bavarder à demi-voix. Ils vantaient les réveillons qui les attendaient dans leurs familles. Le fils du bourgmestre avait vu avant de partir une oie monstrueuse que des truffes tachetaient de points noirs comme un léopard. Chez le premier échevin, il y avait un petit sapin dans une caisse, aux branches duquel pendaient des oranges, des sucreries et des polichinelles. Et la cuisinière du tabellion avait attaché derrière son dos, avec une épingle, les deux brides de son bonnet, ce qu'elle faisait dans ses jours d'inspiration, quand elle était sûre de réussir son fameux plat sucré.

Et puis les écoliers parlaient aussi de ce que leur apporterait le petit Noël, de ce qu'il déposerait dans leurs souliers, que tous auraient soin, bien entendu, de laisser dans la cheminée avant de se mettre au lit ; et dans les yeux de ces galopins, éveillés comme une poignée de souris, étincelait par avance la joie d'apercevoir à leur réveil le papier rose d'un sac de praline, les soldats de plomb rangés en bataillon dans leur boîte, les ménageries sentant le bois vernis et les magnifiques pantins habillés de pourpre et de clinquant.

Le petit Wolff, lui, savait bien, par expérience, que sa vieille avare de tante l'enverrait se coucher sans souper ; mais naïvement, et certain d'avoir été, toute l'année, aussi sage et aussi laborieux que possible, il espérait que le petit Noël, ne l'oublierait pas, et il comptait bien tout à l'heure, placer sa paire de sabots dans les cendres du foyer. La messe de minuit terminée, les fidèles s'en allèrent, impatients du réveillon, et la bande des écoliers, toujours deux par deux et suivant le pédagogue, sortant de l'église.

Or, sur le porche, assis sur un banc de pierre surmonté d'une niche ogivale, un enfant était endormi, un enfant couvert d'une robe de laine blanche, et pieds nus, malgré la froideur. Ce n'était point un mendiant, car sa robe était propre et neuve, et, près de lui, sur le sol, on voyait, liés dans une serge, une équerre, une hache, une bisaïguë, et les autres outils de l'ouvrier charpentier. Eclairé par la lueur des étoiles, son visage aux yeux clos avait une expression de douceur divine, et ses longs cheveux bouclés, d'un roux semblaient allumer une auréole autour de son front. Mais ses pieds d'enfant, bleuis par le froid de cette nuit cruelle de décembre, faisaient mal à voir.

Les écoliers, si bien vêtus et chaussés pour l'hiver, passèrent indifférents devant l'enfant inconnu ; quelques-uns même, fils des plus gros notables de la ville, jetèrent sur ce vagabond un regard où se lisait tout le mépris des riches pour les pauvres, des gras pour les maigres.

Mais le petit Wolff, sortant de l'église le dernier, s'arrêta tout ému devant le bel enfant qui dormait.

—"Hélas !—se dit l'orphelin,—c'est affreux ! ce pauvre petit va sans chaussures par un temps si dure... Mais, ce qui est encore pis, il n'a même pas, ce soir, un soulier ou un sabot à laisser près de lui, pendant son sommeil, afin que le petit Noël y dépose de quoi soulager sa misère !"

Et, emporté par son bon coeur, Wolff retira le sabot de son pied droit, le posa devant l'enfant endormi et, comme il put, tantôt boitillant et mouillant son chausson dans la neige, il retourna chez sa tante.

—"Voyez le vaurien, s'écria la vieille, pleine de fureur au retour du déchaussé.—Qu'as-tu fait de ton sabot ?"

Le petit Wolff ne savait pas mentir et, bien qu'il grelottât de terreur en voyant se hérisser le poils gris sur le nez de la mégère, il esseya, tout en balbutiant de conter son aventure.

Mais la vieille avare partit d'un effrayant éclat de rire.

—"Ah ! monsieur se déchausse pour les mendiants ! Ah ! monsieur dépareille sa paire de sabots pour un va-nu-pieds ! Voilà du nouveau, par exemple !... Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je vais laisser dans la cheminée le sabot qui te reste, et le petit Noël y mettra cette nuit, je t'en réponds de quoi te fouetter à ton réveil... Et tu passeras la journée de demain à l'eau et au pain sec... Et nous verrons bien si la prochaine fois tu donneras encore tes chaussures au premier vagabond venu"!

Et la méchante femme, après avoir donné au pauvre petit une paire de soufflets le fit grimper dans la souspente où se trouvait son galetas. Désespéré, l'enfant se coucha dans l'obscurité et s'endormit bientôt sur son oreiller trempé de larmes.

Mais le lendemain matin, quand la vieille réveillée par le froid et secouée par son catarrhe, descendit dans la salle basse,—ô merveille !—Elle vit la cheminée pleine de jouets étincelants, de sacs de bonbons magnifiques, de richesses de toutes sortes ; et, devant ce trésor le sabot droit, que son neveu avait donné au petit vagabond se trouvait à côté du sabot gauche, qu'elle avait mis là, cette nuit même, et où elle se disposait à planter une poignée de verges.

Et comme le petit Wolff, accouru aux cris de sa tante, s'extasiait ingénûment devant les splendides présents de Noël, voilà que de grands rires éclatèrent au dehors. La femme et l'enfant sortirent pour savoir ce que cela signifiait et virent toutes les commères réunies autour de la fontaine publique. Que se passait-il donc ? Oh ! une chose bien plaisante et bien extraordinaire ! Les enfants de tous les richards de la ville, ceux que leurs parents voulaient surprendre par les plus beaux cadeaux, n'avaient trouvé que des verges dans leurs souliers.

Alors, l'orphelin et la vieille femme, songeant à toutes les richesses qui étaient dans leur cheminée, se sentirent plein d'épouvante.

Mais tout à coup on vit M. le Curé la figure toute bouleversée.

Au-dessus du banc placé près de la porte de l'église, à l'endroit mêmême où là, la veille, un enfant, vêtu d'une robe blanche et pieds nus, malgré le grand froid, avait posé sa tête ensommeillée, le prêtre venait de voir un cercle d'or incrusté dans les pierres.

Et tous se signèrent dévotement, comprenant que ce bel enfant endormi, qui avait auprès de lui des outils de charpentier était Jésus de Nazareth en personne, redevenu pour une heure tel qu'il était quand il travaillait dans la maison de ses parents, et ils s'inclinèrent devant ce miracle que le bon Dieu voulut faire récompenser la confiance et la charité d'un enfant.

François COPPEE.

COUTUME DE NOEL

Noël est dans tous les pays du monde la fête des enfants, la fête familiale. Les coutumes varient selon leur pays, mais partout on reste fidèle à la charmante tradition :

En France, dit la légende, c'est un joli Jésus blond qui descend dans les cheminées la nuit du 24 décembre et qui remplit de bonbons et de joujoux les souliers des enfants endormis.

Dans la Suisse ont fait passer dans les rues un homme qui engaîné dans un gros âne de carton, s'en va, distribuant des bonbons et des fruits aux enfants se trouvant sur son passage.

En Bohême, en Autriche comme en Alsace et en Lorraine, c'est Saint-Nicolas, qui avec sa grande barbe blanche et ses habits sacerdotaux, vient dans chaque maison s'enquérir auprès des parents de la conduite des enfants. Si ces derniers ont été sages, le bon saint leur distribue jouets et friandises, sinon, il leur fait jeter des poignées de verges par le terrible More tout noir qui l'accompagne.

La population Wende, en Prusse, a conservé une très ancienne tradition. Depuis le 1er dimanche de l'Avent et y compris le jour de Noël, les femmes et les jeunes filles portent des vêtements de deuil pour aller à l'église. Ce n'est que le lendemain de Noël que les réjouissances commencent. Ce jour-là, en effet, les femmes quittent leurs sombres vêtements et revêtent des habits de fête de couleurs éclatantes.

Joyeux Noël !



Heureuse Année !

Paul LANCTOT

Pharmacien-Chimiste

A tous nous souhaitons un heureux NOEL et une Bonne et Heureuse ANNEE -:- -:- -:-

NOUS AVONS UN CHOIX TRES VARIE D'ARTICLES POUVANT ETRE PRESENTES COMME CADEAUX A L'OCCASION DE LA FETE DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Coffrets, Parfums, Bonbonnières, Kodaks et Accessoires.

Produits NYAL

Prescriptions remplies avec soin

-: Une Visite vous Convaincra :-

TEL. 387

Paul LANCTOT

125 Coin Mondor et Cascades St-Hyacinthe

1928

A Tous les Clients et Amis

—nous offrons à l'occasion de Noël et de l'An 1928, nos meilleurs souhaits de Bonheur, Santé et Prospérité.



Nous vous remercions bien sincèrement de votre encouragement et nous espérons que vous continuerez comme dans le passé et nous pourrons vous donner entière satisfaction.

Gladu & Frères Enrg.

Epiciers Licenciés

62 rue St-Simon, St-Hyacinthe.

1928

Joyeux Noel à Tous

Nous remercions nos clients de l'encouragement qui nous a été accordé depuis l'ouverture de notre magasin.

Bonne Heureuse Année

TOUT EN MAGASINANT

Visitez le

MAGASIN MODERNE

Rue St-François St-Hyacinthe

Voisin de la Banque Provinciale

Et vous constaterez que tout est à bon marché

Voici quelques-uns de nos spéciaux pour le temps des fêtes:

ECHARPES en Laine, pour hommes, à **0.79**

BAS pour Hommes, à partir de **0.25** à **0.98**

SACOCHES en Cuir, modèles les plus nouveaux, toutes les Teintes, à **0.98**

BAS en Cachemire de Laine, pour Dames, Spécial à **0.59**

NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE CHAPEAUX EN SATIN ET METALLIQUE. MODELES DES PLUS CHICS, POUR DAMES. VENEZ LES VOIR, CAR ILS SERONT OFFERTS A DES PRIX RELATIVEMENT BAS.

BALAIS, 4 Cordes, au prix modique de **0.29**

ROTISSOIRES en Aluminium à **$1.00**

SETS de Cuisine, pour **0.79**

Articles de Fantaisie, Bijouterie, Poudre et Parfums

Voyez le rayon des JOUETS le plus considérable en ville.

C'est là que vous verrez étalés tous les joujoux imaginables, les jeux les plus intéressants et les jouets mécaniques et autres, pour garçonnets et fillettes.

La Femme Moderne

La femme moderne... Mais, d'abord, "la femme" est-ce que cela signifie vraiment quelque chose ? Nous connaissons Marie-Louise, Yvonne, Françoise, Jacqueline, etc., c'est-à-dire des femmes diverses, dont chacune a son caractère propre. Mais cette abstraction, "la femme", qui l'a vue, qui la connaît ? Oui, je sais qu'on s'accorde à l'ordinaire sur quelques traits de "l'éternel féminin" : ils sont vagues, avouons-le. Joignez que notre époque est particulièrement ennemie de ces généralisations aventureuses et qu'en tout temps ce sont justement les femmes qui s'en méfient le plus : elles aiment regarder de près, considérer les cas un à un ; c'est aux individus qu'elles s'intéressent ; elles n'ont que peu de goût pour les abstractions. Et, si elles accordent quelque attention à ce qu'on dit de "la femme" en général, c'est dans le même sentiment que la moins superstitieuse prend plaisir à entendre une devineresse (qu'elle ne croit pas) lui déchiffrer son caractère dans les lignes de la main, ou que la moins coquette cherche son propre reflet dans tout miroir, fût-il infidèle et terni.

Il est à remarquer, par ailleurs, que d'autres époques auraient attaché à cette expression de "moderne" une intention plutôt désobligeante que peu de gens lui donneraient aujourd'hui. Jusqu'ici, presque toujours, si l'on a parlé d'une femme "moderne", ç'a été pour déplorer implicitement que les femmes ne fussent plus ce qu'elles étaient dans le passé. Mais il n'en va plus de la sorte. En art et dans les moeurs, le "modernisme" est à la mode et l'ancien ne se porte presque plus. Dans les milieux en vogue, on se targue d'être moderne avec autant d'ardeur qu'on aurait pu s'y targuer naguère d'être traditionnel. "Rien de plus malaisé, a écrit quelque part Anatole France, que de déterminer les véritables signes du temps." Soyons donc prudents ; mais cette fierté, ce souci de ne se réclamer que de lui-même, je crois que c'est bien un signe de ce temps-ci.

Les jeunes femmes d'à présent sont donc "modernes" avec orgueil ; elles sont, elles veulent être de leur époque ; personne n'y peut rien. Je crois qu'elles diffèrent bien plus de leurs mères que celles-ci n'avaient différé des leurs. C'est que les circonstances l'ont voulu : il y a eu la guerre... Je me souviens d'une étonnante enquête où presque tous ceux qu'on avait interrogés répondirent que la guerre semblait n'avoir pas eu beaucoup d'influence. Peut-on croire vraiment de pareilles choses ? Certes, les années terribles n'ont point passé sans marquer fortement les moeurs. La "femme moderne", c'est d'abord la guerre qui l'a faite.

Songez, en effet, quel trouble la grande calamité de 1914 a pu apporter à l'éducation. Sans doute, de 1914 à 1918, les jeunes filles avaient encore des cours à suivre, des examens à passer, des disciplines à observer, que sais-je ? Mais combien tout cela avait perdu d'importance ! Les proportions, pour ainsi dire, avaient changé. Qu'était le souci qu'on pouvait avoir de tout cela en comparaison des inquiétudes qui rongeaient la plupart des familles !

Songez aussi que, durant quatre ans, une quantité de jeunes femmes ont été infirmières. Autour des lits des blessés, beaucoup d'entre elles se sont rapprochées, qui ne se seraient jamais connues parce que leurs classes sociales ou leurs situations mondaines les séparaient (la hiérarchie est beaucoup plus marquée dans le monde féminin que dans le masculin). Dans bien des cas, leurs qualités personnelles d'énergie, d'initiative, leur force morale assurèrent ainsi la première place à celles que leur rang social aurait, en temps de paix, classées autrement. Puis il fallait soigner ces hommes blessés, connaître leurs misères intimes. Et fallait-il faire accompagner d'une gouvernante la jeune fille qui allait à son hôpital ? Pouvait-on l'empêcher de sortir seule ? Pouvait-on prétendre à surveiller ses lectures ? Pouvait-on exiger qu'elle prît les allures timides des "jeunes personnes" de 1860 ? Non, certes ! Ainsi la grande calamité, poursuivant son cours, détruisait les familles, anéantissait des traditions, mettait en relations des milieux qui toujours se seraient ignorés, bouleversait les fortunes, plaçait au premier rang celles qui auraient vécu au dernier... Il est impossible que la guerre n'ait pas eu une immense influence sur les jeunes filles et les jeunes femmes ; et croyez bien, encore une fois, que la "femme moderne", nous la devons surtout à la guerre.

Elle est sans doute plus libre dans ses allures que la femme d'avant guerre (ce qui ne veut pas dire dans ses moeurs) ; elle danse sans corset, serrée dans les bras de son danseur ; elle se baigne en maillot ; mais on aurait grand tort d'en rien conclure de fâcheux. Surtout, elle a un goût, un désir d'indépendance, ou plutôt (car ce n'est pas assez dire) elle a la volonté absolue d'être indépendante ; et cela aurait, certes, bien étonné les femmes des générations antérieures. C'est peut-être qu'elle s'est aperçue pendant la guerre qu'elle pouvait remplacer l'homme dans bien des postes où il semblait jusque là indispensable : je pense que le féminisme doit avoir gagné du terrain chez les Françaises. Puis, par la force des choses, en l'absence du mari, la femme s'est trouvée à la tête de la famille : c'est elle qui a pris les décisions, qui a commandé. L'époux rentré, il a pu s'apercevoir parfois, dit-on, qu'on avait perdu l'habitude de se plier à toutes ses volontés. Il lui a fallu s'accommoder de cette liberté nouvelle de sa compagne et même de sa fille. Et, comme toute médaille a son revers, ne nous étonnons pas si, en même temps que ce féminisme a progressé, la galanterie d'autrefois a reculé. Qu'il soit admis qu'on invite une femme à danser, aujourd'hui, d'un signe ou en la prenant par le bras, puis qu'on l'abandonne au milieu du salon quand l'orchestre se tait, c'est, pour qui se rappelle comment le danseur ramenait naguère la danseuse à sa chaise ou vers sa mère, un curieux symbole.

Mais ce qui est plus frappant, c'est l'expansion du luxe. Avant la guerre déjà, le monde féminin commençait à perdre quelque peu de sa hiérarchie si apparente ; il n'y avait plus la même différence qu'autrefois entre le costume, les façons, toute la tenue d'une bourgeoise et d'une demi-mondaine, d'une provinciale et d'une Parisienne ; déjà les bourgeoises apprenaient à danser le tango. Pourtant, on admettait encore que certains plaisirs, certains luxes, certaines toilettes excentriques étaient l'apanage d'une petite partie du monde féminin, laquelle occupait les mondanités des journaux et des planchers de Deauville : le "Tout-Paris", qui était encore restreint, prenait seul part à la comédie des plaisirs et la France lui déléguait en quelque sorte la charge de s'amuser. Aujourd'hui, il n'en va plus de même : la boutiquière aspire à s'habiller comme la courtisane, tandis que madame est fort exposée à rencontrer au dancing sa femme de chambre, et vêtue comme elle.

Au total, la femme moderne semble avoir été émancipée par la guerre de bien des cadres séculaires. Qu'elle en soit moins vertueuse, je n'en crois rien, mais nous pouvons nous assurer qu'elle n'en est pas moins charmante.

Jacques Boulanger.

AIMER, C'EST VIVRE !

Aimer !... Ce mot qui remplit le coeur de sentiments si suaves, joue dans le monde le rôle du bonheur. La vie serait bien triste sans cette étoile qui brille sur nos têtes et qui éclaire nos pas incertains dans la voie du ciel. Partout et toujours l'amour est nécessaire : l'âme qui en est privée, penche vers la terre, tandis que celle qui brûle de ses flammes s'élève doucement vers les biens infinis. C'est l'amour qui créa ce vaste univers avec toutes ses richesses, toutes merveilles. C'est parce que le Seigneur nous aimait qu'il envoya son Fils, parmi nous pour accomplir le mystère de la Rédemption. A la crèche, c'est l'amour qui sourit dans ce Jésus doux et humble de coeur. Au Tabernacle, c'est l'amour qui veille et qui nous appelle : "Venez à moi et je vous soulagerai". Dans nos peines il console, il rend nos joies meilleures et rend l'exil moins long et moins amer.

Avec l'amour, rien ne coûte, on vole même au milieu des dangers pour secourir ceux qui nous sont chers.

Ah oui ! aimons !... Gardons à ce sentiment toute sa noblesse Faisons-le servir au bonheur de la famille, de la société, de notre pays. Avec lui, on peut tout, sans lui, rien ne plait. Par ce moyen si facile faisons des heureux autour de nous. Que nos oeuvres soient embellies par la charité chrétienne qui met un baume sur toutes les plaies ; un rayon de joie dans les yeux qui ont pleuré ; aimons par devoir à avoir pitié de la misère, donnons un peu de notre coeur dans des paroles douces qui relèvent et encouragent.

Aimons par reconnaissance. Aimons le Dieu si bon qui nous prodigue ses bienfaits ; la nature qui reflète la grandeur divine et qui nous procure tant de jouissances. Aimons notre Canada, gardons ses traditions. Aimons notre langue qui conservera forte la race Canadienne Française. Restons unis à l'Eglise et à ses pasteurs et respectons nos lois religieuses et civiles.

Pour tout cela il faut aimer beaucoup. Aimons encore ! Pour être heureux aimons toujours ! Aimer c'est vivre.

ANNETTE.

RECETTE

GARNITURE DE TARTE A LA NOIX DE COCO

Détail : 1 c. à table de beurre, 4 c. à table de farine, 2 tasses de lait, 5 c. à table de sucre, 8 c. à table de noix de coco, 2 oeufs, 2 c. à table de sucre en poudre pour la meringue.

Mode de préparation

Chauffer le lait, ajouter la farine délayée et laisser cuire pendant environ 5 minutes. A ce moment, joindre le beurre, le sucre, la noix de coco et les jaunes d'oeufs. Continuer la cuisson pendant quelques minutes sur un feu doux en évitant l'ébullition. Déposer cette crème dans une abaisse de pâte et décorer d'une meringue faite de blancs d'oeufs montés en neige et de sucre en poudre. Dorer au fourneau.

Le Ministère de la Voirie—1927

PENSÉE

Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie. Ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines.

L. P. GAUCHER

PHARMACIEN-CHIMISTE ET BACHELIER EN PHARMACIE

223 CASCADES TEL. 86 ST-HYACINTHE

Souhaits A l'occasion de ces Fêtes prochaines nous nous sentons profondément touchés de l'encouragement que vous nous avez accordé durant cette année et nous en profitons pour souhaiter à tous

✲ Un JOYEUX NOEL et une BONNE et HEUREUSE ANNEE ✲

QUELQUES IDEES POUR LE CHOIX DE VOS CADEAUX

PARFUMS HOUBIGAND, COTY, CARON. $1.00 à $42.00

PAPIER A LETTRES Boites de Fantaisie 0.75 à 5.00

La PLUME-RESERVOIR Waterman Un cadeau appréciable $2.75 à $7.00

CHOCOLATS NEILSON 0.49 la lb. 2 lbs pour 0.89

FLEURS Pour toutes les occasions. DONNEZ VOTRE COMMANDE D'AVANCE

Articles de TOILETTE et Dernières Créations de Richards Hudnut

RASOIRS de SURETE GILLETT 0.35 à $7.00

Gay Paree Les produits de ce nom sont plus populaires que jamais.

CHOCOLATS DE LUXE 0.60 la lb. Genre LAURA SECORD

BROSSES En ivoire pour cheveux Rég. 2.50 pour $1.50

Nous avons tout ce qu'il faut pour répondre à vos désirs.

Produits Français Le plus gros stock en ville.

VENEZ VOIR NOTRE Père Noël

Donnez-lui une bouteille THERMOS Il vous en sera reconnaissant.

PRESCRIPTIONS NOTRE SPECIALITÉ

NOUS FAISONS LE Gros et Détail

Joyeux Noel !

Bonne et Heureuse Année !

DONNEZ VOTRE PORTRAIT A VOTRE PROCHAIN ANNIVERSAIRE

Adressez-vous par appointement

CHEZ LE PHOTOGRAPHE

B. J. Hébert

Connu depuis 22 ans

Coins Cascades et Ste.Anne, St-Hyacinthe. Tél. 291w

✲ Encourageons nos Annonceurs ✲

NOTES LOCALES

"L'INFATIGABLE"

Dimanche dernier, le 18 courant, le club des raquetteurs de notre ville inaugurait la saison 1927-1928. Les membres se réunirent en grand nombre pour aller assister à la grand'messe en l'église de Saint-Joseph.

Monsieur le curé C.-H. Lafontaine, souhaita la plus cordiale bienvenue aux raquetteurs de notre ville. Il espère que la tradition d'inaugurer la saison de la raquette par une visite à sa paroisse et par l'assistance à la grand'messe se perpétuera.

Le plus bel enthousiasme règne chez nos raquetteurs qui montrent toujours un entrain admirable. Ils ont conservé le précieux patrimoine de la gaieté et nul doute que cette année, comme par les années passées, leur drapeau recevra de nouvelles adhésions et qu'il se tiendra toujours fier et ferme dans le sentier du plaisir.

DANS SA FAMILLE

Monsieur Albert Chabot, étudiant au collège de Saint-Valérien, partira aujourd'hui pour aller passer ses vacances de Noël et du Jour de l'An chez ses parents M. et Mme Alexandre Chabot, de Danielson, Conn.

LA GUIGNOLEE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, c'est aujourd'hui que les membres de la Société St-Vincent de Paul, courront la gnignolée autour du marché. Le mardi 27 décembre elle se courra dans la soirée, par les rues de notre ville.

Nous n'insisterons pas sur l'excellence de cette coutume canadienne. Nous n'avons qu'à la signaler à notre population pour être certain que le plus bienveillant accueil lui sera réservé. Donc, que personne n'oublie ces deux dates et que tous répondent largement, selon ses moyens bien entendu, à l'appel des membres de la Société St-Vincent de Paul, afin que cette quête des pauvres soit plus fructueuse que par les années passées.

LE NOUVEAU FORD

Des milliers de personnes ont visité le nouveau modèle Ford, exposé depuis lundi dernier au garage Côté et Lewis, de notre ville. MM. Côté et Lewis nous affirme que ce nouveau modèle a éveillé un intérêt considérable de la part du public de notre ville. Ceci est prouvé par le fait que déjà, ils ont reçu une grosse commande pour l'achat de ce nouveau modèle.

M. Côté, du Garage Côté & Lewis, nous a donné une démonstration de ce nouveau modèle.

Voici en quelques lignes, l'impression faite sur nous de cette performance.

Nous avons constaté que l'endurance du nouveau Ford a été portée à un degré fort remarquable. Enfoncé à dessein dans des bancs de neige, il s'est tiré facilement et cela en grande vitesse. Notons que la force de son moteur a été redoublée et, en conséquence, les différentes parties de la carrosserie, de manière à ce qu'il soit bien balancé et capable de supporter tous les chocs ordinaires et même extraordinaires de la route.

Quant au point de vue de l'apparence, nous dirons tout simplement qu'il a de la ligne, du chic et, en un mot, qu'il plaît à l'oeil.

MM. Côté & Lewis invitent le public en général, de St-Hyacinthe et des environs, à venir se rendre compte sur place de ce qu'est ce merveilleux chef-d'oeuvre de mécanique, appelé à faire époque dans les annales de l'automobilisme dans le monde entier.

JOYEUSE REUNION

Samedi soir dernier une magnifique soirée avait lieu dans les salles des Zouaves de notre ville. Cette soirée avait été organisée au profit des membres de la Garde d'Honneur.

Plusieurs personnes répondirent à l'appel en assistant à cette soirée. Les membres de la troupe Rollin-Noheor s'y rendirent après leur représentation au théâtre Corona. Plusieurs discours furent prononcés par MM. E. A. Gendron, président de la Garde d'Honneur, le colonel Henri Dufour, commandant de la Garde, Amédée Lacroix, président général du Club des Raquetteurs, Dr. A.A. Lefebvre, président du Club Ouvrier, Victor Hébert, échevin de notre ville, M. Campbell, Didace Rodier et Lionel Leblanc.

Au cours de la soirée il y eut une comédie, combat de boxe, duel au sabre, chants, déclamations, musique et danse.

La soirée fut des plus belles et ce n'est qu'aux petites heures que tous se séparèrent, emportant un inoubliable souvenir de cette soirée.

ATTENTION SPECIALE !

Nous prions nos lecteurs de prendre note que les 26 décembre et 2 janvier prochain, seront observés comme fête légale au Bureau des Postes de notre ville.
fête légale au Bureau des Postes de notre ville.

En conséquence, le service pour ces deux jours, sera le suivant :

Une livraison par les facteurs dans toutes les parties de la ville sera donnée le matin, et les guichets de la Poste restante et des lettres recommandées seront ouverts aux heures suivantes : de 9 hres. A. M. à 10 hres. A. M. De 5 hres. P.M. à 6 hres. P.M.

AUX MARCHANDS !

Dans quelques semaines, notre représentant passera parmi vous avec de magnifiques échantillons de calendriers pour 1929. Nous demandons à nos marchands et à tous nos industriels qui ont conservé la tradition de donner un calendrier à leurs clients comme témoignage de gratitude du bon encouragement reçu, d'attendre de voir nos échantillons avant de placer leurs commandes à l'étranger. Dans nos éditions passées nous avons conseillé à la population de notre ville d'accorder sa confiance à nos marchands locaux au lieu d'acheter leurs marchandises chez ceux de l'étranger. D'un autre côté nos marchands doivent aussi faire tout en leur possible pour contribuer au progrès de la ville. Voilà pourquoi nous vous demandons d'attendre notre représentant pour donner votre commande de calendriers pour 1929.

LETTRE DU PERE NOEL

Pôle Nord, Déc. le 21, 1927.

Mes chers petits enfants,

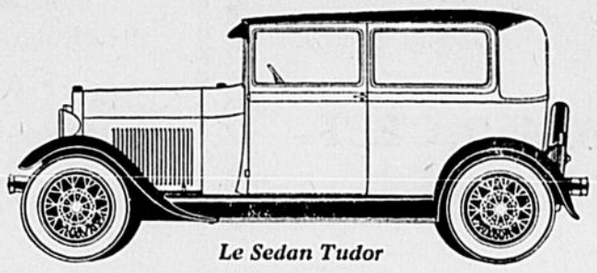
Mes malles sont chargées de correspondances, venant de partout, dont plusieurs de mes petits enfants les Chevaliers de Colomb, répondant à mon invitation. Il me fait plaisir de constater que vous viendrez en grand nombre lundi prochain. Je suis à faire mes malles et je crois pouvoir amener avec moi, une de mes gnomes; celle qui a la charge du département des poupées, dans ma grande manufacture de jouets.

J'ai bien hâte de vous connaître tous, car si je suis bien informé, vous êtes de bons petits enfants, maintenant, que vous ne faites plus fâcher vos petites soeurs ni vos petits frères, et que vous écoutez bien votre papa et votre maman.

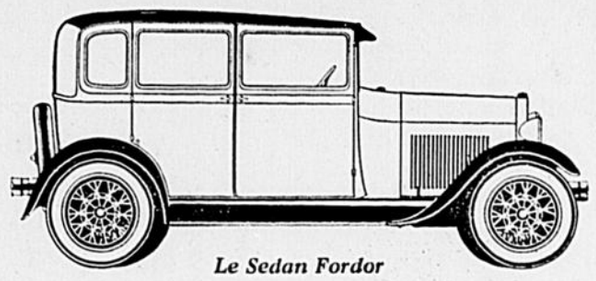
Bonsoir mes petits et soyez au poste lundi sans faute.

Au revoir,

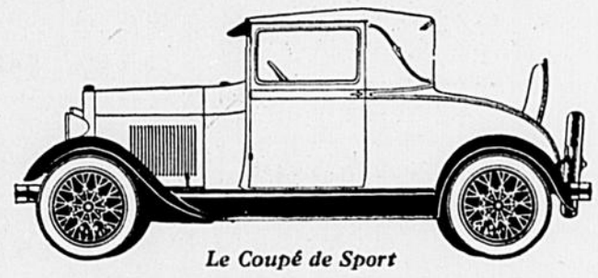
PERE NOEL.



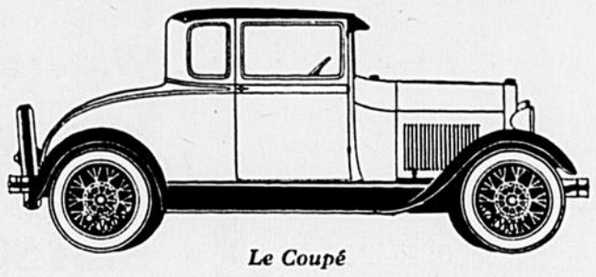
Le Sedan Tudor



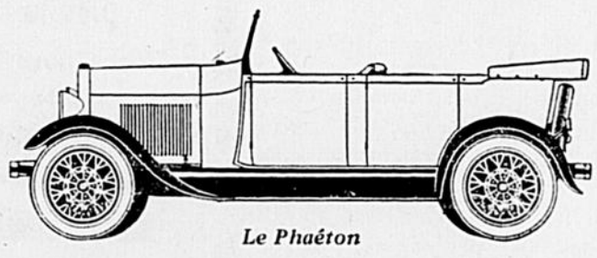
Le Sedan Fordor



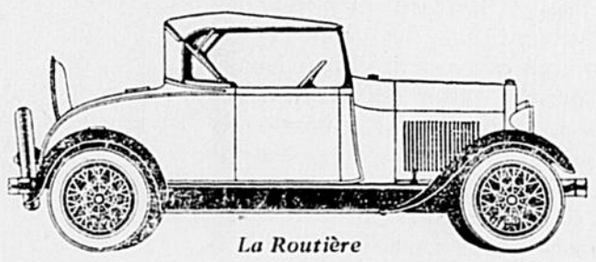
Le Coupé de Sport



Le Coupé



Le Phaéton



La Routière

Le NOUVEL AUTO
Maintenant Exposé

Cet automobile entièrement nouveau dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à présent en fait d'autos légers; il est infiniment supérieur à toutes les marques dans la même catégorie de prix que la sienne; il assure une accélération, une rapidité, une puissance, une douceur nouvelles qui étaient auparavant la caractéristique exclusive des autos les plus coûteux.

Moteur

- Fabrication et modèle—Ford "A"
- Quatre cylindres—alésage 3⅜; course 4¼.
- Construction en unité.
- Refroidissement par pompe et thermosiphon
- Lubrification par pompe, barbottage et gravité
- Allumage par distributeur à bobine simple
- Transmission (3 vitesses) à engrenage à coulisse
- Embrayage à disque multiple à sec de 9 plaques
- Vilebrequin — équilibré statiquement et dynamiquement
- Carburateur à jet pour haute et basse vitesse
- (Tubulure d'échappement avec joint de réchauffage)
- Pistons en aluminium
- Indicateur d'huile
- Eventail à deux lames du type aéroplane
- Engrenage de distribution en matériel bakelisé
- Valves en nickel chromé au carbone
- Rapports N. A. C. C. 24.03 H. P. —forces réellement développées 40 H. P. à 2200 R. P. M.

Chassis

- Freins aux 4 roues—mècaniques internes.
  Du type à expansion avec égalisateur automatique
- Ressorts — transversaux semi-elliptiques
- Commande—par tube de torsion, engrenages—coniques en spirale
- Essieu d'arrière—flottant au trois-quart
- Garde-boue entièrement arrondis en une seule pièce
- Réservoir du combustible à alimentation par gravité
- Fils d'allumage renfermés dans un tube flexible en acier
- Mécanisme de direction—irréversible du type à vis sans fin et à secteur
- Phares nickelés, du type gland
- 5 roues en une seule pièce à rales en acier
- Volant de direction de 17½
- Lubrification du châssis système Alemite-Zerk
- Carrosserie et châssis isolés afin d'empêcher le bruit
- Empattement 103½ pouces
- Rayon de virement—17 pieds
- Dimensions des pneus—30 x 4.5 pouces
- Dégagement—9½ pouces

Equipement

- Essuie-glace automatique (autos fermés)
- Miroir rétroviseur
- Vélocimètre
- Lumière de tablier
- Niveau pour gazoline
- Ampèremètre
- Lumières d'arrière et d'arrêt combinées
- Démarreur
- Accélérateur par le pied
- Pare-brise en une seule pièce
- Corne actionnée par le moteur
- Visière pare-soleil
- Dispositif de verrouillement anti-vol
- 4 amorti-chocs hydrauliques
- Couleurs variées, au choix

Rendement

- 60 milles à l'heure
- 40 milles à l'heure en deuxième vitesse
- Accélération—5 à 25 M. P. H. en 8½ secondes
- 36 milles par gallon de gazoline

Nos meilleurs vœux de Bonheur à notre nombreuse clientèle.

GARAGE COTE & LEWIS

Distributeurs de

L'AUTOMOBILE FORD

Stock complet des pièces de rechange de l'AUTO FORD

REPARATIONS GENERALES D'AUTOMOBILES

59 rue Cascades **Tél.** Office 565 Rés. 801 **St-Hyacinthe**

Ford
Le Véritable Auto Canadien

PRÉFÉRÉ DU PUBLIC DEPUIS 23 ANS

DANS SA FAMILLE

Mademoiselle Françoise Bouchard, de la Dominican Academy, de Fall River, Mass., passera ses vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

VOTRE COMMANDE DE GLACE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos nombreux lecteurs que Monsieur David Lemieux, du village de La Providence, vient de se porter acquéreur des glacières que possédaient M. Adrius Lemieux.

Monsieur David Lemieux fera la livraison de la glace et il assure que tout le monde recevra pleine et entière satisfaction.

Pour vos commandes, téléphonez à 366j ou à 706r5.

REUNION D'AVANT-GARDE ET CAISSE D'EPARGNE.

Jeudi soir, le 15 du courant, les membres de l'Avant-garde Saint-Thomas-d'Aquin de l'A. C. J. C. faisaient une importante assemblée, à l'Académie Girouard.

D'abord, ils reçurent la visite du Cercle Benoit XV de l'A. C. J. C., de cette ville, dont l'Avant-Garde est, pour ainsi dire, une filiale. Tous les membres du Conseil et quelques-uns de leurs confrères du Cercle étaient au rendez-vous.

La séance fut animée et suivie par tous avec attention. De nombreuses questions, de part et d'autre, vinrent relever encore l'intérêt.

On y prit d'importantes décisions, entre autres l'établissement définitif d'une caisse d'épargnes parmi les élèves de l'Académie Girouard, sous l'égide de l'Avant-Garde.

Dans notre édition de la semaine prochaine nous donnerons les règlements de cette caisse d'épargnes afin que les parents soient bien assurés que l'argent qu'y déposeront leurs enfants sera ainsi placé entre bonnes mains et ne courra aucun risque.

UN CADEAU

A l'approche des fêtes tout le monde se pose cette question : "Que donnerais-je cette année ?" Et c'est une question qu'il importe de régler. Il s'agit de donner quelque chose d'utile et d'agréable.

Un abonnement au "Clairon" possède ces deux qualités d'utilité et d'agrément. C'est le présent par excellence, celui qui toutes les semaines de l'année rappelle à votre souvenir tout ce qui se passe dans votre ville et dans la région.

C'est un cadeau qui sera certainement utile, qui ne vous coûtera que quelques sous, et qui fera grandement plaisir à vos amis. Le prix de l'abonnement est de $1.50 par année. Il est en vente chez MM. Lagassé et Fils et H. Barré, marchands de journaux pour la ville.

LIGUE DE HOCKEY

Nous publions ci-dessous la cédule et les noms des joueurs de chaque club de la Ligue de la Cité de Saint-Hyacinthe pour la saison sportive du hockey pour l'année 1927-28. Cette ligue comprendra quatre clubs.

Les premières parties qui n'ont pas encore été jouées, à cause du manque de glace, sont remises à plus tard. Aussitôt que la température le permettra, les clubs se mettront à l'oeuvre et il faut espérer que toute la population de notre ville se fera un devoir d'assister à ces joutes de hockey.

Voici la cédule des parties :

Décembre

Mercredi 14, Penmans vs Clairon ; Dimanche 18, Maskoutain vs Goodyear ; Lundi 19, Maskoutain vs Penmans ; Mercredi 21, Clairon vs Goodyear ; Lundi 26, Maskoutain vs Goodyear ; Mercredi 28, Penmans vs Clairon.

Janvier

Lundi 2, Penmans vs Goodyear ; Mercredi 4, Maskoutain vs Clairon ; Dimanche 8, Clairon vs Goodyear ; Lundi 9, Maskoutain vs Penmans ; Mercredi 11, Maskoutain vs Clairon ; Dimanche 15, Penmans vs Goodyear ; Lundi 16, Maskoutain vs Penmans ; Mercredi 18, Maskoutain vs Clairon ; Dimanche 22, Maskoutain vs Penmans ; Lundi 23, Penmans vs Goodyear ; Mercredi 25, Clairon vs Goodyear ; Dimanche 29, Maskoutain vs Clairon ; Lundi 30, Maskoutain vs Goodyear.

Février

Mercredi 1, Penmans vs Clairon ; Dimanche 5, Maskoutain vs Goodyear ; Lundi 6, Penmans vs Goodyear ; Mercredi 8, Penmans vs Clairon ; Dimanche 12, Clairon vs Goodyear.

Noms des joueurs de chaque club :

"LE CLAIRON"

MM. George Duhamel, Clegborn Jr., Léon Beaudoin, M. Gagné, Ovila Messier, Lucien Plante, Onésiphore St-Onge, Gaston Gosselin, Albert Arcand, Victor Filtault, Lionel Messier, Armand Graveline, Paul Mongeau, Lucien Dolbec, et Esthel Leblanc, gérant.

"PENMANS LIMITED"

MM. Gaston Senécal, Samuel Bourgeois, Dewey Mann, Gaston Lafrance, Rosaire Duhamel, Jean St-Germain, Jean Proulx, Lionel Lafrance, Maurice Guertin, Lucien Auger, Laurent Robillard et Rolland Desmarais, gérant.

"CLUB MASKOUTAIN"

MM. R. St-Germain, L. Brodeur, L. St-Jean, L. M. Morin, N. Raymond, R. Girouard, O. Ladurantaye, S. Grégoire, A. Raymond, M. Blanchard, L. Chagnon, R. St-Pierre, Cés. Vermeersch, Cyp. Vermeersch, G. Dupuis et P. Létourneau.

"GOODYEAR COTTON CO."

MM. Rolland Comtois, E. Guilmaine, C.L. Larivée, E. Béland, P.H. Robillard, M. Lord, U. Bélisle, P.E. Tétreault, O. Hébert, A. Laplante, A. Rochefort et P. Matte.

A LA PHILHARMONIQUE

La partie de "500" mensuelle qui devait avoir lieu mercredi le 28 décembre a été remise au dernier mercredi de janvier le 25 du mois prochain.

Le grand orchestre fera ce soir là les frais de la musique, il sera entendu de 8 hrs. à 9 hrs.

L'ouverture du jeu se fera comme d'habitude à 8.30 précises.

A toutes mes Clientes—
JOYEUX NOEL et BONNE et HEUREUSE ANNEE.

Salon de Coiffure "ETOILE"

Madame U. SANTOIRE, Prop



Coupe de cheveux, Shampooing, Massage, Manicure, Traitement des Cheveux, Ondulations Marcel, Américaines, Bouclées et Ondulées. Un grand choix d'articles de toilette, Parfums, Poudres, etc., etc.

145 Cascades Tél. 795 ST-HYACINTHE



Pour les Fêtes

Nous faisons une spécialité de Gâteaux Spéciaux pour les Fêtes. A vous de nous donner votre commande immédiatement.

Toujours en mains :

Gateaux de toutes sortes, Tartes, Beignes, Biscuits Pains, etc.

Joyeux Noel et Bonne et Heureuse Année à tous.

D. RODIER
PATISSIER
Tél. 475 51 St-François
ST-HYACINTHE



"Polis, Galants, Hospitaliers"

Comme leurs pères, les Canadiens aiment à trinquer joyeusement au Réveillon de Noël et aux réunions du Jour de l'An. Pour ces santés traditionnelles, ils choisissent toujours la plus saine des boissons fortes, le

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS :

Gros :	-	**40 onces**	**$3.65**
Moyens :	-	**26 onces**	**2.55**
Petits :	-	**10 onces**	**1.10**

Melchers Distillery Co., Limited - - - Montreal



UN BIJOU!!

Voilà l'article par excellence qui réjouira celui ou celle qui recevra un cadeau de cette nature.

Si vous désirez vous rendre agréable, présentez-en un à l'occasion des Fêtes.

Visitez notre établissement et voyez le magnifique choix que nous avons en magasin.

BAGUES, MONTRES-BRACELET, COLLIERS, PENDENTIFS, etc., etc.

Bienvenue à tous et meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An à tous nos Clients et Amis.

ARTHUR LEDOUX
OPTICIEN
180 Cascades Tél. 10 St-Hyacinthe

Noel à la Campagne

Nuit calme et solennelle !
Oh ! oui qu'elle était belle,
La rustique chapelle,
Sous son naïf décor !
Avec ses feux magiques,
Et ses autels féériques,
Et ses joyeux cantiques.
.....
Mais écoutez ! la cloche sonne
Au clocher lointain qui rayonne.
La cloche sonne et carillonne
A réveiller tout le hameau.
A ce signal, chaque chaumière
Magiquement soudain s'éclaire ;
La carriole attend, légère ;
A la chapelle !—il fait si beau !
.....
Non ! pas même une humble cabane :
Sous les yeux d'un boeuf et d'un âne !
Quel fils de pauvre paysanne
N'eût pas rougi de naître ainsi !
Frêle Enfant que rien ne protège,
Il nous arrive avec la neige
Et les oiseaux blancs pour cortège.
.....
Dans son berceau, Jésus repose !
.....
Le lys dont la corolle exhale
Une senteur si virginale ;
La neige fraîche et matinale
Qui charge au bois les verts buissons ;
Enfin, la perle la plus belle
Avec moins de grâce étincelle
Que sa vive et calme prunelle,
Pleine d'amour et de rayons !
.....
Nuit calme et solennelle !
Vieille et sainte chapelle,
Si riante et si belle
Sous ton naif décor ;
Avec tes feux magiques,
Et tes autels féériques,
Et tes joyeux cantiques,
Te reverrai-je encor !

Abbé A. GINGRAS.

LA CRECHE

(Suite de la page 9)

L'infortunée jeune femme était en larmes ; ses traits tirés, ses yeux cerclés aux prunelles fièvreuses disaient l'angoisse qui affole.

Les médecins ne répondaient plus de la vie de son enfant. Abandonnée des hommes impuissants, elle implorait les prières du ministre de Dieu.

Serviable toujours malgré sa douleur, elle s'informa de l'objet de la visite faite la veille par le curé. Annette alors lui conta l'histoire de la crèche et la douleur du prêtre.

Or à mesure qu'elle parlait, le visage désespéré de la mère s'illuminait.

C'était providentiel, vraiment.

— Annette, dites à Monsieur le Curé qu'il prie pour mon fils. Ce que j'ajoute est entre nous : si Dieu me le conserve, je vous promets une crèche telle que vous n'en avez jamais rêvée.

Au retour du prêtre, la bonne fit part de la demande.

Elle ajouta :

— Vous pourrez en parler dimanche à la grand'messe après la recommandation des défunts ; ces gens font assez de bien dans la paroisse !

A part soi, elle pensait : "Quelques prières de plus ne feront pas de mal, et d'ailleurs la commune tout entière est intéressée à la guérison de ce petiot."

Le curé de son côté pensait que c'en était fait de son dernier espoir. Ce n'était pas le moment d'importuner ses châtelains.

III

Cette veille de Noël fut triste à l'âme du curé. Il ne voulait pas qu'on mit dans la cheminée la bûche traditionnelle que lui donnait tous les ans son marchand de bois par dessus sa provision d'hiver. Puisque son église n'avait pas de crèche, sa cheminée n'avait pas besoin de bûche.

Mais Annette s'était entêtée.

— Ce n'est pas une raison. Les traditions d'abord ; sans la bûche, Noël ne serait plus Noël.

Elle était étonnante, Annette, et ne semblait pas partager la tristesse de son curé. Depuis quelques jours, l'abbé lui surprenait des regards singuliers qui semblaient le narguer. Ce soir, tandis que, mélancolique, il récitait son bréviaire, la bonne était joyeuse...

11½ hrs — A cette heure, il eût dû être à l'église pour surveiller les illuminations, s'assurer si le mufle rosé du boeuf ne projetait pas son ombre sur le visage de Jésus aux yeux bleus, si les oreilles de l'âne ne cachaient pas l'étoile. Il ressentait l'impression de tristesse qui ne manquerait pas de produire sur l'âme simple de ses ouailles cette dérogation forcée aux coutumes immémoriales.

Il avait voulu les prévenir dimanche, le courage lui avait manqué. Et, honteux comme si cette détresse n'eut été imputable qu'à lui seul, il n'osait se rendre à son église.

Déjà depuis vingt minutes, à toutes volées dans la nuit silencieuse, les cloches éparpillaient leurs carillons.

Cette gaieté lui faisait mal. Il ne bougeait pas.

— Allons, Monsieur le Curé, allons ; vous serez en retard. Tout le monde est arrivé, j'en suis sûre.

Et Annette prit les devants, emportant les clefs de la sacristie.

Le malheureux prêtre qui avait compté entrer par cette porte la trouva fermée.

Il était donc écrit qu'il boirait le calice jusqu'à la lie, qu'il lui faudrait traverser l'église, subir sur son passage les interrogations muettes des regards désapointés.

Mais dès le seuil, une illumination féerique l'éblouit : jusque dans les recoins les plus sombres, sa chère église resplendissait. Des théories de lumières couraient le long des piliers, grimpaient dans les arceaux de la voute, contournaient la nef, s'enfonçaient dans les profondeurs de l'abside.

L'abbé marchait dans un rêve, et à chaque pas, le rêve devenait plus fantastique.

A la place qu'il se désolait de voir nue, une crèche invraisemblable étincelait elle aussi, vers laquelle se portait, les yeux agrandis, la foule de ses paroissiens.

Oh ! cet Enfant-Jésus de grandeur naturelle, cette Vierge et ce Père nourricier ! Pouvait-il exister quelque chose d'aussi beau sur la terre ?

Le boeuf était si vivant que, dans l'éblouissement des cierges, on percevait la vapeur réchauffante de son souffle puissant, et, vraiment, l'abbé crut voir s'agiter les oreilles de l'âne. Rêvait-il ?

Comme il se frottait les paupières, il eut soudain l'explication de ce prodige, l'explication des étrangetés de sa bonne.

Au premier rang des fidèles, penchée sur la crèche, une femme tenait, debout sur son prie-Dieu, un bébé de quatre ans aux boucles d'or. L'Enfant souriait à ce chérubin qui lui tendait les bras, et le regard extasié de la mère allait sans trève de son fils plein de vie au petit Jésus qui le lui avait gardé.

Jean Viola.



Traitez Extérieurement les Rhumes des Enfants

Les mères modernes préfèrent le Vicks parce qu'il ne dérange pas les estomacs délicats—lorsque la gorge et la poitrine en sont frictionnées, il agit immédiatement de deux façons:

(1) Ses vapeurs salutaires, dégagées par la chaleur du corps, sont inhalées tout droit dans les voies respiratoires.

(2) Il soulage les douleurs comme un cataplasme.

VICKS VAPORUB

MOTEUR S'AMELIORANT A L'USAGE

(Suite de la page 3)

ler, d'Angleterre, Panhard, de France, Mercedes, d'Allemagne, et Minerva, de Belgique.

Maintenant qu'il a fait ses preuves, soyez assurés que le moteur à soupapes- manchons Knight est le moteur de l'avenir ; en exploitant cette invention la Cie Willys-Overland offre au public une machine, qui non seulement diffère de toutes les autres, mais qui leur est de beaucoup supérieure.

LA MESSE DE NOEL DU ROUQUIN

(Suite de la page 6)

tout le monde reprenait ensemble.. Au fait... l'organiste est peut-être un pays aussi... comme le plongeur ? Sans quoi, comment connaîtrait-il cet air-là ! ?

* * *

Et voilà que, tout à coup, minuit sonne. Alors, délaissant toutes les fioritures, tous les hors-d'oeuvres, l'orgue attaque, les grands jeux dehors, l'air du pays, son air à lui, le Rouquin !... son vieil air qu'il sifflait là-bas, dans le pré, en gardant les boeufs... et qu'il avait appris dans la pauvre église où sa mère prie encore cette nuit !... oh !... comme c'était bien ça... tout y était !... S'il pouvait seulement lui serrer la main, à cet organiste-là !.. Sapr'sti de nom de nom ! ce que ça le retournait !... c'est curieux, comme le pays... ça vous tient au coeur!..

* * *

L'orgue s'est tu... et, dans le silence absolu de l'église, monte, délicieuse comme une fumée d'encens, douce comme un rêve d'amour, une petite voix d'enfant... Alors le Rouquin met sa tête dans ses mains, et la petite fille se penche brusquement vers son père : "Papa !... le monsieur qui est à côté de moi... on dirait qu'il pleure".

Pierre l'Ermite.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de trains supplémentaires pour Noël et le Jour de l'An

Pour le confort des nombreux voyageurs qu'elle s'attend de transporter, la compagnie du Canadien National, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, fera circuler des trains spéciaux entre Montréal St-Hyacinthe et Portland, comme suit. Samedi le 24 décembre et le 31 décembre, un train spécial quittera Montréal à 3.15 P. M. St-Hyacinthe à 4.40 P. M. et arrivera à Richmond 6.15 P. M.

Lundi le 26 décembre et le 2 janvier, le spécial laissera Richmond à 6.50 P. M. St-Hyacinthe à 8.23 P. M. arrivant à Montréal à 9.50 P. M. et faisant tous les arrêts en route.

Le train No 12 de Montréal à 4.25 P. M. pour Island Pond, circulera d'après son horaire régulier samedi le 24 et samedi le 31.

Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville ,35 rue Laframboise, Tel Bell 354.

23-30 D.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prélards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

Joyeux Noel ! *Bonne Année !*

Bagues de Sainte-Thérèse

TOUTES GRANDEURS. —DOUBLE OR.

Un magnifique bijou que tous voudront avoir.

Livré immédiatement sur réception de *$1.00*



Oscar Pothier

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN

116 rue St-Antoine Tél. 233 Saint-Hyacinthe

FERMIERS

comment nourrissez-vous vos Vaches?

AU foin, évidemment; aux navets, aux bettes, aux betteraves, à l'ensilage. Tout cela est bon mais aucune de ces substances brutes ne contient beaucoup de protéine, qu'il vous en faut donner en quantité pour obtenir abondance de lait. Nombre de fermiers recourent au son pour combler le déficit de protéine qui existe dans les racines. Mais le son coûte autant que la drêche séchée de brasserie et contient beaucoup moins de protéine. Vous pouvez réduire vos comptes d'alimentation et augmenter en même temps le rendement laitier de chacune de vos vaches en les nourrissant à la

Drêche Séchée de Brasserie

moins coûteuse et meilleure que le son

La drêche séchée de brasserie contient toute la riche protéine, le germe et le gluten de la meilleure orge canadienne; il n'y a que l'amidon du grain qui disparaisse dans le procédé de brassage. Elle contient par cent livres plus d'éléments producteurs de lait et de chair qu'il ne s'en trouve dans une égale quantité d'orge fraîche. Elle est douce et propre, se conservera tout l'hiver et vos vaches l'aiment tout comme vos chevaux leur avoine. Vous savez sans doute comme est bonne depuis 142 ans et encore aujourd'hui la Bière Molson. Elle est faite de la meilleure orge que l'argent puisse acheter. Cette orge de choix, douce, sèche et merveilleusement nutritive, est ce que vous obtenez dans cette drêche séchée de brasserie. Et vous avez la garantie d'une quantité déterminée de protéine avec chaque portion que vous donnez à vos vaches. Le son et les criblures de blé ne contiennent que de 12% à 15% de protéine, tandis que la drêche séchée de brasserie vous donne 21% de protéine *et ne coûte pas davantage.*

BROCHURE GRATUITE

Si vous n'avez jamais nourri à la drêche séchée de brasserie au lieu de son ou de moulée, permettez-nous de vous envoyer gratuitement notre nouvelle brochure qui vous dira tout ce qui se rapporte à cette nourriture. Demandez-nous par lettre notre brochure ainsi que les prix à la tonne et au char.

Molson's Brewery Limited

Brasseurs, depuis 142 ans, de la bonne vieille Bière Molson

906, rue Notre-Dame Est - Montréal

45F

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année $2.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire

MONTREAL-TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m., 7 hres 30 a.m. et 11 hres a.m. tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10 hres p.m. sauf le samedi.

Voitures de première classe et wagons-salons aux trains du jour ; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL - DETROIT - CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m. et 11 hres p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première classe et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10 hres a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11 hres p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL NORTH BAY WINNIPEG SASKATOON EDMONTON VANCOUVER

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10 hres 15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.



Appliquez le Liniment sur la gorge et la poitrine. Gargarisez-vous la gorge avec le Liniment Minard délayé dans de l'eau.

Merveilleux pour les cas de bronchites et d'asthme. 45F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Dividende privilégié no. 32

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

UN dividende de un et demi pour cent (1½%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1927. Ce dividende est payable le 16 janvier 1928, aux actionnaires enregistrés le 24 décembre 1927.

Par ordre du conseil d'administration.

L. C. HASKELL,
Secrétaire

Montréal, 25 novembre 1927

LA CRECHE DE NOEL

RECIT DE NOEL

I

Le comte et la comtesse pleuraient.

Paul, leur fils unique, leur enfant chéri, agonisait dans son petit lit blanc. La fièvre l'avait saisi dans les dentelles, les jouets, les tendresses du premier âge ; et la mort, qui s'assied à tous les foyers, cueille toutes les fleurs, abat tous les arbres, et ravit les enfants jusque dans les bras maternels, le guettait peut-être derrière la mousseline de son berceau.

Par cette veillée de Noël, le malade reprenait toutefois un éclair de vie, et sous sa paupière, dans son oeil ranimé, brûlait la flamme d'un désir ardent. Il voulait voir Jésus, ce Jésus mignon, étendu sur une gerbe dorée, entre des cierges odorants, avec son maillot de soie, d'où s'échappaient deux mains roses et deux pieds caressants. Et Paul ballottait sur l'oreiller sa tête pâle et désespérée, mettant au coin de sa bouche une moue de tristesse, et dans son regard cette supplication maladive du délire que nulle objection ne déconcerte.

Mais, comment le porter à l'église, par cette nuit froide, où la bise secouait dans les airs le duvet de la neige et le carillon des cloches ? Les arbres, les haies, vêtus de blanc, frissonnaient ; les tiges frêles des blés grelottaient sous leur capulet luisant, et la girouette de la vieille tour grinçait, tournée et retournée par le souffle aigre de l'hiver. Les fidèles se hâtaient, emmitouflés, haletants, courant après le bien-être du foyer tiède, et savourant d'avance la joyeuse flambée de la bûche traditionnelle.

Le docteur avait condamné Paul à la captivité de sa couchette, et la maman, par toutes les ruses de son affection, s'efforçait de chasser loin du pauvre malade un projet insensé. Inutile diplomatie, vaine tendresse ! L'enfant se cramponnait à son idée, et sa volonté puisait dans le délire une force inconsciente et irrésistible.

Et la mère frissonnante pensait :

"Mon Dieu, est-ce un présage ? L'appelleriez-vous à la contemplation de la crèche céleste du petit Noël du paradis..."

Si l'on essayait de le satisfaire, pourtant ? Il y avait danger à prolonger la torture de son désir. L'entêtement ravivait les ardeurs de la fièvre, et le choc d'une contrariété peut briser quelquefois ces vies si frêles, suspendues à un simple caprice.

Tout à coup, la comtesse se leva, inspirée. Oui, elle allait le lui montrer son Jésus, un Jésus bien rose, bien souriant, bien éveillé, et si grand qu'il le prendrait pour son frère. Elle allait lui montrer une crèche véritable, une crèche à paille dorée, une crèche enguirlandée, resplendissante, et si grande, qu'il la prendrait pour son berceau !

En un instant, tout le château fut en émoi. Les serviteurs couraient, transportaient, taillaient, charpentaient ; les servantes cousaient, brodaient, attisaient. On y allait de la hache, du marteau, de la scie, de l'aiguille, de tous les outils, de toutes les bonnes volontés. Et, dans un coin de la chambrette, s'éleva bientôt une étable de Noël.

Rien n'y manquait. Dans sa crèche, Jésus souriait, tendant les bras à sa mère, la Vierge Marie, agenouillée, mains jointes, dans l'extase de son admiration ; le bon charpentier Joseph, recueilli et timide, priait à l'écart ; un boeuf placide, un âne en humble posture, réchauffaient de leur haleine complaisante l'Enfant divin ; les anges, toutes ailes déployées, voltigeaient au bout d'un fil ; les bergers portaient leurs sabots à la main pour accourir plus vite ; et, par une fenêtre de la demeure délabrée, on pouvait distinguer, au loin, la caravane des trois mages, et l'étoile miraculeuse, poussée devant eux par une brise du ciel !..

Paul soulevait sa tête alourdie de fièvre et fixait un oeil ardent sur la vision radieuse tandis que sa mère inclinait l'oreiller en murmurant :

— Regarde le petit Noël, mon chéri, regarde-le ! Que vas-tu lui dire ? Demande-lui de te guérir !

Du bout de ses doigts brûlants, le moribond envoyait un baiser au petit Noël, et, transfiguré de joie, il se trémoussait dans ce rire particulier aux enfants, qui les secoue tout entiers. La comtesse, palpitante d'espoir, écoutait ce rire dont les éclats résonnaient comme un écho de vie et de santé.

Cet accès de gaieté dura peu. La tête fatiguée retomba sur l'oreiller et l'enfant satisfait parut dormir. Sommeil paisible et réparateur. Le calme envahissait ses membres, si agités auparavant.

Pendant son sommeil, ne fallait-il pas lui procurer une nouvelle surprise et remplir sa couche de jouets ? Comme il serait heureux à son réveil ! — heureux..., sauvé peut-être ! Les jouets attendaient là, dans la chambre voisine. La mère les apporterait elle-même, ne voulant céder à personne le plaisir de servir son Paul bien-aimé. Confiante, elle s'éloigna un instant. Que risquait-il, son cher malade, endormi dans cette chambre chaude, sous la garde du petit Noël ? Allons ! hâtons-nous ! s'il se réveillait !...

A son retour, le berceau de son fils était vide !... Et dans la crèche, dans le berceau du petit Noël, Paul avait pris place. Il enlaçait de ses deux bras son Ami divin. Les deux têtes blondes reposaient sur la même gerbe de paille dorée, emmêlant leur chevelure. Le petit moribond avait voulu partager la crèche de Jésus !

Maintenant, le boeuf et l'âne soufflaient plus fort pour réchauffer une double enfance, et Marie et Joseph, toujours en adoration, semblaient ratifier cette fraternité naïve et sourire à ces deux petits enfants endormis.

La mère affolée se précipita vers l'étable et saisit son fils. Celui-ci ne lui tendit point les bras ; il ne remua point les lèvres, il n'ouvrit pas la paupière... Il était mort !

La mère poussa un cri terrible, un appel déchirant, et s'affaissa sur le plancher.

De tous côtés, accoururent les serviteurs, sous la conduite du comte, effaré, rongé d'angoisse et d'épouvante. L'empressement, les soins, les sels rendirent ses sens à la mère infortunée mais sa douleur resta dans l'égarement, de son regard, dans le désordre de ses gestes, dans le désordre de ses gestes, dans l'extravagance de sa démarche.... Elle était folle.

Hélas ! que de fois n'a-t-on pas enfermé la raison de la mère dans le cercueil de l'enfant !

II

La pauvre insensée ne voulut jamais qu'on touchât à la crèche de Noël où avait dormi son fils. L'humble édifice, qui lui parlait du cher absent, prit à ses yeux ce caractère sacré des choses saintes qui éloigne tout contact irrespectueux. Les personnages, les cierges, les murs, la gerbe se transformèrent en autant de reliques, et l'on aurait cru, en y portant la main, profaner la douleur et martyriser la folie.

Toute la vie de la comtesse se concentra dans la chambrette de son ange envolé. Ce réduit écarté du château fut le sanctuaire où son inconsolable démence répandait des larmes, poussait des cris de joie, évoquait l'âme des chérubins et causait longuement aux esprits mystérieux qui prenaient forme dans les hallucinations de son regard.

Elle s'agenouillait des heures entières devant l'étable et parlait au petit Noël solitaire dans sa couche froide. Elle le prenait ensuite dans ses bras, le berçait, le dorlotait, l'endormait d'un refrain, le réveillait d'un baiser, se donnant l'illusion d'une maternité nouvelle.

Le comte, accablé par son double malheur, consulta toutes les célébrités médicales, essaya tous les remèdes, imagina des distractiones coûteuses.

L'or et la science furent impuissants. La raison avait sombré sans espoir.

III

Un an s'écoula.

La fête de Noël, fidèle à sa tradition de neige et de réveillons, ramenait son cortège de froidure et de joies pieuses.

Au château, le comte, devant l'étable toujours intacte, venait de voir et d'entendre son épouse verser tant de larmes et raconter tant de folies, qu'il sortit suffoquant de pitié. Du perron de sa demeure, il surprit un bruit de conversations vers la grille du parc. Il descendit et distingua, sous les blancs tourbillons de la nuit, des paysannes discutant avec vivacité.

L'une d'elles portait entre ses bras un volumineux fardeau précieusement enveloppé. Le châtelain intrigué s'informa. Le récit qu'il entendit fut court, mais lugubre.

Une veuve octogénaire avait rendu le dernier soupir là, tout proche, au coin du bois, dans cette hutte blottie sous deux grands pins qui en gardaient jalousement le seuil. Après une lutte acharnée contre la misère, Dieu l'arrachait enfin à sa solitude, à son labeur, à ses infirmités. Elle ne laissait sur terre que son petit-fils, un blondinet de trois ans, blanc et délicat, que l'on avait dû enlever, grelottant, d'auprès de la grand'mère inanimée. Les auteurs de cette découverte navrante avaient emmaillotté de hardes le pauvre chérubin, et l'on courait maintenant, en quête d'une hospitalité pour cette innocente infortune.

"Trois ans ! l'âge de mon Paul !" pensa le comte subitement soucieux ; puis, se ravisant :

"Vous cherchez une hospitalité pour le petit ? Donnez-le-moi. Au château, nous le réchaufferons, et puisque c'est aujourd'hui Noël, nous le ferons réveillonner !"

Les paysannes ne pouvaient hésiter à remettre l'enfant en de si bonnes mains. Le comte saisit le précieux fardeau, jeta un remercîment pressé au charitable groupe, et disparut dans l'ombre du parc. Sous l'impulsion d'une idée étrange, il bondissait, essoufflé d'émotion et de hâte. Il traversa les appartements en ouragan, se précipita vers la chambre mortuaire, déposa l'orphelin dans la crèche du petit Noël, à la place même où avait expiré son jeune Paul, et appelant sa femme à grands cris :

"Regarde, dit-il en désignant l'étable, regarde; Noël a ramené notre enfant!"

La pauvre folle resta un instant immobile, pétrifiée, l'oeil hagard et fixe. Elle se retrouvait en face de la vision terrible où son petit Paul apparaissait enlaçant Jésus dans ses bras morts! Enfin, elle s'avança, hautaine, rigide comme une statue, d'une pâleur effrayante, et toucha le corps du petit être qui lui sourit amicalement..

Alors, oh! alors, elle tomba à genoux, et pleura, pleura, la pauvre mère, toutes les larmes de sa douleur, toutes les larmes de sa folie ! Le comte l'attira dans ses bras et lui murmura à l'oreille :

"Ne pleure plus, ma douce amie! Noël avait emmené notre enfant pour lui faire visiter le paradis des Anges; le voici de retour!"

En retrouvant un fils pour remplacer le défunt, une tendresse nouvelle à la place de sa tendresse perdue, elle recouvra aussi la raison. Le sourire de l'enfant est le baume souverain pour la blessure d'un coeur maternel.

L'orphelin devint pour toujours le fils adoptif du château, et c'est lui-même qui m'a conté cette histoire, auprès du feu, par une nuit de Noël, où la bise éparpillait le carillon des cloches et le duvet de la neige.

Dieu fait bien ce qu'il fait. A l'enfant du comte, il avait ouvert le ciel; à l'orphelin sans appui, il avait préparé une douce demeure sur la terre.

La gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit.

Le plaisir de l'amour est d'aimer et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.

Joyeux Noel et Heureuse Année



Une boîte de chocolat est reçue avec plaisir. Donnez-en une comme cadeau.

Bonbons, Fruits, Cigares, Cigarettes, Etc.,

Le Restaurant Napoléon

Tél. 102 **175 Cascades**

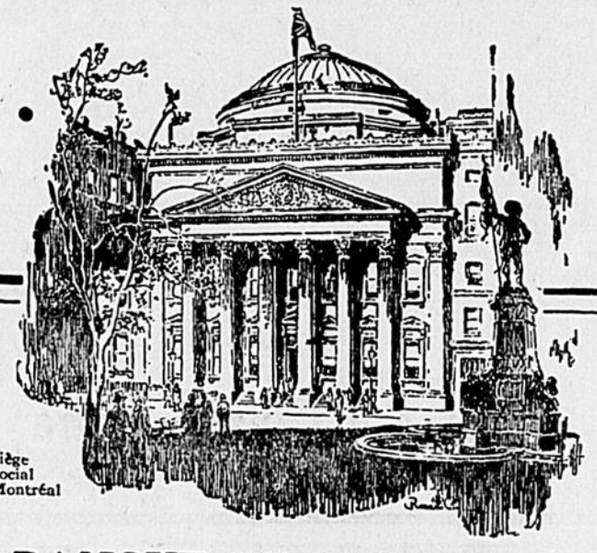
ST-HYACINTHE

REPRESENTANT DEMANDE

pour la vente de LA BIERE MARTIN dans les tavernes et épiceries licenciées. Ecrivez, donnant tous renseignements, au Gérant des ventes,

Mount Royal Breweries, Limited

286 rue St-Jacques, - Montréal.



BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Sommaire de

L'ACTIF et du PASSIF

au 31 octobre 1927

ACTIF

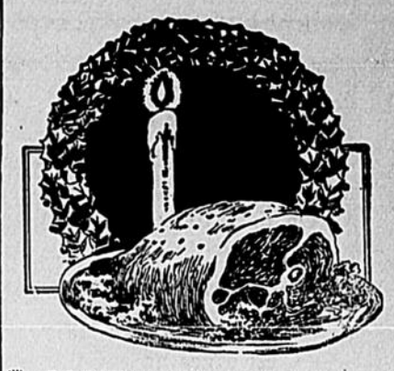
Encaisse	$ 88,953,211.33
Dépôts, billets et chèques d'autres banques	67,874,632.37
Dépôt à la Réserve centrale d'or	19,000,000.00
Prêts à vue et à court terme sur obligations, débentures et stocks	181,101,009.09
Titres fédéraux et provinciaux	86,760,587.30
Titres des municipalités canadiennes et fonds publics anglais, étrangers et coloniaux autres que canadiens.	32,963,446.96
Obligations, débentures et actions ferroviaires	5,344,028.16
Actif liquide	**$481,996,915.21**
Prêts, escomptes et autres actifs	325,795,696.73
Immeubles de la Banque	11,550,000.00
Dû par les clients sur lettres de crédit (en contre-partie)	12,206,355.96
Total de l'actif	**$831,548,967.90**

PASSIF VIS-A-VIS LE PUBLIC

Billets en circulation	45,760,677.50
Dépôts	700,227,281.54
Lettres de crédit en cours	12,206,355.96
Autres passifs	10,857,020.52
Total du passif vis-à-vis le public	**$769,051,335.52**
Excédent de l'actif sur le passif vis-à-vis le public	**$ 62,497,632.38**

Vendeurs Demandés

---Belles propositions, pouvant se faire facilement de $25. à $75. dès le début. S'adressez à CASIER 576 "Le Clairon".



JOYEUX NOEL!
BONNE ANNEE!

Café Parisien

Léo Lassonde, Prop.

DINER SPECIAL

à 35c

SOUPES

Aux tomates au Riz

VIANDES

Roast beef
Porc frais froid
Porc frais chaud
Steak à la minute

DINER SPECIAL

à 45c

SOUPES

Aux légumes aux pois

VIANDES

Steak de boeuf
Steak de Lard
Poulet rôti
Poulet en sauce

DESSERT

Gateaux Tartes

Patates, Pain, Beurre, Lait, Thé ou Café compris.

DE 11 h. A. M. A 2 H. P. M.
DE 5 h. P. M. A 8 H. P. M.

Sandwiches de toutes sortes, Breuvages, Etc.

120 Cascades St-Hyacinthe



A tous Bonnes et Heureuses Fêtes !

Lagassé & Fils

Marchands de Journaux

Revues, Tabac, Cigars, Cigarettes, Livres, Papeteries, Articles de bureaux Accessoires de Radio.

AGENTS DU CELEBRE

RADIO DE FOREST CROSLEY

En arrêtant votre choix sur un "Radio De Forest-Crosley", vous choisissez un appareil d'un rendement éprouvé. C'est un Radio pour toute la vie. Peu importe que le son soit doux ou fort... il est toujours clair, pur et fidèle avec ce nouveau radio. Venez l'entendre et vous convaincre.

LE HASTING

Circuit T.R.F. à cinq lampes, équilibré et stabilisé par le pont de Wheatstone—double contrôle vernier—surcroit de sensibilité et sélectivité—chassis tout en acier renfermé dans un magnifique cabinet console par McLagan contenant la nouvelle chambre de son D C avec reproducteur assorti sur "Baffle", donnant un beau son absolument clair.

Modèle sans batterie (lampes comprises) **$295.00**

Tél. 508w

86 Mondor :: ST-HYACINTHE

Nouvelles d'Autrefois

On lisait dans le CLAIRON il y a 15 ans.

20 DECEMBRE 1912

— C'est grâce au courage et au travail consciencieux de nos pompiers sous la direction du chef Foisy qu'une conflagration a pu être évitée samedi dernier.

A une heure du matin le feu s'était déclaré dans le magasin occupé par M. Coulombe, au coin des rues Cascades et St-Joseph. A. l'arrivée des pompiers les flammes faisaient déjà éruption par toutes les fenêtres et l'élément menaçait de prendre des proportions de plus en plus considérables. Ils durent livrer un combat acharné pour combattre le feu qui fut mis sous contrôle après plus de deux heures d'un travail pénible.

Les dommages causés à la propriété sont assez considérables et s'élèvent à près de $800.00. Quant au fonds de commerce il est en partie détruit.

* * *

— Le 15 courant est décédé en notre ville à l'âge de 59 ans M. Damien Bouchard, père. Le défunt était souffrant depuis quelques mois, mais en ces derniers temps son état avait paru beaucoup s'améliorer.

Outre son é pouse, Mme Elizabeth Landry, il laisse pour pleurer sa perte, deux fils MM. Télesphore Damien Bouchard, député du comté de St-Hyacinthe au provincial et Emile, industriel de Saint-Pie-de-Bagot ; deux filles Mmes Ernest Lalime et Hervé Brault ; deux frères, MM. Bazile et Mizael Bouchard ; et deux soeurs, Mme Louis Fontaine et Maxime Verret.

* * *

* * *

— C'est dimanche prochain que les Infatigables auront leur première sortie de la saison. Les organisateurs comptent sur la présence de la presque totalité des membres.

RECOMMANDATION

Chaque année nous ne nous lassons pas de rappeler à toute la population de notre ville, les dangers d'incendie au temps des fêtes.

Il arrive souvent que vous vous absentez avec votre famille. N'oubliez jamais avant de quitter votre demeure, de regarder à vos feux et non seulement aux clefs de vos tuyaux, poêles et fournaises, mais même à vos verrous de portes et de glacières. Si nous avons un conseil à vous donner c'est de ne jamais laisser votre maison seule.

Si vous faites un arbre de Noël dans votre maison, l'illumination de cet arbre doit se faire au moyen d'ampoules électriques.

N'oubliez donc pas ces recommandations que nous vous faisons et de cette façon nous n'aurons aucun incendie et pertes de vie à déplorer pour le temps des fêtes.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

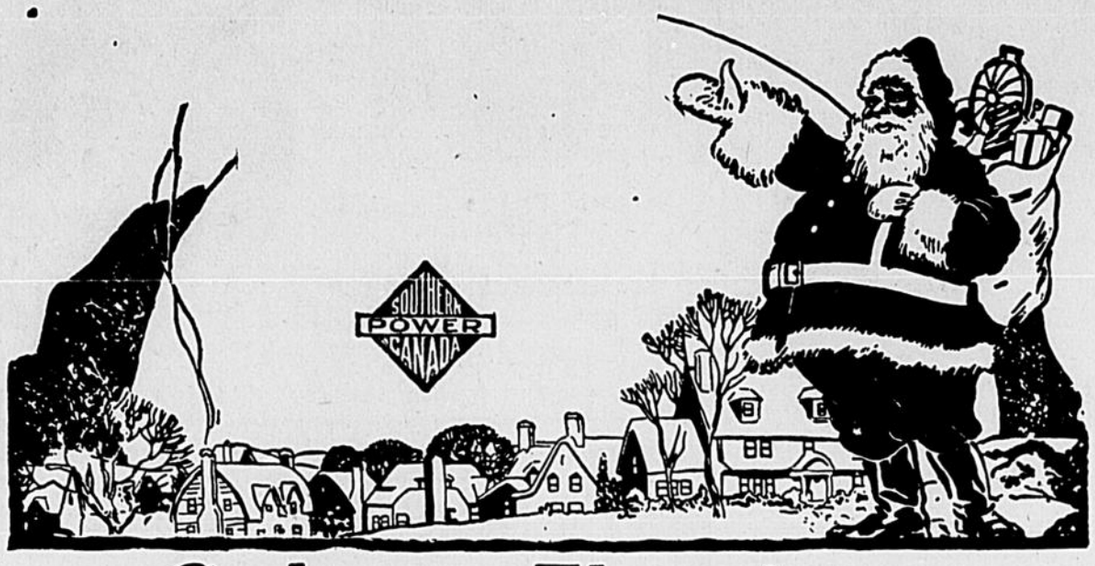
LA OU L'ETE SOURIT SANS CESSE

L'été avec tous ses charmes, ne quitte jamais la région de la Côte Canadienne du Pacifique. Vancouver et Victoria sont, tout l'hiver durant, baignées de soleil et caressées par des brises tièdes et parfumées. C'est l'endroit par excellence de tous les amusements d'été — golf, promenades en auto, etc.

C'est par milliers que les touristes s'y rendent chaque hiver pour jouir de ce climat délicieux qui leur réserve toujours le plus bienveillant accueil.

La route du Canadien National est la route par excellence pour ce splendide paradis de touristes, étant donné ses raccordements commodes avec les trains de tous les endroits de l'est. Cette route passe par les villes les plus importantes de l'Ouest Canadien, traverse le Continent à la plus faible altitude, par les pentes les plus douces et passe en pleine vue des pics les plus majestueux des Rocheuses Canadiennes.

Pour détails complets s'adresser à tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville E. O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel 354.



Cadeaux Electriques

---pour tous les foyers à prix attrayants pour les fêtes

Vous pouvez ménager tout en donnant des cadeaux qui seront distinctifs — choisissez des articles électriques. Il y en a un qui convient à chaque membre de la famille, à chaque parent, à chaque ami — et le prix est remarquablement modique. Ne vous souciez plus quant au prix des cadeaux — nous vous offrons la solution la meilleure et la plus économique.

Articles électriques

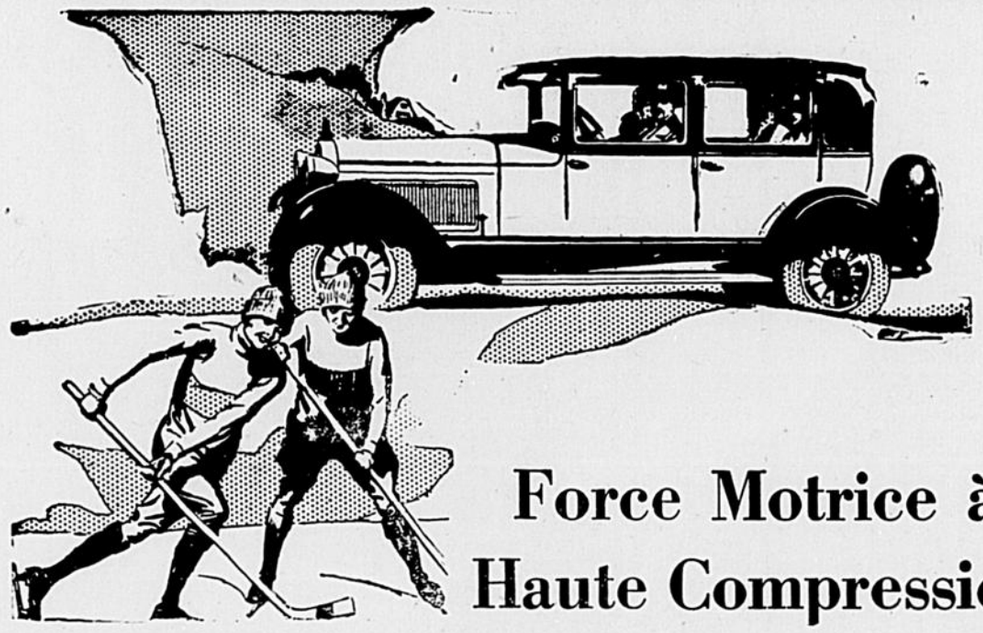
Fer à repasser	$4.90	Thermoplasme	6.00
Grille-pain	3.50	Réchaud	5.25
Fer à friser	1.35	Lampe portative	3.25
Grils	7.25	Poêle pour table	1.00
Percolateur	7.75		
Immerseur	5.75		
Ondulateur Marcel	2.50		
Vibrateur	7.00		

Ainsi que de nombreux articles plus considérables à prix raisonnables et conditions très faciles.

Dressez votre liste dès MAINTENANT !

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Force Motrice à Haute Compression

avec l'Exclusive Souplesse du Supper-Six

Les deux grands facteurs de la performance et de la suprématie de l'Hudson sont des inventions exclusives et ne peuvent être partagés par nul autre fabricant.

Le principe Super-Six dégagé transforme en force motrice utile, l'énergie perdue en vibrations dans d'autres modèles.

Cette nouvelle invention compagne ajoute encore à l'efficacité en transformant réellement en utile force motrice la chaleur jusqu'ici perdue. Dans tous les précédents modèles de moteurs d'automobile un fort pourcentage de la force motrice des combustibles est perdu en chaleur rejetée par l'échappement et les eaux refroidissantes.

Le nouveau moteur de l'Hudson fournit l'élan et la performance du modèle à haute compression sans nullement diminuer la flexibilité et la souplesse.

La gazoline ordinaire fournit la performance recherchée, dans d'autres modèles, par l'usage d'essences spéciales et dispendieuses. Il est mis fin à la dilution de l'huile, une plus grande force motrice et une plus grande vitesse et l'économie du combustible sont obtenues.

Chaque phase de performance est brillamment meilleure. La faculté rapide avec laquelle elle prend et conserve la tête n'est qu'une expression de puissance virile et alerte qui marque sa pleine portée de performance.

Modèles Réguliers
(118 pouces d'empattement)

Coach	$1420
Sedan	1650

(127 pouces d'empattement)

Coach	$1650
Sedan	1780

Modèles Custom Built
(127 pouces d'empattement)

Brougham	$2020
Phaeton, 7 places	2055
Sedan, 7 places	2375

Tous les prix f. à b. à Windsor, taxes en plus.

HUDSON *Super-Six*

LEGARE AUTO DE ST-HYACINTHE Ltd.

F. JETTE Gérant

92-94 Mondor, ST-HYACINTHE

Cartes d'Affaires

Tél. 655

S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité : Corniches et Ornements d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialemnet les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.

La Corporation d'Obligations Ltée

OBLIGATIONS
—ET—
ASSURANCES

120 rue St-Jacques Tél Main 8476
suite 311

MONTREAL

Caston Nolin, gérant du dépt. d'obligations
J.O.-E. Duckett, gérant du dépt. d'assurances

Cartes Professionnelles

☞ TEL. 336 ☜
DOCTEUR
L.-P. COUTURE
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE Qué.
26f. 1927

Dr J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.
27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

DEFENSE D'AVANCER

A partir d'aujourd'hui, je ne me tiendrai plus responsable envers qui que ce soit d'aucune dette contractée à mon nom, à moins d'un écrit signé de ma main.

William d'Anjou,
St-Hyacinthe.
23-30 D. 6-13 J.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Saint-Hyacinthe, s'adressera à la législature de Québec pour faire amender sa charte et décréter: (1) que partie du lot 7296 du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, dans la municipalité de St-Thomas d'Aquin est annexé à la cité; (2) que l'article 136, ch. 102, S. R. P. Q. 1925 tel qu'amendé est amendé en remplaçant le mot novembre par le mot avril; (3) qu'il est défendu de construire sur des bâtisses des escaliers extérieurs sauf sur les faces donnant sur une cour; (4) que le conseil peut voter un octroi de dix mille dollars à la corporation du Séminaire de St-Hyacinthe; (5) que le conseil peut emprunter la somme de quatre vingt mille dollars pour rembourser un pareil montant échéant le 1er novembre 1928; (6) que le conseil peut imposer une license sur les pompes servant à la vente d'essence; (7) que le conseil peut adopter un règlement concernant la responsabilité des propriétaires des bâtisses s'égoutant sur les trottoirs; (8) que l'article 12 de la loi 17 George V, chapitre 84 est amendé en remplaçant le deuxième paragraphe par le deuxième paragraphe de l'article 523, chapitre 102, R. S. P. Q. 1925 tel qu'amendé par l'article 34 de la loi 5 George V, chapitre 95; (9) que le conseil peut adopter un règlement libérant la cité de responsabilité pour dommages causés par inondations envers les propriétaires de bâtisses dont les égouts ne seront pas construits suivant les devis prescrits dans le dit règlement; (10) que les argents empruntés pour la construction de systèmes d'aqueduc et d'éclairage ne comptent pas dans la dette de la municipalité pour les fins de déterminer le montant de la dette nette municipale dans les cas de vote sur règlements d'emprunt; (11) que le conseil peut accorder une franchise pour opérer pendant 20 ans un service d'autobus dans les limites de la cité.

Saint-Hyacinthe, 13 décembre 1927.

JOHN G. AHERN,
Procureur.

16-23-30d—6j.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer

UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elévateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE

Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE

Garage comprenant accessoires et outillages des plus moderne à vendre à des conditions avantageuses.
Pour informations s'adresser au bureau du Clairon, St-Hyacinthe.
jno.

ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m.
L. E. CHARRON & Cie,
St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER

Logements à louer, bien propres, $10.00 par mois en montant. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. j.n.o.

A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence. jno.

PROPRIETE A VENDRE

Maison à 2 logis, de 7 et 6 appartements, située rue Ste-Anne, ménage fait à neuf.
S'adresser au Magasin Godard, 207 Cascades. j.n.o.

A VENDRE

Un "Bob-Sleigh" à de très bonnes conditions. S'adresser à J.-O. Gareau, E. T. Corset. j.n.o.

A VENDRE

Un piano droit en très bon ordre. S'adresser à M. J.R. Picard, 48 rue St-Pierre, Village Laprovidence. j.n.o.

A VENDRE

Une voiture de famille, un express, à bonnes conditions. S'adresser à J.-B. ST-PIERRE, 82 Ste-Anne, Ville ou 63 St-Pierre, La Providence. 16-23d

AVIS AU PUBLIC

La Commission des Liqueurs de Québec fait savoir au public que les demandes de permis pour l'année 1928-1929 seront reçues au bureau de Montréal, "Place-des-Patriotes", et au bureau de Québec, édifice "Québec Railway", jusqu'au 31 décembre 1927 inclusivement; les décisions seront communiquées aux intéressés dans les délais prévus par la loi. Aucune pétition présentée après le 31 décembre 1927 ne sera acceptée.

On est prié de prendre note que cette règle sera strictement observée.

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC